Leçons Elémentaires

de

Numismatique Romaine

1823

BBR 6053

CJ
S17
.I8
D4
1823
SMRS

LEÇONS ÉLÉMENTAIRES

DE

NUMISMATIQUE ROMAINE.

AVERTISSEMENT.

L'ouvrage que nous offrons ici n'était, dans son origine, qu'un simple catalogue raisonné, destiné à n'être communiqué qu'à un petit nombre d'amateurs. Mais quelques personnes ayant pensé que les Notions préliminaires et les Remarques qu'il contient, pouvaient peut-être offrir une sorte de Traité élémentaire de Numismatique Romaine, et lui faire accorder un intérêt plus général, nous nous sommes déterminés à lui donner un titre qui pût expliquer le point de vue sous lequel on a bien voulu l'envisager.

N. B. Quelques fautes, commises à l'impression, pouvant nuire à l'exactitude ou au sens de certains passages, le lecteur voudra bien consulter l'errata placé à la fin du volume.

LEÇONS ÉLÉMENTAIRES

DE

NUMISMATIQUE ROMAINE,

PUISÉES DANS L'EXAMEN

D'UNE COLLECTION PARTICULIÈRE.

Hæc studia adolescentiam alunt, senectutem oblectant, secundas res ornant, adversis perfugium ac solatium præbent, delectant domi, non impediunt foris, pernoctant nobiscum, peregrinantur, rusticantur.

CIC. PRO ARCHIA POETA.

PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE C. J. TROUVÉ.

CHEZ POTEY, LIBRAIRE DE S. A. R. MGR LE DUC D'ANGOULÊME,

RUE DU BAC, N. 46.

1823.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/leonslment00depe

PRÉFACE.

A l'époque de la renaissance des lettres et de l'enthousiasme qu'elles inspirèrent, tous les avantages des connaissances historiques, furent non-seulement célébrés, mais même un peu exagérés. Les savans cherchant à faire passer dans l'ame de leurs lecteurs, les sentimens d'admiration qu'ils éprouvaient pour les objets particuliers de leurs études, écrivaient à l'envi de doctes traités, pour les relever et les exalter. C'est encore ainsi que, dans le dix-septième siècle, *Spanheim* recommandait l'étude des médailles, et cherchait à faire ressortir toute son importance. Maintenant que les travaux de nos devanciers ont recueilli et classé tout ce que les anciens nous ont laissé de plus intéressant; maintenant que nous ne pouvons plus que glaner dans des champs déjà moissonnés, il n'est que trop vrai que nos recherches historiques ne sont plus aussi utiles, ni aussi curieuses. Cependant, et quoique nous soyons bien loin de nous exagérer l'importance actuelle de la numis-

matique, il nous semble que ceux que leur goût porte à ce genre d'études ou de délassement, ne doivent point craindre de publier les fruits de leurs recherches, afin de les sauver peut être ainsi, d'une destruction qui n'est que trop commune. D'ailleurs la production la moins intéressante, peut en faire naître d'autres qui lui seront infiniment supérieures. Le goût des connaissances historiques est loin de pouvoir devenir dangereux : heureuse même la société s'il redevenait plus général!

Au reste, les médailles romaines recherchées et recueillies depuis plusieurs siècles, plus faciles à expliquer et moins variées que les grecques (qui ayant été frappées par une multitude de peuples et de villes indépendantes, doivent naturellement offrir une diversité infinie), les médailles romaines, nous l'avouons, sont généralement beaucoup plus connues; et ce sujet de recherches est à peu près épuisé. Les grandes collections des souverains, formées peu à peu de la réunion des plus belles collections particulières, ont été publiées. De plus, des antiquaires ont entrepris des voyages afin de connaître le peu de choses curieuses qui pourraient se trouver encore éparses dans les provinces. Grâces à tous ces soins, rien n'est plus rare maintenant que l'apparition d'une médaille romaine inédite.

Toutefois, on pourra, dans notre catalogue, en remarquer quelques-unes offrant des types nouveaux et historiques, et d'une authenticité incontestable.

Nous sentons bien que ces médailles inédites ont seules des droits à l'intérêt des curieux. Mais n'étant pas assez nombreuses pour être publiées séparément, elles inspireront d'autant plus de confiance sur leur authenticité, à ceux qui ne peuvent la vérifier par eux-mêmes, qu'on les verra comprises dans une suite rassemblée avec quelque soin, et qui cependant, offrant beaucoup de lacunes, prouvera le scrupule apporté à sa formation, car il eût été facile de remplir ces lacunes avec des médailles douteuses (1).

D'ailleurs, une description exacte et littérale de quelques médailles de chaque règne, accompagnée de courtes explications, peut offrir une

(1) Qu'il nous soit permis de démontrer d'une manière plus directe l'authenticité de nos médailles; toutes celles que leur rareté ou une raison quelconque pouvaient faire suspecter, ont été successivement soumises à l'examen de MM. Gosselin et Mionnet (conservateurs des médailles du cabinet du Roi), dont l'obligeance et la politesse égalent l'habileté dans la science numismatique; et nous ne nous permettons de décrire que celles qui ont reçu une approbation expresse de ces savans.

sorte d'intérêt et de secours, à ceux qui sont encore peu familiarisés avec cette étude, et qui n'ont pas entre les mains les ouvrages classiques de numismatique.

Cette description exacte et littérale n'est point aussi commune qu'on devrait le supposer : elle a été souvent dédaignée, surtout relativement à la légende des *têtes*, par des auteurs habiles et justement estimés. Cependant elle est bien essentielle pour la solution de divers problêmes historiques, et une légère inexactitude ou omission, a souvent induit en erreur dans leurs conjectures, les hommes les plus doctes.

Nous espérons donc que ce catalogue ne sera pas dépourvu de toute espèce d'intérêt, pour les amateurs, à la vérité bien peu nombreux, de la numismatique. Mais pour ne pas abuser de leur patience, nous ne décrirons de nos médailles que les plus intéressantes, ou celles strictement nécessaires pour faire suite ; et pour diminuer l'aridité de cette description, nous l'accompagnerons de quelques remarques, et la ferons précéder de quelques notions préliminaires, toutes puisées dans les meilleurs auteurs, principalement dans Eckhel, et qui pourront peut-être intéresser quelques lecteurs, et leur faciliter la première étude des médailles romaines.

NOTIONS PRELIMINAIRES.

Indocti discant, et ament meminisse periti.

I.

De tous les monumens antiques dont l'étude peut être utile à l'histoire, les médailles ou monnaies des anciens, tiennent en quelque sorte le premier rang, parce que, émanées de l'autorité publique, leur témoignage en acquiert une authenticité presque incontestable.

II.

Les médailles impériales romaines, entr'autres, offrent un tableau complet de l'histoire de l'empire romain, et parmi ces médailles, celles de bronze qui furent battues à Rome, et par l'autorité du sénat, donnent encore des témoignages plus positifs, que celles d'or ou d'argent qui se fabriquaient sous l'autorité du prince, quelquefois dans les provinces, à la suite et au milieu du mouvement des armées, par conséquent avec moins de soin, et qui d'ailleurs ayant été souvent contrefaites par des faux mon-

noyeurs, présentent alors fréquemment des types et des légendes qui ne conservent plus la même exactitude historique. Par exemple, les médailles d'argent appelées *fourrées*, fabriquées furtivement à l'imitation des véritables, par ces faux monnoyeurs anciens, avec une *âme* de fer ou de cuivre, revêtue de feuilles d'argent fort minces, ne peuvent jamais faire autorité dans une discussion historique, parce que leur légende est souvent inexacte.

III.

Le partage de la fabrication des monnaies entre les empereurs et le sénat, sans être textuellement énoncé par les historiens, paraît prouvé par une foule de circonstances, par les médailles elles-mêmes, et par diverses inscriptions antiques, de sorte qu'il est généralement admis par les savans que, depuis le commencement de l'empire, la fabrication des monnaies d'or et d'argent appartint au prince, tandis que celle des monnaies ordinaires et usuelles de cuivre, continue à dépendre du sénat, et que c'est ce qu'indiquent les lettres SC. (abréviation de *senatusconsulto*) qui se font presque toujours remarquer sur ces dernières.

Mais ce partage n'eut lieu que relativement

aux monnaies réellement romaines, puisque les monnaies particulières des provinces, ou des villes grecques, leur avaient été conservées par des traités, ou avaient été autorisées ainsi que celles des colonies, par des concessions des empereurs ou du sénat, selon les temps, les lieux et les circonstances.

IV.

Cependant il faut avouer que les avantages que nous venons de reconnaître aux médailles de bronze, quant à l'autorité de leur témoignage dans les discussions historiques; il faut avouer, disons-nous, que ces avantages durèrent à peine trois siècles; parce que après les règnes de Gallien et de Posthume, au milieu des malheurs de l'empire, le sénat perdit sa prérogative, et les monnaies de bronze fabriquées ensuite avec les autres, furent même plus négligées que celles des métaux précieux.

V.

Les monnaies romaines de bronze des anciens temps, telles que les premiers AS, avaient été coulées : dans la suite, les monnaies furent fabriquées avec des flaons de métal coulés dans

des moules d'argile : ces flaons rougis au feu, étaient mis avec des pinces entre les deux coins, mais sans viroles, et frappés avec le marteau, et peut-être même quelquefois avec le mouton. Les coins paraissent avoir été d'un cuivre durci par quelque alliage, gravés au *touret* à la manière des pierres dures, et avoir été dans l'opération du monnoyage, emmanchés dans un mandrin de métal.

VI.

Cette composition des coins antiques, nécessairement plus fragiles que ceux des modernes, et qu'il fallait donc fréquemment renouveler, est sans doute une des causes de l'étonnante variété des types des monnaies romaines, variété que nous ferons remarquer plus bas.

Malgré l'imperfection du mécanisme de leur fabrication, les médailles romaines, surtout celles des premiers empereurs, sont souvent remarquables par la beauté du dessin, et par le relief de leurs types. Mais elles ne pouvaient jamais être d'une exacte régularité, ni dans leur grandeur, ni dans leur forme, ni dans leur poids.

VII.

Cependant les médailles de bronze se divisent

ordinairement suivant leur grandeur, en médaillons, grand bronze, moyen bronze et petit bronze. Mais cette classification introduite par les curieux est à peu près arbitraire, ou du moins *de convention*, plutôt que parfaitement exacte. Faute d'autre, on est cependant obligé de s'en servir.

Les médaillons dont la plupart ne portent point la marque de l'autorité du sénat (*S C*), et dont la grandeur et le poids diffèrent sensiblement entr'eux, paraissent avoir été, non des monnaies usuelles, mais des pièces fabriquées par l'ordre seul des empereurs, pour être distribuées en libéralités, lors de quelques circonstances ou événemens mémorables. Cependant, ceux de ces médaillons qui sont un multiple exact des médailles ordinaires, et qui portent d'ailleurs la marque sénatoriale, sont considérés comme de véritables, quoique plus grosses monnaies, et appelés par les Italiens *doubles-médailles* et non pas de vrais médaillons.

Quant aux médailles appelées de grand, moyen et petit bronze, elles ont été incontestablement les monnaies les plus usuelles. Aussi ce sont elles que l'on trouve le plus fréquemment, tandis que les médaillons sont en général fort rares.

VIII.

Mais il n'est point facile de fixer les valeurs de ces diverses médailles ou monnaies impériales de bronze, par rapport au *sesterce*, monnaie de compte ordinaire des romains; ni celle du sesterce en monnaie de nos jours. En un mot, il n'est point facile de déterminer d'une manière certaine les noms et la valeur que les Romains eux-mêmes donnaient à leurs monnaies de bronze.

Des auteurs modernes désignent souvent les médailles impériales de grand bronze sous le nom d'AS. Mais nous croyons cette dénomination erronée.

Cherchons donc quelle était réellement, sous les premiers empereurs, la valeur et la dénomination de ces monnaies. Mais, pour y parvenir, récapitulons brièvement ce que nous pouvons savoir sur l'histoire de toutes les monnaies romaines, et quand nous ne pourrons pas trouver la certitude, nous choisirons du moins l'opinion la plus vraisemblable, en nous appuyant le plus possible sur l'autorité des médailles mêmes, parce que, quoiqu'en dise un économiste moderne, il vaut mieux *faire l'histoire avec des monumens*, que de la faire avec des systèmes.

Un savant mémoire de M. Letronne avec le-

quel nous avons eu quelquefois le bonheur de nous rencontrer, et qui, d'autres fois, nous a servi à rectifier notre opinion, nous engage à présenter avec un peu plus de confiance tout ce qui a rapport à la fixation de la valeur du sesterce.

IX.

Ce qui laissera toujours des doutes, c'est que les auteurs anciens ne parlent guère que incidemment de leurs monnaies, et paraissent souvent se contredire, soit que leurs textes aient été altérés, soit que nous n'entendions pas suffisamment quelques-unes de leurs locutions. De plus, uniquement occupés des résultats importans de l'histoire, ils ont souvent dédaigné, dans le récit des détails, l'exactitude géométrique si chère aux modernes.

X.

Celui de tous les auteurs qui s'est expliqué avec le plus de clarté et de soins, *Pline*, n'est pas exempt de difficultés (*Vide lib. XXXIII*).

Il rapporte que, lorsque *Servius Tullius*, sixième roi de Rome, fit fabriquer les premières monnaies, (car jusqu'alors les Romains ne s'étaient servis que de lingots bruts, ou de mon-

naies étrangères) l'*AS* unité monétaire, pesait une livre ou douze onces de cuivre. Le sesterce de *deux as et demi* pesait donc alors, et valait *trente onces* de cuivre;

Que les premiers deniers d'argent ne furent fabriqués que long-temps après, vers l'an de Rome 485 : ils étaient taillés de 84 à la livre d'argent, pesaient par conséquent *un septième d'once*, et valaient *dix as*, ainsi que l'indique leur nom;

Que, pendant la première guerre punique, vers l'an 490, les besoins de l'État forcèrent de réduire subitement l'*as* à *deux onces*, c'est-à-dire au sixième de son poids primitif;

Qu'en 537, pendant la seconde guerre punique, et sous la dictature de *Fabius*, ce même *as* fut réduit au poids, d'*une once* : mais, en même-temps, il fut décidé que le denier vaudrait *seize as;*

Enfin que, vers l'an de Rome 563, la loi *Papiria* réduisit l'*as* à une *demi-once*.

Mais, arrivé à cette époque, Pline abandonne l'histoire de la monnaie, et nous retire son flambeau.

XI.

Examinons maintenant les monumens eux-mêmes. Quant aux monnaies d'argent, elles confirment parfaitement le récit de notre auteur.

On trouve fréquemment des deniers d'argent, des quinaires ou demi-deniers, et des sesterces ou quarts, avec le poids, les types et les marques numérales qu'il indique :

Savoir, des deniers portant, d'un côté, une tête casquée, et le plus souvent de l'autre deux cavaliers ou un char, notés tantôt *X*, tantôt *XVI* (selon la valeur ancienne de *dix as*, ou nouvelle de *seize as*), et pesant de *soixante-treize* à *soixante-quatorze grains* (poids de marc), des quinaires marqués V ou VIII, et enfin des sesterces notés HS, LLS. (Abréviation de *libra*, *libra semis*, c'est-à-dire, *deux as et demi.*)

En outre, et jusqu'à présent, il n'y a pas un seul exemple à citer d'une ancienne monnaie d'argent réellement romaine, qui contredise les assertions de Pline sur le poids des monnaies d'argent, car il est reconnu que les médailles dont *Savot* et quelques autres avaient voulu *arguer*, comme preuves de l'existence d'anciens deniers beaucoup plus pesans, il est reconnu, dis-je, que ces pièces ne sont pas de fabrique romaine, bien que quelques-unes portent le nom *ROMA* ajouté par sujétion, comme nous le remarquerons pour les monnaies d'or.

XII.

Mais les monnaies de bronze ne présentent pas le même accord avec le texte de *Pline*.

En effet nous remarquerons :

1° Que si l'on trouve des *as* et leurs sous-multiples avec les types indiqués, et de tous les divers poids désignés par *Pline* depuis *douze onces* jusqu'à *demi-once*, l'on trouve aussi fort souvent d'autres *as* bien romains, d'un poids intermédiaire, et dont l'existence semble démontrer que les réductions de cette unité monétaire, ne furent pas aussi subites qu'il le raconte.

Bien plus d'autres *as* fort anciens, marqués du nom ROMA, et de fabrique également romaine, présentent des types dont il ne fait pas mention.

Nous remarquerons encore :

2° Qu'il est également constaté par une multitude d'*as* consulaires, avec ou sans nom de familles, mais toujours reconnaissables à la marque numérale I, à la tête de *Janus*, et à la proue de vaisseau leur type primitif, que vers les derniers temps de la république, l'*as* ne pesa plus qu'un *quart d'once*, c'est-à-dire le *quarante-huitième* de son poids premier ;

3° Que cependant certains *as* des derniers

temps, tels, par exemple, que ceux de *Sextus-Pompée* sont d'un poids approchant d'une once, et paraissent contredire non-seulement la dernière réduction de l'*as* au quarante-huitième du poids primitif, mais même celle de la loi *papiria*.

XIII.

Tâchons de concilier toutes ces difficultés.

Quant à la dernière, on peut avec vraisemblance la résoudre, par cette considération que ces derniers *as* de *Sextus-Pompée*, ne furent sans doute frappés que dans les provinces, et selon des règles ou des coutumes locales, qui ne sont point de notre objet, mais qu'il importait de respecter dans l'émission d'une monnaie de détail. *Sextus-Pompée* ayant pris les armes pour venger la mort de son père, conserva pendant plusieurs années le gouvernement de quelques provinces, mais éloigné de Rome par ses rivaux, il n'y exerça jamais ni influence, ni autorité.

XIV.

Des deux autres objections fournies par les médailles de bronze contre le récit de *Pline*, on peut encore éluder la seconde, c'est-à-dire,

expliquer son silence sur la dernière réduction de l'*as* au quarante-huitième, en supposant que cet auteur n'a pas voulu donner l'historique de la monnaie, après l'époque de la loi *Papiria*, attendu peut-être que les changemens survenus en des temps plus rapprochés de ses contemporains, leur devaient être suffisamment connus.

Mais la première, celle résultant de l'existence de beaucoup d'*as* anciens, de poids intermédiaire à ceux qu'il énonce, et qui prouveraient que les réductions de cette monnaie ne furent pas subites, mais bien successives et insensibles, cette objection, dis-je, reste dans toute sa force, et elle n'est pas la seule.

XV.

En effet, une nouvelle difficulté contre l'assertion de l'historien, ressort des différences énormes et peu vraisemblables, qui, dans un laps de temps assez court, auraient existé entre les rapports du cuivre à l'argent.

Car si l'on voulait s'en tenir à la lettre de notre auteur, et fixer la fabrication du premier denier d'argent à l'an de Rome 485, tandis que la première réduction de l'*as* n'aurait eu lieu qu'en 490, il faudrait admettre contre toute vraisemblance que, pendant *cinq ans* (depuis 485

à 490) la livre d'argent avait valu *huit cent-quarante livres* de cuivre !!!

XVI.

Quelque soin que l'on mette à ne pas se livrer aux simples conjectures, l'on sera donc réduit à supposer, ou bien que les premiers deniers d'argent (dont il ne nous resterait cependant aucunes traces) furent d'un poids supérieur à ceux que nous connaissons, ou bien que la fabrication de ceux-ci n'a eu lieu qu'à l'époque même de la réduction de l'*as* à *deux onces*.

Alors la plus grande difficulté du récit de *Pline* disparaît; car la livre d'argent (ou les 84 deniers), équivalant toujours à 840 *as*, ne valait que 1680 *onces*, ou 140 *livres* de cuivre, ce qui n'est plus invraisemblable.

En 537, époque où le denier valut seize *as*, et où l'*as* pesa une once, la livre d'argent valait 1344 *as* ou *onces* c'est-à-dire, 112 *livres* de cuivre.

En 563 l'*as* ne pesant que demi-once, la livre d'argent ne valait plus que 672 *onces* ou 56 *livres* de cuivre.

Enfin dans les derniers temps de la république ou au commencement de l'empire, il semble que la *livre d'argent* ne devait plus valoir que 28 *livres* ou au plus 32 *livres* de cuivre,

puisque les deniers varièrent de la taille de 84 à 96 à la livre, c'est-à-dire de 7 à 8 à l'once, et que des monumens incontestables, c'est-à-dire la monnaie de bronze elle-même nous apprend que l'*as* ne pesait plus que le *quart de l'once*.

XVII.

Cette dernière proportion, quoique fort différente de celle qui existe maintenant, n'est cependant point impossible pour la capitale d'un empire, enrichi de toutes les dépouilles du monde connu, où les métaux précieux devaient surtout abonder, et où le bronze devait conserver de la valeur, puisqu'il était fort recherché pour la confection des ustensiles, des innombrables statues, et l'ornement des temples et des palais.

Il est d'ailleurs vraisemblable qu'un intérêt, facile à concevoir, put engager le gouvernement à diminuer le poids des espèces de cuivre, au dessous de la proportion naturelle du prix de ce métal. Les monnaies de cuivre offraient trop peu d'appas à l'intérêt des faux-monoyeurs pour qu'on pût en craindre la contre-façon, et le profit de leur fabrication put s'augmenter par cet affaiblissement, sans exposer l'Etat à trop d'inconvéniens.

C'est ainsi que dans beaucoup d'États modernes la petite monnaie de cuivre ou de billon, n'a point une valeur intrinsèque proportionnée à celle des monnaies d'or ou d'argent.

XVIII.

Toutefois les différences de proportion entre les valeurs du cuivre et de l'argent, remarquées plus haut, sont encore bien grandes, même en n'admettant que les mieux établies, et en rejettant comme nous l'avons fait la première de toutes, comme trop invraisemblable, et en expliquant la dernière. Cependant quand on se rappelle que, dans nos monarchies modernes, des circonstances malheureuses, ou de faux systèmes, ont introduit des variations subites entre la valeur des espèces et la monnaie de compte, par exemple, en France à l'époque du système de *Law :* on peut croire qu'il n'y a rien d'impossible dans le récit de *Pline*, et que, s'il s'y rencontre des obscurités, nous en trouvons quelquefois dans l'histoire des monnaies et des finances de notre propre patrie.

Mais il est temps de passer aux monnaies impériales dont la connaissance exacte est particulièrement l'objet de nos recherches.

Au commencement de l'empire, les monnaies d'argent différèrent peu, en poids, de celles frap-

pées sous la république. Seulement les deniers au lieu d'être à la taille de *quatre-vingt-quatre* à la livre, comme nous l'avons déjà dit, tombèrent peu à peu à celle de *quatre-vingt-seize* et même de *cent*, et dans la suite ils baissèrent encore en poids, tout comme en titre.

Mais quoique leurs types, qui, depuis les derniers temps de la république, variaient continuellement, n'offrent plus de marques numérales, on reconnaît toujours et clairement l'ancienne division en deniers et en quinaires : et le denier valait toujours 16 *as*.

Quant aux pièces appelées par les antiquaires *médaillons latins d'argent*, il paraît prouvé que tous ceux du haut empire n'ont point été frappés à Rome, mais bien dans les provinces d'Asie; et que ceux de *Gordien-Pie* et de ses successeurs, bien réellement de fabrique romaine, n'ont pas été une monnaie usuelle, mais servaient aux libéralités du prince, ainsi que les médaillons de bronze.

XX.

Quant aux monnaies impériales de bronze, celles même des premiers règnes ne conservant aucun vestige des anciens types, et ne se trouvant ni fort égales, en poids, les unes aux autres, dans chaque module, ni des multiples exacts

de l'*as* dont les lois ou les exemples cités plus haut indiqueraient la pesanteur, il est presque impossible de fixer d'une manière rigoureuse et de démontrer le rapport de chaque espèce de médailles à l'*as*, et par conséquent au *sesterce* de compte, qui en valait *quatre*.

Ce manque de régularité et d'exactitude dans le module et dans le poids, et qui provient sans doute de l'imperfection des procédés mécaniques de leur fabrication, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, est le plus grand obstacle à des comparaisons exactes qui pourraient conduire à la fixation des valeurs. En un mot, on est réduit aux approximations.

XXI.

Cependant pour avoir un terme moyen, ayant pesé un grand nombre de médailles, dites de grand bronze, des premiers empereurs, et les mieux conservées possible, on reconnaît qu'on ne s'écarterait pas beaucoup de la vérité à les estimer, l'une dans l'autre, du poids de sept de nos gros, ce qui est à peu près le poids de l'once romaine, d'après les données les plus vraisemblables. Ces pièces pesaient donc environ quatre *as* selon la dernière réduction ; d'où l'on peut conclure que la monnaie appelée actuellement *médaille de grand bronze*, passait

dans la circulation pour le *sesterce*, et y avait cette valeur sous les premiers empereurs : le *moyen bronze* devait alors valoir le *demi sesterce*, et le *petit bronze* passer pour l'*as*.

Cette conjecture est confirmée par divers passages d'auteurs anciens, qui nous apprennent que, sous ces empereurs, le *nummus* ou *sesterce* était la grande monnaie de cuivre la plus commune.

Enfin l'inspection de quelques médailles de *Néron*, en bronze, qui portent des marques numérales, semblables à celles des monnaies consulaires, et qui sont en proportion du poids des pièces, semble étayer encore et rendre de plus en plus probable cette opinion.

Nous aurons soin de faire remarquer ces médailles de Néron, dans la suite du catalogue.

Au reste Savot (p. 242 de ses discours), pensait déjà, il y a deux siècles, que les médailles de grand bronze, postérieurement aux tems de Pline, avaient été de véritables sesterces. Nous conjecturons seulement qu'il faut faire remonter plus haut cette appréciation. Le savant Pinkerton est aussi de cet avis. Cependant Eckhel n'ose pas décider.

XXII.

Cherchons maintenant à évaluer, en monnaie

de nos jours, le *sesterce* considéré comme monnaie de compte des Romains; nous trouverons des résultats différens, selon la base des calculs, et selon les temps.

Voilà pourquoi beaucoup de savans n'ont pu tomber d'accord dans cette recherche.

Si l'on prend pour base le *denier* d'argent des derniers temps de la république, ou des premiers empereurs (denier qui pèse à peu près *un gros*, poids de marc) et qui vaut, intrinsèquement (1), environ 16 *sols* de notre monnaie actuelle, il en résulte que le *sesterce*, quatrième partie de ce denier, vaut environ 4 *sols*.

Si l'on passe au régne de *Néron* où le denier pèse un huitième de moins que le précédent, ce dernier valant alors à peu près 14 *sols*, le *sesterce* est réduit à 3 sols et demi.

Plus tard et lorsque *Didius-Julianus* eut acheté l'empire de l'avarice des prétoriens, et se vit forcé d'altérer le titre ancien des monnaies d'argent, le *denier* et par conséquent le *sesterce* baissent considérablement de valeur. Plus tard encore le titre des monnaies d'argent continue à baisser. Sous *Septime-Sévère* elles contiennent

---

(1) *Les deniers* des temps de la république et des premiers empereurs sont d'argent fin, quoique leur titre ne soit jamais exactement uniforme.

déjà la moitié d'alliage, et sous *Gallien* les deux tiers. Nous parlons ici en général ; car dans le même règne il y a souvent beaucoup de différence de titre, d'une médaille à l'autre.

XXIII.

Entrons dans quelque détails. Depuis le règne de *Caracalla*, et son dix-huitième tribunat, il parut des deniers d'un module nouveau, qui surpassaient les anciens en poids et en volume. Dans ces nouvelles monnaies, la tête du prince est constamment radiée.

Quoique le plus souvent d'un titre encore inférieur à ceux de l'ancien module, ces nouveaux deniers valaient cependant davantage, grâce à l'excès du poids.

Il y a apparence que ces nouveaux deniers qui se montrent concurremment avec les anciens, jusqu'au règne de *Philippe ;* et ensuite seuls jusqu'à *Postume*, il y a apparence, dis-je, qu'ils furent introduits pour favoriser les soldats ou certaines provinces, lorsque, pour des raisons quelconques, les empereurs voulaient y maintenir à la monnaie d'argent un peu plus de valeur intrinsèque.

XXIV.

Les monnaies d'argent, après *Gallien*, finissent par tellement s'avilir, qu'il est presque impos-

sible de deviner quel pouvait être le rapport de cette espèce de billon avec la monnaie ordinaire de cuivre : elles disparaissent même pendant un certain temps, pour ne reparaître que sous *Dioclétien,* Mais nous ne nous occupons que du haut-empire, et les remarques ci-dessus sont suffisantes pour la recherche de l'évaluation du *sesterce,* sous les premiers empereurs, et d'après la base des monnaies d'argent.

XXV.

Jusqu'à présent nous n'avons point parlé des monnaies d'*or,* pour ne pas compliquer les questions, et ne pas multiplier les rapports qui auraient résulté de leur comparaison successive avec les variations de l'argent et du cuivre. Il est cependant nécessaire d'en dire un mot, sans dépasser les bornes de cette esquisse.

Les premières monnaies romaines, d'*or,* furent battues, dit-on, l'an de Rome 547. Mais il nous en reste si peu, et celles que l'on croit de cette classe sont si peu uniformes dans leur poids, leur type, et leur fabrique, que la comparaison des unes aux autres semble augmenter nos incertitudes.

Il paraîtrait cependant d'après le texte de *Pline* que ces anciennes monnaies d'*or* furent

d'abord des multiples du *scripule* (vingt-quatrième partie de l'once) et d'une valeur de *vingt sesterces* ou *cinq deniers* pour chaque *scripule d'or,* ce qui donnait un assez fort bénéfice de fabrication.

Mais dans les derniers temps de la république et surtout sous les premiers empereurs, les monnaies d'or deviennent très-abondantes, et tant par leur comparaison que par les textes des historiens, il est clairement démontré qu'elles furent d'abord taillées de *quarante* à la livre, ensuite de *quarante-cinq*, et que leur poids diminua peu à peu, au fur et mesure que s'affaiblissiaent les monnaies d'argent, mais de manière à ce que l'*aureus* ou *denier d'or* valût toujours *vingt-cinq deniers d'argent* ou *cent sesterces.*

XXVI.

Dans la suite, le poids des monnaies d'or diminua beaucoup, et parut suivre d'autres proportions, tellement que, vers le temps de Constantin, les pièces d'or appelées alors *solidus*, furent taillées de *soixante-douze* à la livre, mais leur titre fut toujours très-bon, parce que les empereurs percevant les tributs en monnaies d'*or*, tandis qu'une partie de leur dépense se

faisait en monnaie d'argent et de cuivre, ils étaient intéressés à ne pas altérer la valeur de l'*or*, quoique induits par la nécessité ou un intérêt mal-entendu, à diminuer, comme nous l'avons dit plus haut, le titre ou le poids des autres monnaies, dont ils achetaient la matière en grosses masses, et sur la fabrication desquelles ils gagnaient par conséquent beaucoup.

XXVII.

Le peu de mots qu'on vient de lire sur les monnaies d'or, peut suffire cependant à établir un nouveau calcul sur la valeur du sesterce.

En effet l'*aureus* des premiers empereurs équivalant dans le temps à *vingt-cinq deniers* ou à *cent sesterces*, et ayant actuellement une valeur intrinsèque de 26 francs environ, il en résulte évidemment que le *sesterce* vaudrait 26 *centimes*, en en calculant la valeur d'après la base des monnaies d'*or*.

XXVIII.

Si enfin c'étaient les monnaies de cuivre que nous prissions pour base de l'évaluation du *sesterce*, à chaque époque où l'*as* changea de poids, le *sesterce* changerait aussi de valeur, et

les résultats seraient encore différens de ceux ci-dessus obtenus.

En effet il est naturel que les métaux monnoyés changent de valeur les uns par rapport aux autres, parce que leur plus ou moins d'abondance, et leur emploi dans les arts, les rend *marchandise* dans le commerce, tandis que la loi voudrait les rendre *monnaie*, ou moyen fixe d'échange. A la longue le besoin du commerce l'emporte sur la loi qui est alors forcément modifiée.

XXIX.

Mais pour en revenir à la question qui nous occupe, dans cette variation continuelle de valeurs des différens métaux, il paraît naturel de prendre, pour base des calculs, le métal dont la monnaie semble avoir été la plus ancienne, la plus usuelle, et avoir le moins varié (je ne dirai pas dans son prix, puisqu'il n'est que relatif) mais dans sa forme, dans son poids, et dans sa dénomination.

A ces divers titres, et malgré ses variations, le *denier* nous offrira donc encore le terme de comparaison le plus simple, pour l'évaluation du *sesterce* dans les derniers temps de la république et le commencement de l'empire.

Aussi c'est sur cette base que la plupart des antiquaires ont établi leurs calculs.

XXX.

Observons au reste que, pour bien apprécier l'importance réelle de certaines sommes relatées dans l'histoire, il ne suffit pas de trouver le rapport intrinsèque des monnaies anciennes aux nôtres; il faudrait encore connaître et comparer le prix des denrées de première nécessité à ces diverses époques. Mais les historiens ne nous ont fourni que rarement les détails nécessaires pour calculer cette nouvelle valeur relative des monnaies de chaque siècle.

XXXI.

Qu'il nous soit permis en finissant ce sujet de faire une dernière observation sur les rapports de la livre romaine aux poids modernes.

Différens auteurs qui ont cherché à les établir d'une manière rigoureuse, partant toujours de bases différentes, ont dû arriver à des résultats différens.

Ceux qui ont pris pour base les monnaies d'*or* romaines nous paraissent devoir être plus près de la vérité, que ceux qui ont établi leurs calculs

sur les poids ou monnaies des autres métaux. 1° Parceque le prix de l'or a dû faire apporter plus d'exactitude dans le poids des monnaies d'un métal si précieux ; 2° parceque les espèces d'or ont pu conserver, dans le sein de la terre d'où le hasard les retire, leur poids primitif, tandis que l'argent et surtout le cuivre s'oxidant facilement, les monnaies de ces derniers métaux ont dû s'altérer d'une manière sensible.

Mais quand il s'agit du poids des monnaies romaines, il faut se garder de faire servir à ces calculs, les monnaies qui ont pu être battues dans les provinces; 1° par les peuples alliés qui par sujettion inscrivaient le nom de Rome sur leurs monnaies propres (tels par exemple que plusieurs petits peuples de la grande Grèce.) 2° Par les proconsuls ou chefs de parti, qui en faisant battre monnaie, adoptaient souvent pour le poids des espèces, les règles ou coutumes des pays où ils se trouvaient.

Cependant malgré toutes ces précautions, les diverses évaluations des savans ne s'accordent pas parfaitement, soit que les monnaies d'or romaines se ressentant de l'imperfection du monnoyage, ne soient pas d'un poids toujours égal et proportionnel entr'elles, ou qu'elles aient été rognées et altérées par une cause quelconque ; soit qu'une variation momentanée, légale peut-

être, mais inconnue à nous, ait pu faire fabriquer des espèces plus pesantes ou plus légères.

Au reste il nous semble qu'on doit choisir, comme la plus vraisemblable, l'évaluation donnée par M. Letronne dans un savant mémoire ; et qui ayant été le résultat et *la moyenne* en quelque sorte, d'une multitude d'observations dirigées par la plus saine critique, porte la livre romaine à *six mille, cent-soixante grains*, c'est-à-dire à *dix onces, cinq gros, quarante grains* poids de marc.

XXXII.

Après avoir recherché la valeur des monnaies chez les Romains, on trouvera sans doute nécessaire de jeter au moins un coup-dœil sur leur manière de compter.

Leur numération était beaucoup moins simple que la nôtre, et cependant la très-modique valeur du *sesterce* (leur unique monnaie de compte) exigeait de grands nombres pour exprimer des sommes, même médiocres. De là des abréviations fréquentes, des distinctions presque subtiles, et par conséquent de la difficulté et de la confusion, dans l'expression des sommes considérables.

Quand les Romains usaient du mot *sestertius*

au masculin, ils sous-entendaient en même-temps *nummus*, et alors on doit comprendre autant de *sesterces* qu'indiquent les noms de nombre, ou les chiffres. Par exemple *trecenti sestertii* ou *CCC. SESTERTII* signifient simplement trois cents *sesterces*.

Mais quand ce même nom était au pluriel neutre, le nombre *mille* était sous-entendu ; *trecenta sestertia* ou *CCC. SESTERTIA* signifient trois cent mille *sesterces*.

Enfin quand le mot était au neutre singulier ou génitif pluriel, et accompagné d'un nombre adverbe finissant en *ies*, alors le nombre *cent mille* était sous-entendu et l'expression :

Trecenties sestertium doit être expliqué par trente millions de *sesterces*.

Lorsqu'il s'agissait d'écrire ces valeurs en abréviation on le faisait ainsi :

HS. Trecenti.
HS. Trecenta.
HS. Trecenties.

Mais quand, pour abréger encore davantage, on ne se servait que de chiffres, il devient alors très-difficile de deviner le nombre qu'on a voulu exprimer, et la vraie leçon ne peut se déterminer que par diverses circonstances.

Si, par exemple, il était simplement écrit :

HS. D. on pourrait interpréter la somme de trois manières bien différentes.

Sestertii quingenti ou cinq cents sesterces,

Sestertia quingena ou cinq cent mille sesterces.

Sestertiûm quingentiès ou cinquante millions.

Tibère usa de cette équivoque pour frauder *Galba* du riche legs qui lui était fait par *Livie.* Le testament portait *HS. D.* L'intention était visiblement *HS. quingenties.* Tibère eut l'avarice d'interpréter *HS. Quingena.*

Il y a encore beaucoup d'autres abréviations ou formules à connaître, principalement dans les inscriptions. Le chiffre couvert d'une ligne horizontale doit être multiplié par *mille.* $\overline{X}$ signifie *decem millia*, etc.

Mais il nous est interdit par notre plan d'entrer dans plus de détails.

XXXIII.

Après cette digression, trop longue peut-être, sur les monnaies romaines considérées dans leur valeur pécuniaire, passant maintenant à l'examen de leurs types, il faut d'abord remarquer que les Romains ne regardaient point comme l'apanage exclusif de la souveraineté le

droit de figurer sur la monnaie, et d'y graver un nom, une effigie ou un symbole.

Dès le sixième siècle de Rome, et à une époque où les Romains étaient le plus jaloux de leur liberté, les magistrats chargés du soin des finances de la république, furent souvent autorisés à inscrire sur les monnaies frappées pendant leur administration, leurs noms ou leurs monogrammes, tout en conservant les anciens types qui jusqu'alors avaient été uniformes.

Ensuite, et à ce qu'il paraît vers le commencement du septième siècle, ces mêmes magistrats purent (du moins sur la monnaie d'argent) faire graver l'effigie ou les symboles de ceux de leurs ancêtres qui s'étaient illustrés, ou des emblêmes rappelant leur origine, ou leurs noms. Il en résulte une variété infinie de types, de légendes, d'abréviations; variété qui rend l'explication de ces monnaies non seulement très-difficile, mais encore, dans tous les cas, plus hypothètique que positive : elles n'offrent d'ailleurs aucunes dates; et l'on est réduit à les ranger selon l'ordre alphabétique du nom des familles.

XXXIV.

Cependant aux mêmes époques, l'on continuait aussi à frapper des monnaies aux anciens

types. Des circonstances qui nous sont inconnues décidaient sans doute du mode de fabrication. Mais il est certain que non seulement des *deniers* d'argent, mais des *as* de même fabrique et de même poids (et que par conséquent nous devons croire contemporains) tantôt portent, et tantôt ne portent point des noms ou monogrames de familles.

Les curieux appellent ordinairement monnaies des familles romaines, toutes celles des temps de la république, et, parmi celles-ci, *monnaies des familles incertaines*, toutes celles qui ne portent aucune indication de noms particuliers, même celles qui n'offrent purement que les anciens types. Mais il semblerait plus exact d'appeler ces dernières *monnaies consulaires*, ou *monnaies ordinaires* de la république.

XXXV.

Les triumvirs monétaires, dont l'établissement remonte selon quelques auteurs vers l'an de Rome 465, mais selon d'autres beaucoup moins haut, et dont il est encore fait mention sur les monnaies des premières années du règne d'Auguste, étaient ordinairement et spécialement chargés à Rome, du soin de présider à la fabrication des monnaies; (mais vraisembla-

blement sous l'inspection des magistrats supérieurs), de même que dans les provinces les questeurs remplissaient les mêmes fonctions, sous l'autorité des *pro-consuls* ou des *préteurs*.

Ces triumvirs surtout dans les derniers temps inscrivirent aussi sur la monnaie, leurs noms et leurs fonctions désignées par les lettres *III. VIR. A. A. A. F. F.* qui sont les abréviations des mots *trium VIR. Auro. Argento. Aere. Flando. Feriundo.* Leurs noms s'y trouvent souvent seuls, et d'autres fois accompagnés de ceux des autres magistrats.

XXXVI.

Quand Jules-César, après son troisième consulat, eût acquis une puissance illimitée, sans défendre aux magistrats ordinaires de continuer à inscrire leurs noms sur la monnaie, il fit mettre ouvertement sur celle d'or et d'argent, sa propre effigie, ce qui ne s'était point encore vû d'homme vivant. Il fut ensuite imité par les compétiteurs qui se disputèrent le pouvoir jusqu'à l'avénement d'Auguste.

Sous celui-ci, la prérogative usitée des magistrats disparut peu à peu; mais l'empereur ne s'empara pas exclusivement des types de la monnaie : il y admit ou l'effigie, ou les noms

des princes et princesses de sa famille; et l'on voit, par exemple, son gendre *Agrippa* et ses petits fils y paraître fréquemment. Quant aux princesses il semble qu'elles ne furent admises à cet honneur qu'avec certains ménagemens. Leur effigie figure sur les médailles frappées dans les provinces, avant de paraître sur celles frappées à Rome même, et ne parut ensuite sur ces dernières, que sous le symbole de quelques *divinités* ou *vertus*.

XXXVII.

Mais l'usage introduit par Auguste se perpétua, et presque tous ses successeurs, firent ou laissèrent figurer leurs épouses et leurs enfans sur une partie des monnaies. Quand on ne les trouve pas sur les médailles romaines proprement dites, on les voit presque toujours sur celles de quelque ville de l'empire.

Ces médailles d'impératrices ou de jeunes princes qui n'ont point régné, sont en général moins abondantes que celles des princes qui ont tenu réellement le sceptre : et quoique recherchées des curieux pour cette raison, et pour la généalogie des familles impériales, s'il est permis de s'exprimer ainsi, elles sont ordinairement moins intéressantes sous le point de

vue de la chronologie et des événemens nationaux qu'elles retracent rarement comme les médailles des empereurs.

XXXVIII.

Passons à celles-ci, et à ce que leurs légendes et leurs types présentent ordinairement de plus intéressant. Commençons par les noms, les dignités et les titres du prince.

On sait que Jules-César acheva de détruire la république, en obtenant par la force des armes un pouvoir illimité. Octave son fils adoptif, héritant suivant la coutume romaine, de son nom, de ses richesses et de sa puissance, finit par fonder et établir le gouvernement de l'empire. Le nom d'*Auguste* qui lui fut accordé par le sénat et le peuple, devint ensuite, avec celui de *César* l'apanage et le titre, non seulement de tous ses successeurs légitimes, mais de ceux mêmes qui, dans la suite, se saisirent violemment du souverain pouvoir. Les princesses des familles impériales admises au partage de cette espèce d'héritage, furent aussi appellées *Augusta*.

Mais le titre d'*Auguste* n'appartint qu'aux princes réellement revêtus de la souveraineté; leurs fils naturels ou adoptifs, avant d'être as-

sociés à la souveraine puissance, étaient appellés seulement *César*, et ce dernier nom, (nom propre dans son origine) devenu une dignité, désignait les héritiers présomptifs de l'empire.

Au reste le système d'adoption se conserva toujours, et conformément à l'usage, le prince adopté prenait, avec les titres, les prénoms, noms et surnoms de son bienfaiteur, et les joignait aux siens; nous en verrons de fréquens exemples.

XXXIX.

La puissance tribunitienne était en quelque sorte la base de l'inviolabilité et de la puissance illimitée des empereurs (qui étaient censés avoir succédé aux droits des anciens tribuns du peuple et les avaient accrûs). Cette puissance ou dignité était le titre dont ils négligeaient ordinairement le moins de faire mention, mais comme elle était censée renouvelée chaque année, c'était par elle qu'ils comptaient presque toujours les années de leurs règnes, et c'est elle qui offre ainsi le plus de secours aux recherches chronologiques. Malheureusement pour ces recherches, le *quantième* de la puissance tribunitienne n'est pas toujours exprimé sur les médailles.

Il paraît que jusqu'à *Antonin-Pie*, ce renouvellement fictif de la puissance tribunitienne, avait lieu chaque année au jour même où elle avait été accordée pour la première fois : mais que depuis la huitième année du règne de cet empereur jusques à Gallien, elle fut censée renouvelée annuellement aux kalendes de janvier, quel que fût le jour où le prince en avait été d'abord revêtu.

Cette dernière opinion n'est point incontestable, il est vrai ; elle ne se prête pas à l'explication de toutes les combinaisons de dates offertes par les médailles, sans exception ; mais elle parait plus probable que toute autre. (Voyez Eckhel ; t. VIII, p. 391 et suiv.)

Dans le bas empire, l'usage de mentionner la puissance tribunitienne et de compter son renouvellement, devint d'abord moins fréquent et finit ensuite par cesser entièrement.

XL.

Souvent les empereurs avaient été consuls avant d'être élevés à la souveraine puissance. Par respect pour les anciens usages, loin de dédaigner et d'omettre ce titre, ils se faisaient encore revêtir de temps en temps du consulat, et ils en rappelaient le nombre dans l'énuméra-

tion de leurs dignités. Toutefois ils mettaient peu d'importance à l'accroître; et dans l'intervalle de leurs consulats, ils conservaient le titre du dernier.

Malgré ce désavantage, la comparaison des consulats du prince (toujours insérés d'ailleurs dans les fastes consulaires), leur comparaison, dis-je, avec les puissances tribunitiennes, et avec les autres titres, et enfin avec les types des médailles, offre de fréquents secours pour la chronologie.

XLI.

Mais dans les calculs chronologiques des consulats, il faut se rappeler qu'indépendamment des consuls ordinaires, les empereurs, pour multiplier leurs faveurs, avaient abusé de l'usage des consuls subrogés, *consules suffecti*, pour établir sous le même nom, des espèces de consuls honoraires, dont le nombre n'était point déterminé, et dont la dignité comptait cependant dans l'énumération des consulats : or comme plusieurs princes, avant de parvenir à l'empire avaient été ainsi *consuls subrogés*, ou ne dédaignèrent point de le devenir, depuis leur avénement, il faut alors avoir égard à cette circonstance, pour concilier des contradictions

apparentes qui peuvent quelquefois ressortir de la comparaison des consulats avec les puissances tribunitiennes.

XLII.

D'autres fois des consulats simplement promis ou désignés, paraissent avoir été confondus avec des consulats réellement acquis, ou du moins le mot *DESignatus* a été omis. Mais les cas en sont fort rares, et il y a même apparence que la plupart des médailles alléguées en exemple, ont été mal lues : erreur causée sans doute, parceque les nombres exprimés auront été altérés par le laps du temps, ou quelque frottement.

De tout ceci il résulte, que la chronologie des médailles a souvent besoin d'être éclaircie par la comparaison des historiens, comme en revanche elle confirme souvent ou rectifie les assertions de ceux-ci ; mais, dans ce dernier cas, il faut pouvoir s'étayer sur plus d'un exemple. Il faut d'ailleurs se rappeler que la date d'une médaille s'applique à la médaille elle-même, et non à l'événement que relate son revers, événement, qui peut quelquefois être antérieur de plusieurs années.

Au reste quoique le consulat ait subsisté

jusqu'au régne de Justinien qui réunit cette dignité à la couronne impériale, cependant longtemps avant cette époque, et dès le commencement du bas-empire, les empereurs négligèrent le plus souvent de la mentionner sur la monnaie, où elle ne paraît qu'à de longs intervalles.

XLIII.

Dans l'origine le titre d'empereur (*imperator*) était donné, comme l'on sait, par les soldats à leur général victorieux, et renouvelé à chaque victoire éclatante. Depuis l'établissement de l'empire, le prince étant le généralissime de toutes les armées romaines, s'attribuait le mérite de toutes les victoires obtenues; soit qu'il eût commandé lui-même les armées, soit que, sans y paraître, il n'eût fait la guerre que par ses lieutenans. C'est ainsi que l'on voit souvent le prince se déclarer *empereur* pour la quinzième ou vingtième fois, et se donner en même-temps pour surnoms, des titres forgés avec les noms des peuples vaincus. Quelquefois même, par une démence presque inconcevable, on vit tel empereur prétendre triompher des peuples qui avaient battu ses armées et se parer impudemment du titre de leur vainqueur.

Au reste ce titre d'*imperator* devint bientôt un des attributs de la souveraineté. Car on le voit porté par des princes dès les premiers jours de leur règne, et sans qu'aucune victoire, sans qu'aucune guerre y eût donné lieu. Mais alors (c'est-à-dire lorsqu'il est un attribut de souveraineté) il précède tous les noms et titres, même celui de *César*, et n'est suivi d'aucun nombre. Quand au contraire il désigne les victoires, il est rapporté après le nom, et souvent même à la fin de tous les autres titres.

XLIV.

Chez les Romains le sacerdoce avait été presque constamment uni aux fonctions civiles et politiques. A la tête du collége des prêtres se trouvait le grand pontife, choisi par eux ou par le peuple, selon les révolutions de la république.

Depuis qu'Auguste eut été revêtu du grand pontificat et en eut accru l'autorité, cette dignité (qui de tout temps était accordée pour la vie, et n'avait pas besoin d'être renouvelée) fut toujours attachée à la personne du prince, et lui était déférée par le sénat, selon ce qu'avait réglé Tibère.

Jusqu'au régne de *Balbin* et de *Pupien* qui furent élus simultanément, le grand-pontificat

n'appartint qu'au souverain principal, et non pas à ses collègues, quand il avait jugé à propos de s'en adjoindre. Mais ceux-ci pouvaient être *simplement pontifes* et en prenaient souvent le titre.

Depuis *Balbin* et *Papien* le grand pontificat paraît avoir été le partage de tous les collègues à l'empire, qui finirent par se l'arroger eux-mêmes, et sans recourir au sénat dont toutes les prérogatives disparaissaient peu à peu.

Au reste, après l'établissement complet du christianisme, ces dignités sacerdotales durent naturellement être abandonnées par les empereurs. Si des princes chrétiens les retinrent encore pendant quelque-temps, ce fut pour profiter du pouvoir politique et des richesses qui y étaient attachées. On fixe assez généralement l'abandon définitif et entier du grand pontificat au règne de *Gratien*.

XLV.

Toutes les autres dignités importantes connues du temps de la république, étant souvent cumulées par les empereurs ou leurs enfans, les titres de ces dignités, entr'autres ceux de *censeur*, d'*augure*, de *prince de la jeunesse*, se rencontrent encore sur les médailles. Mais il suffit de quelque connaissance de l'histoire ro-

maine, et de l'analogie, pour en avoir l'explication.

Mais outre ces titres exprimant ou rappelant les anciennes magistratures, des titres ou surnoms purement honorifiques, tels que ceux de *père de la patrie*, de *très-bon*, de *pieux*, d'*heureux*, furent décernés aux princes par la reconnaissance publique, plus souvent encore par un excès de flatterie dont le sénat était ordinairement l'organe. Cet usage devint même si commun, qu'une fois accordés à un prince, ces titres ou surnoms d'honneur passaient presque toujours en héritage à ses successeurs. Dans le bas-empire on vit encore des titres nouveaux, tels que ceux de *dominus* ou de maître, de *senior*, etc.

Au reste dans la suite du catalogue nous ferons remarquer l'origine de ces surnoms, ou du moins l'époque où ils paraissent pour la première fois.

XLVI.

Les noms et surnoms des princes et leurs dignités, sont ordinairement gravés sur les médailles du côté de la tête; et ce côté seul serait déjà assez intéressant pour donner de l'importance à leur étude : car indépendamment de la

légende qui contient souvent, et les élémens nécessaires pour calculer les dates, et des surnoms glorieux dont la mention relate déjà en quelque sorte l'événement qui y avait donné lieu, les têtes elles-mêmes nous donnent des portraits authentiques d'une multitude de personnages illustres, dont nous ignorerions la ressemblance sans leur secours : elles nous donnent encore, avec l'histoire de l'art du dessin dans chaque siècle (dont la gravure des médailles porte pour ainsi dire le cachet), l'histoire particulière du costume et des coëffures. Enfin sans elles, il aurait été impossible de reconnaître et de classer cette immensité de statues, de bas-reliefs, de monumens de toute espèce, que l'antiquité nous a légués.

Mais les dignités et les surnoms ne sont pas toujours entièrement écrits du côté de la tête : ils occupent souvent en partie la légende des revers et les types de ceux-ci sont une des principales causes de l'intérêt et de l'utilité historique des médailles.

XLVII.

Nos monnaies modernes calquées les unes sur les autres, présentent ordinairement pendant chaque règne, ou même pendant plusieurs

règnes de suite, un revers uniforme qui, le plus souvent n'est qu'un écusson des armoiries du prince. Mais les médailles impériales romaines, changeaient continuellement de revers, et les types de ceux-ci accompagnés d'une légende appropriée, retraçaient presque toujours les événemens dont on voulait conserver la mémoire. Il est vrai que la flatterie déguisait souvent la vérité, ou entassait des éloges vagues et peu mérités; que quelquefois elle célébrait bien à tort de prétendues vertus d'un prince réellement odieux par les vices opposés! Mais aussi combien ne voit-on pas, sur ces revers, d'événemens importans retracés avec fidélité, et avec une noble concision! Combien de détails omis par les historiens, n'y sont-ils pas découverts chaque jour! Enfin de même, et plus encore que dans l'examen des têtes, sous le rapport de la chronologie et de l'art, que de choses à y étudier!

XLVIII.

Les légendes soit des têtes, soit des revers sont souvent écrites avec des abréviations : celles des têtes, ou plus généralement encore celles des noms et des titres, sont plus faciles à expliquer, attendu qu'elles sont moins variées, et que

les médailles comparées les unes aux autres s'expliquent mutuellement. Mais les autres abréviations des revers sont quelquefois très-difficiles à deviner : elles exigent une connaissance approfondie, non-seulement des locutions latines, mais aussi de l'histoire : la comparaison de toutes les médailles et inscriptions antiques du même genre qu'on peut se procurer ; et enfin un esprit assez sage pour éviter les systèmes uniquement ingénieux, qu'il est si facile de créer, mais qu'il est plus facile encore à la saine critique de détruire.

Au reste il est presque impossible de donner sur ce sujet des règles générales, et ce n'est qu'en examinant attentivement, et beaucoup de médailles, et les explications qu'en ont donné les antiquaires les plus habiles, qu'on pourra acquérir les moyens d'expliquer les abréviations des légendes nouvelles qui viendraient à se présenter. (1)

---

(1) Il est peut-être bon de remarquer ici que beaucoup d'antiquaires, principalement dans le seizième et le dix-septième siècles, bien que très-savans d'ailleurs, se sont livrés à une infinité de conjectures plus ou moins ingénieuses, mais généralement rejetées aujourd'hui ; et qu'en conséquence, ils ne sont point des guides sûrs dans cette étude.

Cependant quelque discernement que l'on apporte, l'on trouve souvent des abréviations inexplicables : telles sont entre autres celles à *l'exergue* des médailles du bas-empire. Soit que les lettres dont elles sont composées, indiquent le lieu de fabrication et la marque des monétaires, ou aient rapport à la valeur numéraire de la monnaie, il est de fait que les plus savans ont cherché vainement des explications qui s'appliquassent à tous les cas qui se présentaient. Nous n'en citerons qu'un seul exemple.

Rien n'est plus commun que les lettres ou le mot *CONOB* à l'exergue des médailles du bas-empire, principalement de celles d'or. Les uns ont imaginé qu'il fallait lire *CONstantinopoli OBsignatum*, c'est-à-dire, que la médaille avait été frappée à Constantinople. Mais on a bien vîte objecté que ces mêmes lettres se retrouvaient quelquefois sur les monnaies de certains empereurs, ou princes d'occident en guerre, et non reconnus par ceux de Constantinople..... Et cette seule objection a suffi pour détruire l'explication proposée.

D'autres antiquaires ont pensé que ces lettres étaient l'abréviation de *CONflatum OBrisum*, et signifiaient que la monnaie était d'*or* fin.

Mais comme elles se voient aussi sur des monnaies de cuivre, il a fallu renoncer également à cette seconde leçon.

D'autres hypothèses moins plausibles encore, ont été énoncées; mais ce n'est pas ici le lieu de les discuter, et il nous suffira de conclure qu'il est des choses qu'il faut savoir ignorer jusqu'à ce qu'un heureux hasard nous les apprenne. Peut-être qu'un jour nous apprendrons le mot de l'énigme, par la découverte de quelque médaille qui nous donnera la phrase en entier, ou de quelque auteur ancien qui nous expliquera ce qu'on n'a pu deviner jusqu'à présent.

L.

Mais il est encore d'autres légendes, réellement et pour toujours inexplicables, et il est bon d'en prévenir les curieux pour qu'on ne s'y obstine pas inutilement. Bien des médailles antiques sont défectueuses par la faute des monétaires qui les ont confectionnées. Tantôt les monétaires en confondant les coins, ont joint à une tête un revers qui ne devait point lui appartenir : tantôt (ce qui est plus extraordinaire) la précipitation avec laquelle il fallait graver les coins entraînait des transpositions de lettres si essentielles, que la légende en devenait *bar-*

bare, ou toute autre de ce qu'elle devait être naturellement. D'autres fois enfin, le coin en ressautant sous l'effort du marteau, produisait une double empreinte de nature à rendre la médaille plus ou moins méconnaissable. Dans ce Catalogue même, on trouvera des exemples de ces trois sortes de défectuosités.

LI.

Les médailles romaines présentent, sur toutes celles des autres peuples, une particularité qu'il est bon de faire remarquer, mais qu'il est difficile d'expliquer d'une manière satisfaisante. Plusieurs empereurs ont fait *restituer* les monnaies de quelques-uns de leurs prédécesseurs, c'est-à-dire qu'ils ont fait frapper des pièces qui reproduisaient les types et les légendes de ces monnaies plus anciennes avec l'addition du nom de l'empereur régnant, et du mot *REST* (*ITVIT*) qu'on a interprété fort diversement. Des savans ont pensé que ce mot avait rapport aux vertus des prédécesseurs, que le prince régnant faisait revivre : d'autres qu'il faisait allusion à la restauration des anciens monumens publics, fondés par ceux dont les noms étaient inscrits sur ces monnaies : d'autres enfin ont cru que ce rétablissement d'anciennes monnaies avait lieu simplement par vénération pour la

mémoire des siècles précédens, et c'est ainsi qu'ils expliquent les restitutions faites par *Trajan* de beaucoup, peut-être même de toutes les monnaies consulaires ou dites de familles. Mais quoique cette troisième version ne donne pas lieu à autant d'objections que les deux premières, il faut encore avouer que ces restitutions de monnaies consulaires exactement calquées sur des types primitifs, et de monnaies impériales qui ne sont pas toutes aussi scrupuleusement imitées, il faut avouer, dis-je, que ces restitutions sont énigmatiques sous plus d'un rapport.

Observons en passant que les deniers de familles restitués par *Trajan*, tout en conservant soigneusement les anciens types, n'ont que le poids ordinaire des autres deniers du même prince; ce qui prouve qu'ils étaient assimilés à la monnaie courante de son règne.

LII.

Ce reste de l'ancien caractère romain, cette vénération vraie ou simulée pour leurs prédécesseurs et les siècles précédens, a pu engager aussi les empereurs à ordonner ou à permettre la fabrication de toutes les médailles de *consécration*.

L'*apothéose* ou la translation au rang des dieux

des princes et princesses décédés, fut imitée du culte que les anciens rendaient à leurs héros ou demi-dieux, et introduite au commencement de l'empire, moins par une reconnaissance véritable, que par politique ou par une flatterie idolâtre ; mais l'usage s'en établit tellement, qu'on vit souvent l'apothéose ordonnée par l'usurpateur du trône et le meurtrier même de celui qu'on divinisait.

Cette cérémonie politique ou religieuse était fréquemment retracée sur la monnaie, par la tête nue ou voilée de la nouvelle divinité dont le nom se trouve alors précédé du seul titre de *DIVUS* ou de *DIVA* selon le sexe, et au revers par le mot *CONSECRATIO* avec des types particuliers, selon les circonstances et dont nous ferons remarquer les différences, lorsque les exemples s'en présenteront.

LIII.

Le desir de compléter le tableau que peuvent présenter les suites de médailles romaines, en y faisant disparaître des lacunes trop sensibles, engage ordinairement à admettre dans ces suites, des pièces frappées dans les colonies ou autres villes de l'empire, surtout quand leur légende est latine, et que leur grandeur ou *module*

se rapproche de celui de la suite romaine où l'on veut les insérer.

C'est ainsi que les médailles de bronze, au revers *ROM. ET. AVG.* avec l'autel appelé *de Lyon*, quoique très-probablement frappées hors de Rome, sont admises dans toutes les suites. C'est ainsi que l'*Othon* de bronze frappé à Antioche, est appelé à remplir le vide que laisseraient les médailles de bronze de coin romain, puisqu'il paraît démontré que le sénat n'en fit point frapper pour *Othon*.

Si les plus riches collections se sont soumises à cette espèce de nécessité, on doit bien penser que la nôtre n'a pu s'y soustraire, et qu'on y rencontrera plusieurs pièces qui, sans être proprement romaines (c'est-à-dire, sans être battues à Rome), ont cependant acquis dans nos médaillers le droit de bourgeoisie, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Mais nous ne les confondrons pas avec les autres, dans la suite de notre catalogue auquel il sera temps de passer, après avoir examiné dans quel ordre on doit ranger les médailles d'un même règne.

LIV.

Les antiquaires séduits d'abord par un ordre qui pût flatter les yeux, avaient commencé par

séparer avec soin, et les médailles de chaque métal, et celles même de grandeurs différentes. Ils faisaient de toutes ces classes autant de suites séparées; et, dans chaque suite, ils rangeaient les médailles du même règne, par l'ordre alphabétique de la première lettre de la légende des revers.

Il résultait bien des inconvéniens de ces diverses classifications, bonnes, tout au plus, à limiter la dépense des curieux, qui voulaient se borner à certaines suites.

LV.

En effet, il naissait des obstacles réels au progrès des connaissances numismatiques, de cette séparation et des métaux, et des différens modules dans chaque métal. La comparaison d'une médaille, d'un type, d'une légende à leurs analogues dans d'autres métaux ou d'autres modules, en devenait beaucoup plus difficile : et c'est cependant par de fréquentes comparaisons que l'on peut acquérir plus de données, et vaincre les difficultés qui se présentent.

D'ailleurs, à quelles ressources n'était-on pas réduit pour former toutes ces suites, et y observer scrupuleusement la différence des modules? Pour remplir les vides fréquens que laissaient les

véritables monnaies romaines, on employait les accidens mêmes du monnayage, et ce qui ne doit faire qu'exception : telles que des pièces battues par mégarde, sur des *flaons* ou plus grands ou plus petits : telles encore que les productions imparfaites ou détériorées des faux-monnayeurs, comme par exemple, *l'âme* des monnaies d'argent *fourrées*, pour compléter la suite du petit bronze dans le haut-empire! En un mot, on sacrifiait le fond pour la forme.

Quant à l'arrangement des médailles d'un même règne, selon l'ordre alphabétique de la légende des revers, il en résultait qu'on séparait souvent des médailles qui, retraçant le même événement, ne diffèrent souvent entr'elles que par de simples transpositions dans les lettres des légendes ; ou qu'on semblait porter à la fin d'un règne, des médailles qui cependant avaient été frappées dans ses commencemens, et *vice versâ*. Enfin tout ordre raisonnable et scientifique était sacrifié au seul avantage de pouvoir retrouver plus facilement une légende connue.

LVI.

Frappé de tous ces inconvéniens, le savant abbé Eckhel, conservateur des médailles du cabinet de l'empereur à Vienne en Autriche,

perfectionnant beaucoup la méthode dont *Occo* et le comte *Mezzabarba* avaient donné anciennement de premiers exemples, et surmontant les obstacles qui depuis avaient effrayé les autres antiquaires, proposa, il y a environ quarante ans, de renoncer à tous ces arrangemens plus agréables qu'utiles, et d'adopter un ordre chronologique exact, qui présenterait, année par année, sans distinction de métal ou de module, les médailles de chaque règne.

Une combinaison savante de toutes les notes chronologiques qu'offrent les médailles romaines, leur comparaison avec les types, et avec le récit des historiens ont ensuite donné à notre savant auteur, le moyen d'atteindre presque toujours son but, et d'offrir, par les médailles, un tableau historique de la plus grande exactitude et du plus grand intérêt, dans son grand ouvrage, réellement classique, et intitulé *Doctrina nummorum veterum*. Vindobonæ. 1792. — 1798. 8 *vol. in.* 4°.

LVII.

Cependant quoique cette méthode d'*Eckhel* ait été reçue généralement avec l'applaudissement de tous les savans, et malgré leur approbation et ses avantages, nous sommes forcés

d'avouer qu'elle n'a été adoptée encore que dans l'arrangement d'un bien petit nombre de collections particulières. L'habitude ancienne, ou la pauvreté de ces collections qui aurait laissé à découvert trop de lacunes chronologiques, ont fait retenir le plus souvent et prévaloir l'arrangement ancien, bien moins instructif, mais plus facile à saisir, et qui se prête mieux aux dimensions de tous les cabinets. D'ailleurs, la séparation des métaux et des modules, et la formation de diverses suites, flatte le penchant le plus ordinaire des *curieux*, leur faible le plus commun, celui de ne s'occuper que de la *rareté* proprement dite des médailles, et multiplie les occasions de la faire ressortir. Le module seul qui n'a aucune importance sous les rapports instructifs, en a une très-grande sous ceux de la rareté et du prix. Il faut donc pour ce genre de mérite, un classement qui lui soit approprié; et telle est la méthode ancienne.

LVIII.

Mais nous ne nous étendrons pas davantage sur ce sujet; assez d'ouvrages en ont traité exclusivement, entr'autres ceux de Vaillant, de Beauvais, de Mionnet.

A cette occasion, oserons-nous observer que

quelques services qu'aient rendus aux connaissances numismatiques les savans qui se sont bornés à décrire les seules médailles rares, il est arrivé que des *curieux* peu instruits ont été égarés par ces espèces de catalogues de raretés, jusqu'au point de mépriser toute médaille qui ne s'y trouvait pas décrite et évaluée; et de regarder comme trop commune, pour valoir la peine d'une mention expresse, telle pièce qui s'offrait à leurs yeux et qui pouvait être inédite; ou bien d'autres fois, de prendre pour *inédit* ce qui avait été dédaigné par leur auteur? Il semble donc qu'il eût été préférable (dans l'intérêt même des curieux auxquels ces sortes d'ouvrages sont principalement destinés) et au risque de grossir un peu plus les volumes, de donner la description, au moins sommaire, de toutes les médailles quelconques connues.

Au reste l'inconvénient dont nous venons de parler, est déjà bien faible de nos jours, puisqu'il ne reste sans doute que bien peu de médailles intéressantes, qui aient échappé aux recherches des savans; et que cette mine est à peu près épuisée.

LIX.

Mais nous allons encore hasarder une se-

conde observation. Il nous semble que les évaluations pécuniaires données aux médailles dans les ouvrages même les plus récens, peuvent être souvent contestées. Les auteurs de ces ouvrages avouent bien que les prix sont variables, et que de nouvelles découvertes peuvent les changer. Mais nous osons ajouter que les évaluations qu'ils donnent ne sont pas toujours proportionnelles, ni basées sur la rareté actuelle : car, dans le même ouvrage, on conserve à certaines médailles rares et très-rares, l'évaluation modique fixée par les antiquaires du siècle de Louis XIV; tandis que, pour d'autres médailles, on donne une évaluation calculée d'après les prix actuels, ou brocantages récens, et qui même pourrait être taxée de complaisance pour les possesseurs de certains cabinets. De cette double base d'évaluation il résulte, par exemple, que telle médaille de grand bronze du haut-empire, à deux têtes, et fort rare sans doute, puisqu'elle ne se trouve pas même au cabinet du Roi, ou ne s'y trouve que *encastée*, n'est taxée que 40 fr.; quoique l'on accorde une valeur pareille ou supérieure à tels *quinaires* du bas-empire, qui bien que rares, se retrouvent cependant dans maintes et maintes collections.

LX.

Quoi qu'il en soit de nos observations, pour tâcher de donner à notre catalogue un intérêt de plus, nous indiquerons autant que possible, et d'après les ouvrages cités ci-dessus (qui sont cependant les meilleurs guides) le degré de rareté de chaque pièce, et nous nous permettrons d'y attacher à la fin une liste alphabétique du prix des têtes impériales, extraite de M. Beauvais; ces prix ne sont pas toujours exactement en raison des degrés de rareté, et les médailles nécessaires pour *faire suite*, sont toujours plus chères, que leur rareté ne comporterait, parce que chaque *curieux* veut les avoir, et ne craint pas de faire un sacrifice, pour ce qu'il appelle se compléter. (Cette considération peut, à certain point, atténuer l'observation faite au paragraphe précédent.)

Il est temps de finir toutes ces réflexions, et de commencer notre catalogue : nous y suivrons autant que possible l'ordre chronologique, quoique tout autre fût presque indifférent, attendu que nous n'offrons au lecteur que la description d'un bien petit nombre de médailles, et de médailles d'un seul métal; mais, *non licet omnibus adire Corinthum!*

N B. Nous croirons encore faire une chose agréable à nos lecteurs, en leur offrant à la fin de notre petit ouvrage la réimpression de l'excellente dissertation de M. Beauvais, sur la manière de discerner les médailles contrefaites. Cette connaissance est aussi nécessaire aux véritables antiquaires qu'aux simples curieux, pour ne pas exposer les uns à baser leurs travaux sur des monumens trompeurs, et pour préserver les autres d'emplettes onéreuses qui compromettraient également leurs intérêts pécuniaires, et leur amour propre.

EXPLICATION

DES ABRÉVIATIONS.

G. B.	Signifie médaille *dite* de grand bronze.
M. B.	Moyen bronze.
P. B.	Petit bronze.
❀	Médaille inédite.
RRRR.	Extrêmement rare.
RRR.	Fort rare.
RR.	Rare.
R.	Non commune.
C.	Commune.

MODULE. DEGRÉ de RARETÉ.

POMPÉE, (*Cneius Pompeius Magnus*) acquiert dans la république un crédit équivalant à la souveraineté; lutte contre Jules-César, perd la bataille de Pharsale, et meurt fugitif, l'an de Rome 706, (48 ans avant l'ère chrétienne.)

G.B. { MAGN. (Tête de Janus paraissant offrir les traits de Pompée.)
PIVS. IMP. (Proue de vaisseau.) } C

P.B. { T. POM. (Animal ayant le corps d'un bœuf, mais une tête un peu différente.)
SEX. F. (Tête nue tournée à droite derrière laquelle S.) *V.* fig. 1. } RR

JVLES-CÉSAR (*C. Julius-Cæsar*).
après avoir vaincu tous ses rivaux, et acquis un pouvoir illimité, est poignardé par Brutus et autres conjurés, aux *Ides* de mars de l'an de Rome 710, (44 ans avant notre ère.)

G.B. { DIVOS. IVLIVS. (Tête de J. César.)
CÆSAR. DIVI. F. (Tête d'Auguste. } C

G.B. { IMP. CÆSAR. DIVI. F. — DIVI. IVLI. (Têtes opposées de César et d'Auguste, séparées par une palme.)
COPIA. (Proue de vaisseau.) } R

REMARQUES.

Quoique l'on attribue ordinairement au grand Pompée l'AS ci-contre, il paraît cependant qu'il n'a pu être battu que par ordre de SEXTVS son fils, qui hérita du surnom de MAGNUS, et qui obtint celui de PIVS, en récompense des efforts tentés pour venger son père. Enfin, il est très-vraisemblable encore que cette monnaie ne fût point frappée à Rome, dont SEXTVS était éloigné par ses rivaux, et où il n'exerça jamais ni influence, ni autorité; mais bien dans les provinces dont il obtint et conserva pendant plusieurs années le gouvernement absolu. (*Notions prélim.*, § XIII).

Il n'y a pas long-temps que les médailles de ce genre sont connues : elles paraissent venir du midi de la France. Les premières qui se répandirent, n'étant pas très-bien conservées, firent croire qu'on pouvait les attribuer à SEX*tus* POM*pée*. Mais les mieux conservées, et la nôtre ent'autres, démontrent qu'il faut renoncer à cette opinion, et qu'on doit lire T. POM*peius* ou POM*ponius*. SEX*ti*. *filius*.; de sorte que ces petites médailles doivent être rapportées aux monnaies dites *de familles*, mais battues hors de Rome et dans la Gaule vraisemblablement.

La tête de *César* paraît pour la première fois sur les monnaies romaines d'or et d'argent, vers l'an 709; mais ne se voit jamais sur les médailles de bronze, battues à Rome même, quoiqu'elle se trouve fréquemment sur celles des provinces ou des colonies, telles que les suivantes, frappées sans doute après sa mort, à en juger par le titre DIVOS qui lui est donné.

La 1re. n'offre aucun caractère qui puisse apprendre de quelle contrée elle est originaire. La 2e. paraît appartenir à la ville de Lyon, surnommée COPIA, à cause des greniers d'approvisionnement qui y avaient été établis.

On peut conjecturer que ce type de deux têtes opposées, succéda à l'ancien type d'une tête de *Janus*, et le remplaça; car en général les anciens usages ne disparaissent que peu à peu.

MODULI. DEGRÉ de RARETÉ

LÉPIDE, (*M. Æmilius Lepidus*) grand pontife après J. César; partage pendant quelque temps le souverain pouvoir avec M. Antoine et Octave; rentre dans la vie privée et ne meurt que l'an de Rome 741. (treize ans avant notre ère chrétienne).

MARC-ANTOINE, (*Marcus Antonius*) après avoir partagé le pouvoir avec Octave, il devient son ennemi; lui fait la guerre, perd la bataille d'*Actium*, et se tue l'an de Rome, 724.

M.B. { M. ANT. IMPER. COS. DESIGN. ITER. ET. TER. III. VIR. R. P. C. (Têtes opposées de M. Antoine et d'une femme, Octavie selon les uns, Cléopatre selon d'autres).
M. OPPIVS. CAPITO. PROPR. PRÆF. CLASS. F. C. (Vaisseau à la voile, au-dessous B). } RR

AVGVSTE, (*C. Octavius Augustus*). héritier de Jules César, devient maître de la république, ensuite est appelé AVGVSTE; — meurt l'an de Rome 767. (14e. de l'ère chrétienne).

REMARQUES.

La tête de *Lépide* se voit sur des monnaies d'or ou d'argent de coin romain; jamais sur celles de bronze de même fabrique. Mais on la trouve en ce métal, sur des monnaies de quelques villes grecques et de quelques *colonies* de la Gaule narbonaise, qui sont au reste fort rares.

De même que pour Lépide, on ne trouve point la tête de M. *Antoine* sur des médailles de bronze de coin romain; mais bien sur celles battues dans différentes provinces par ses lieutenans; telle que la suivante, qui n'a pu être frappée que de l'an 718 à 723 de Rome.

Les abréviations des deux légendes s'expliquent ainsi :

MARCUS. ANTONIUS. IMPERATOR. CONSUL. DESIGNATUS. ITERUM. ET. TERTIUM. TRIVM. VIR. REI PUBLICÆ. CONSTITUENDÆ.

MARCUS. OPPIVS. CAPITO. PROPRÆTOR. PRÆFECTUS. CLASSIS. FERIRE CURAVIT. Quant à la lettre B sa signification est inconnue.

Octave, héritier du nom de César en 710, se fait nommer consul; ensuite triumvir, avec M. Antoine et Lépide, en 711; (son effigie paraît dès lors sur la monnaie d'*or* et d'*argent*, mais plus tard sur celle de bronze); Il prend *en prénom* le titre d'empereur en 725; accepte celui d'Auguste en 727; mentionne sur la

ayant établi et fondé le gouvernement impérial, il est à propos de relater les époques des diverses dignités qu'il réunit successivement, et qui constituèrent cette couronne impériale qu'il transmit à ses successeurs. Ces dates serviront à classer les médailles de ce prince. *V.* les Remarques.

Monnaies frappées pendant la vie d'Auguste.

G.B.	CÆSAR. AVGVST. PONT. MAX. TRI—BVNIC. POT. (Tête d'Auguste laurée, derrière laquelle une victoire ailée). M. SALVIVS. OTHO. III. VIR. A. A. A. F. F. dans le milieu SC.	RR
M.B.	IMP. CÆSAR. DIVI. F. AVGVSTVS. IMP. XX. (tête nue). PONTIF. MAXIM. TRIBVN. POT. XXXIII. dans le milieu SC.	C

Monnaies frappées après la mort d'Auguste.

M.B.	DIVVS. AVGVSTVS. SC. (tête radiée). CONSENSV. SENAT. ET. EQ. ORDIN. P. Q. R. (Statue d'Auguste assis, tenant de la main droite un rameau, de la gauche un globe).	C
G.B.	DIVO. AVGVSTO. S. P. Q. R. (Quadrige d'éléphans). TI. CÆSAR. DIVI. AVG. F. AVGVST. P. M. TR. POT. XXXVIII. et dans le milieu SC.	R

monnaie et compte les puissances tribunitiennes, à dater de juin 731, est revêtu du grand pontificat en 742; enfin est appelé père de la patrie en 752.

La 1re médaille que nous offrons, et celles du même genre battues par deux autres triumvirs monétaires, sont les seules qui, de grand bronze de coin réellement romain, et frappées pendant sa vie, nous offrent la tête d'Auguste. Elles sont rares, tandis que les médailles de grand bronze du même règne, sans la tête du prince, sont assez communes, et celles de moyen bronze, avec la tête, extrêmement communes.

A l'occasion du monétaire OTHO, qu'il nous soit permis d'observer que des curieux ignorans (car il s'en rencontre) l'ont confondu quelquefois avec l'empereur du même nom. De là, tant de contes populaires sur des médailles d'Othon en bronze, trouvées en tel ou tel lieu.

La 2e constate les deux acceptions du titre IMPERATOR. Dans la légende de la tête, on le remarque deux fois; au commencement il y est sans doute, comme attribut de souveraineté, et à la fin il spécifie le nombre des victoires. (*Not. prélim.* § XLIII).

Auguste, admis déjà de son vivant au rang des dieux dans les provinces, obtint à Rome même ce dernier hommage après sa mort; des statues lui furent aussi élevées; tel est le sujet de la 3e médaille qui a soin d'expliquer que tous ces honneurs lui furent décernés par l'assentiment des trois ordres, du Sénat, de l'ordre Equestre, et du Peuple Romain.

Enfin la 4e médaille, frappée la dernière année du règne de Tibère, rappelle quelques nouvelles pompes funèbres en l'honneur d'Auguste, que le prince régnant faisait fréquemment renouveler.

MODULE.	AVGVSTE.	DEGRÉ de RARETÉ.
G.B.	DIVVS. AVGVSTVS. (Sa tête couronnée de lauriers). IMP. NERVA. CÆSAR. AVGVSTVS. REST. et dans le milieu du champ SC).	R

Monnaies frappées hors de Rome.

G.B.	CÆSAR. AVGVSTVS. DIVI. F. PATER. PATRIÆ. (Sa tête). ROM. ET. AVG. (Autel entre deux victoires posées sur des piédestaux ou colonnes).	R
M.B.	CÆSAR. PONT. MAX. (Sa tête laurée). DVA. TENO. (Autel entre deux victoires). *V.* fig. 2.	❀
M.B.	IMP. DIVI. F. (Têtes opposées d'Auguste et d'Agrippa). COL. NEM. (Crocodile attaché à une palme: au-dessus une couronne.)	RRR

Médaille battue sur un flaon d'où sort une jambe de biche qui n'a point été soudée, mais qui fait corps avec lui; le tout ayant été coulé d'une pièce, et ensuite refrappé pour lui imprimer le type ordinaire de la monnaie. *V. au reste* fig. 3.

REMARQUES.

Cette médaille nous offre le premier exemple d'une *monnaie restituée;* on ne connaît point le type primitif de cette médaille d'*Auguste* restituée par *Nerva*. Cependant l'analogie nous fait croire qu'il a existé, et qu'il peut se retrouver.

Les antiquaires les plus habiles s'accordent à regarder les médailles de ce type, comme n'étant point de coin romain, dont elles n'ont ni la fabrique, ni la marque distinctive SC. Ils conjecturent qu'elles ont dû être frappées à Lyon, où un temple et un autel avaient été érigés par soixante peuples gaulois à *Rome* et à *Auguste*.

Ce même type se retrouve sur la médaille ci-contre; mais avec une légende propre à piquer la curiosité des savans. Le mot écrit, au-dessous de l'autel; offrirait-il le nom de l'un des soixante peuples, ou de quelque magistrat? ou bien ne serait-il qu'une légende défectueuse? Cette médaille au reste, a été trouvée en Vivarais.

Rien n'est plus commun que les médailles de la colonie de NISMES avec le type qu'offre aussi la nôtre: mais ce qui distingue celle-ci, c'est la jambe ou pied de biche qui en sort. Ces sortes de pièces sans doute n'ont jamais été de véritables monnaies. On en trouva quelques-unes en 1739 dans les fondations du temple de *Diane* à *Nismes*, et le président *Bon* les publia dans les mémoires de l'académie de Cortone. Ensuite le *comte de Caylus* en fit graver une dans son recueil d'antiquités, en cherchant à prouver qu'il ne fallait les considérer que comme des *amulettes* ou *ex-voto*. Ce qui nous semble confirmer cette opinion, c'est que notre médaille a été anciennement percée, et avec assez de soin, pour qu'étant suspendue par un fil ou cordon, le pied de biche dût tomber verticalement.

MODULE	LIVIE,	DEGRÉ de RARETÉ

mère de Tibère, épouse d'Auguste, meurt l'an de Rome 782 (29e de notre ère).

G.B.	S. P. Q. R. IVLIÆ. AVGVST. (Char trainé par deux mules). TI. CÆSAR. DIVI. AVG. F. AVG. P. M. TR. POT. XXIIII. (Dans le milieu du champ SC.	R
M.B.	IVSTITIA. (Tête de femme). TI. CÆSAR. DIVI. AVG. F. AVG. P. M. TR. POT. XXIIII. (Dans le milieu SC.)	C
M.B.	IVSTITIA. (Tête de femme). IMP. T. CÆS. DIVI. VESP. F. AVG. REST. (Dans le milieu SC.)	R
G.B.	IVLIA. AVGVSTA. GENETRIX. ORBIS. (Tête de Livie au-dessus de laquelle est un croissant). PERM. DIVI. AVG. COL. ROM. (Tête d'Auguste radiée).	R

REMARQUES.

Nous avons remarqué (*not. prélim.* § XXXVI), que les princesses des familles impériales ne furent admises à l'honneur de figurer sur les monnaies que peu à peu, et avec certains ménagemens; puisque leur effigie ne parut d'abord ouvertement que sur les monnaies des provinces.

La 1re des médailles ci-contre, frappée par ordre de Tibère vers l'an de Rome 775, relate les sacrifices ordonnés par le sénat, pendant une maladie dangereuse de la princesse; mais son nom seul s'y trouve, sans sa figure.

La 2e au contraire représente l'effigie de la princesse, mais sans son nom, et sous le symbole de la justice. Elle date également du règne de *Tibère*; car pendant la vie d'Auguste, *Livie* ne figura point sur les monnaies de coin réellement romain.

La 3e nous représente la même médaille ci-dessus, restituée par *Titus;* et nous avons rapproché à dessein cette restitution du type original et primitif.

La 4e enfin, frappée dans la colonie de Rom*ula* aujourd'hui *Séville*, nous présente ouvertement et l'effigie et le nom de l'impératrice, suivi du titre extravagant de *Mère du monde*. Nous avons déjà remarqué que les flatteries excessives, et les honneurs divins commencèrent par les provinces.

La légende qui entoure la tête d'Auguste, PERM(*issu*)DIVI. AVG*usti* rappelle la concession de battre monnaie, accordée par cet empereur à la colonie.

MODULE. | DEGRÉ de RARETÉ

AGRIPPA,

Un des généraux d'Auguste; devient son gendre, meurt l'an de Rome 742.

M.B.	M. AGRIPPA. L. F. COS. III. (Sa tête, avec couronne rostrale). SC. (Neptune debout, tenant de la droite un dauphin, et de la gauche un trident).	C
M.B.	M. AGRIPPA. L. F. COS. III. (Sa tête). SC. (Neptune debout, etc).	R

IVLIE,

fille d'Auguste et de Scribonie; épouse Marcellus, ensuite Agrippa, enfin Tibère.— est exilée par son père: — son mari l'a fait mourir, l'an de Rome 767 (14e de notre ère.)

entre M et P.B.	(Tête de femme tournée à droite). II. (Dans une espèce de guirlande). *V.* fig. 4.	RR

REMARQUES.

La couronne Rostrale fut décernée à AGRIPPA par *Auguste* son beau-père, en honneur de ses victoires navales. Le type du revers représentant Neptune avec ses attributs y fait encore allusion.

La seconde médaille n'est donnée que pour exemple d'une défectuosité dans la légende, produite par l'erreur ou l'inattention des monetaires dans la gravure des coins. Il est évident ici que V est mis pour A. Ces défectuosités qui deviendront beaucoup plus communes avec la décadence de l'art, ont fourni par fois à des antiquaires, curieux de systèmes bizarres, des motifs plausibles de les étayer, et de supposer l'existence de certains personnages.

On ne connaît point de médailles de cette princesse, de coin romain ou de colonies : on en a quelques-unes de grecques.

Cependant on peut lui attribuer avec assez de probabilité, la pièce ci-contre qui, à la vérité, n'a jamais été une véritable monnaie, mais bien une *tessère*, sorte de contre-marque fort en usage chez les Romains lors des jeux publics, lors des distributions de vivres, ou dans d'autres circonstances.

Quelques personnes trouvant à la tête de femme sur notre *tessere* de la ressemblance avec Tibère, en inféreraient que c'est LIVIE qui y est représentée. Cependant les médailles que nous avons de l'épouse d'*Auguste* présentent un profil absolument différent.

MODULE. DEGRÉ de RARETÉ.

CAIVS et LVCIVS,

fils d'Agrippa et de Julie, petits-fils d'Auguste, meurent jeunes; *Lucius* en l'an 2, *Caius* en l'an 4 de notre ère.

P. B. { CÆSAR. CORIN. (Tête nue d'Auguste.)
C. SERVILIO. C. F. PRIMO. M. ANTONIO. HIPPARCO. II. VIR. C. L. (Têtes opposées de *Caius* et de *Lucius*). } RR

AGRIPPA jeune,

né posthume, adopté par Auguste, encourt ensuite sa disgrâce, est exilé; mis à mort par ordre de Tibère dès son avénement au trône, l'an 14 de notre ère.

TIBERE, (*Tiberius Claudius*),

fils de TIBERIVS CLAVDIVS NÉRON et de LIVIE, est adopté par Auguste, lui succède, et règne depuis l'an 14 jusque en l'année 37 de notre ère.

M. B. { TI. CÆSAR. AVGVST. F. IMPERAT. V. (Sa tête nue).
PONTIFEX. TRIBVN. POTESTATE. XII., dans le milieu SC. } C

REMARQUES.

Les têtes de ces jeunes princes, se rencontrent sur l'*or* et l'*argent* ; non sur les monnaies de bronze de coin romain ; mais bien sur celles de diverses villes et colonies.

Celle que nous donnons, frappée à CORINTHE, nous présente avec les noms de deux magistrats de cette ville célèbre devenue colonie romaine, les têtes de deux princes, désignées par les initiales C et L.

On ne connaît d'autres médailles de ce jeune prince, que celles frappées à CORINTHE ; plus une seule autre, à légende grecque.

La 1re. medaille que nous offrons ici, frappée l'an de Rome 763 du vivant d'Auguste (qui depuis douze ans avait accordé à son fils adoptif la puissance tribunitienne) est aussi la première que l'on connaisse de Tibère. Ce prince y est appelé simplement *pontife* et *fils d'Auguste*, sans être honoré lui-même de ce nom. Mais après son avénement au trône, il prit les titres de *Auguste fils du divin Auguste*, et de *grand pontife*, ainsi que portent les médailles suivantes.

MODULE	TIBERE.	DEGRÉ de RARETÉ.
G.B.	TI. CÆSAR. DIVI. AVG. F. AVGVST. P. M. TR. POT. XXIIII. (dans le milieu SC.) CIVITATIBVS. ASIÆ. RESTITVTIS. (L'empereur assis, tenant de la droite une patère, de la gauche une haste).	R
G.B.	TI. CÆSAR. DIVI. AVG. F. AVGVST. P. M. TR. POT. XXXVII. (dans le milieu SC.) Quadrige triomphal vide, sans aucune légende.	R
G.B.	TI. CÆSAR. DIVI. AVG. F. AVGVST. P. M. TR. POT. XXXIIX. (dans le milieu SC.) Temple décoré de colonnes et de statues, au milieu duquel une figure assise: sans aucune légende.	R
G.B.	TI. CÆSAR. AVGVSTI. F. IMPERATOR. V. (Tête nue). ROM. ET. AVG. (Autel entre deux victoires, élevées sur des piédestaux).	RRR

REMARQUES.

La 2e. battue l'an de Rome 775, relate la magnificence de l'empereur qui fit relever à ses propres frais 12 ou 15 villes d'Asie, renversées 5 ans auparavant par un tremblement de terre, et l'érection d'un monument colossal qui fut ensuite élevé à Rome, en honneur de cette générosité.

La 3e. de l'an de R. 789, indique par ce char triomphal vide (selon les conjectures de quelques savans) un des fréquens triomphes que le sénat décernait à l'empereur, mais dont sa vieillesse ou sa lassitude dédaignaient de profiter.

La 4e. nous présente le temple érigé à Auguste, que Tibère fit achever, mais dont il ne fit cependant point la dédicace. On peut remarquer dans la légende la manière dont le nombre 38 est écrit.

Enfin la 5e. battue sans doute avant l'avénement de Tibère au trône, mais hors de Rome, est fort prisée des curieux à cause de son module qui la rend très-rare, tandis que rien n'est plus commun que les médailles du même type en moyen bronze.

Tout porte à croire que ce revers représente l'autel élevé à Lyon au confluent du Rhône et de la Saône, et consacré à *Rome* et à *Auguste*.

Observons au reste, que l'on ne connait point de médailles en grand bronze, de coin réellement romain, et bien authentiques qui nous offrent la tête de *Tibère*, c'est ce qui donne beaucoup de prix à celle-ci.

MODULE. DEGRÉ de RARETÉ.

DRVSVS, fils de Tibère et de Vipsanie Agrippine sa première femme; est empoisonné par LIVILLA, son épouse et sa cousine germaine, l'an 23 de notre ère.

G.B. { DRVSVS. CÆSAR. TI. AVG. F. DIVI. AVG. N. PONT. TR. POT. II. Dans le milieu du champ SC. Caducée entre deux cornes d'abondance surmontées chacune d'une tête d'enfant, sans aucune légende. } C

G.B. { DRVSVS. CÆSAR. TI. AVGVSTI. F. TR. POT. ITER. Au milieu du champ SC. PIETAS. (tête de femme voilée). } C

NERO-CLAVDIVS. DRVSVS, frère de Tibère; est élevé aux honneurs par Auguste: se couvre de gloire: meurt l'an de Rome 745, neuf ans avant notre ère.

G. B. { NERO. CLAVDIVS. DRVSVS. GERMAXICVS. IMP. (sa tête). TI. CLAVDIVS. CÆSAR. AVG. P. M. TR. P. IMP. P. P. SC. (Figure en toge assise entre des monceaux d'armes). } C

REMARQUES.

Cette médaille frappée l'an de Rome 776, offre au revers les têtes des deux jumeaux, fils de Drusus : le caducée et les cornes d'abondance indiquent le bonheur de l'empire.

La 2e., offre vraisemblablement, sous le symbole de la piété, la figure de *Livie* grand'-mère de Drusus.

Cette médaille frappée sous le règne de Claude, en l'honneur de *Drusus* son père, rappelle les statues élevées à ce dernier, et qui faisaient partie des honneurs triomphaux décernés aux généraux qui n'existaient plus.

MODULE. DEGRÉ de RARETÉ

ANTONIA, femme de Nero-Drusus, fille de Marc-Antoine et d'Octavie : meurt empoisonnée la première année du règne de Caligula, son petit-fils.

M.B. { ANTONIA. AVGVSTA. (Sa tête.....)
TI. CLAVDIVS. CÆSAR. AVG. P. M. TR. P. IMP. SC. } C

GERMANICVS, fils ainé de Néron Drusus et d'Antonia : est adopté par Tibère : devient l'amour et l'espérance de l'empire : meurt empoisonné, à l'âge de trente-quatre ans, l'an 19 de notre ère.

M.B. { GERMANICVS. CÆSAR. (Ce prince dans un quadrige triomphal, tenant de la gauche un bâton et un aigle.
SIGNIS. RECEPT. DEVICTIS. GERM. SC. (Le prince debout, la main droite étendue, et tenant de la gauche un aigle légionaire). } C

M.B. { GERMANICVS. CÆSAR. TI. AVG. F. DIVI. AVG. N. (Sa tête nue).
C. CÆSAR. AVG. GERMANICVS. PON. M. TR. POT. dans le champ. SC. } C

M.B. { GERMANICVS. CÆSAR. TI. AVG. F. DIVI. AVG. N. (Sa tête nue).
TI. CLAVDIVS. CÆSAR. AVG. GERM. P. M. TR. P. IMP. P. P. (Au milieu du champ. SC.) } C

REMARQUES.

Cette médaille frappée par ordre de Claude en l'honneur d' *Antonia*. Sa mère, parait, dans la femme voilée du revers, représenter encore la même princesse, à qui *Caligula* son petit-fils avait accordé les honneurs et l'habit des vestales.

La 1re. médaille fort remarquable (quoique très-commune) fut frappée l'an de R. 770, et relate le triomphe de Germanicus sur les Germains. Le revers rappelle qu'il recouvra les aigles romaines perdues par *Varius*, 7 ans auparavant.

La 2e. frappée après sa mort par ordre de Caligula son fils parvenu à l'empire (et dont la féroce démence ne l'empêchait pas de témoigner beaucoup de vénération pour la mémoire des auteurs de ses jours) n'offre d'ailleurs rien de remarquable que la tête de Germanicus.

Il en est de même de la 3e., frappée sous le règne et par ordre de Claude son frère.

MODULE. GERMANICVS. DEGRÉ de RARETÉ

M.B.	GERMANICVS. CÆSAR. TI. AVG. (sa tête nue). MAXIM. TRIBVN. POTES. XX. F. IMPER. SC. (Caducée).....	RRRR mais valeur arbitraire.

AGRIPPINE (mère), fille de M. AGRIPPA et de JVLIE : épouse Germanicus, en a neuf enfans : elle est exilée par *Tibère*, et meurt âgée de quarante-sept ans, l'a 33 de notre ère.

G.B.	AGRIPPINA. M. F. MAT. C. CÆSARIS. AVGVSTI. (tête d'Agrippine). S. P. Q. R. MEMORIÆ. AGRIPPINÆ. (char funèbre traîné par deux mules).	C
G.B.	AGRIPPINA. M. T. GERMANICI. CÆSARIS. (Tête d'Agrippine.) TI. CLAVDIVS. CÆSAR. AVG. GERM. P. M. TR. P. IMP. P. P. (Dans le milieu du champ. S.C.)	C

CAIVS-CÆSAR, dit Caligula, 3e fils de Germanicus; succède à Tibère, l'an 37 de notre ère : est assassiné l'an 41.

G.B.	C. CÆSAR. AVG. GERMANICVS. PON. M. TR. POT. (Sa tête laurée.) AGRIPPINA. DRVSILLA. IVLIA. SC. (Les trois sœurs de Caligula debout, sous les symboles de la sécurité, de la piété et de la fortune.)	RR

REMARQUES.

La 4e. fort singulière, semble appartenir au règne de *Tibère* par le type et la légende de son neveu, et pourrait être regardée comme une pièce *inédite*, d'un grand intérêt, s'il n'était pas plus vraisemblable qu'elle est un exemple de l'inatention des monétaires anciens, et de la confusion des coins. Les lettres F. IMPER. écrites au rebours des autres, indiquent effectivement que le revers a été refrappé.

De ces deux médailles frappées après la mort d'Agrippine la 1re. rappelle la translation de ses cendres et tous les honneurs funèbres qui lui furent décernés par *Caligula* son fils, à l'avénement de son règne.

La seconde, frappée sous le règne de Claude, prouve l'attachement de cet empereur à la mémoire de sa belle-sœur.

Cette médaille battue dès la 1re. année du règne de Caligula offre un des monumens de son amour pour ses sœurs, amour d'abord effréné, et qui se changea ensuite contre elles, en cruauté et en persécution.

CAIVS-CÆSAR.

MODULE		DEGRE de RARETÉ.
G.B.	C. CÆSAR. AVG. GERMANICVS. PON. M. TR. POT. (Sa tête laurée.) S. P. Q. R. P. P. OB. CIVES. SERVATOS. (Dans une couronne.)	R
G.B.	C. CÆSAR. DIVI. AVG. PRON. AVG. P. M. TR. P. III. P. P. (Sa tête laurée.) ADLOCVT. COH. (L'empereur, debout sur une estrade, harangue les soldats.)	R
G.B.	C. CÆSAR. DIVI. AVG. PRON. AVG. P. M. TR. P. IIII. P. P. PIETAS. (Femme assise.) DIVO. AVG. SC. (Trois figures debout, sacrifiant devant un temple.)	R
P.B	C. CÆSAR. DIVI. AVG. PRON. AVG. SC. (Bonnet de liberté.) PON. M. TR. P. III. P. P. COS. TERT. (Dans le champ. R. cc.)	R

REMARQUES.

La 2e. de la même époque, confirme le récit des historiens qui nous apprennent que Caligula accepta de suite tous les honneurs offerts par le sénat, entr'autres le titre de *père de la patrie* et la couronne civique, qui avaient été refusés par Tibère.

La 3e. relate une *allocution* ou discours aux troupes. Caligula qui, malgré sa démence, avait de l'éloquence, les harangua plusieurs fois : dans les médailles de ce type, on ne voit point la marque sénatoriale SC. Cette singularité s'expliquerait en supposant que ces monnaies furent battues expressément pour être distribuées en libéralités aux *Prétoriens*.

La 4e. rappelle la dédicace du temple magnifique érigé à *Auguste*, et que Tibère n'avait pas entièrement fini. Caligula vénérait la mémoire d'Auguste et affectait de s'appeller son *arrière petit-fils* comme l'indique le mot PRONepos, sans jamais parler de Tibère.

La 5e. est un monument de l'abolition d'un impôt ; Auguste avait établi l'impôt du 100e. denier sur toutes les ventes ; Tibère l'avait réduit (an 770) à moitié c. a. d. à 1 pour 200, et enfin Caligula l'abolit tout à fait. Les initiales R. CC. signifiant *remissæ duocentesimæ*, et le bonnet de liberté fait allusion au droit de suffrage, rendu au peuple l'an 791.

MODULE. NERON et DRVSVS, fils de Germanicus, périssent misérablement, par l'ordre de Tibère, vers l'an 31 et 32 de notre ère : ils avaient été mariés, mais ne laissent point d'enfans. DEGRÉ de RARETÉ.

M.B. { NERO. ET. DRVSVS. CÆSARES. (Les deux jeunes princes à cheval.)
C. CÆSAR. DIVI. AVG. PRON. AVG. P. M. TR. P. IIII. P. P. (Dans le champ SC.) } C

CLAUDE (*Tiberius Claudius Drusus*), fils de *Nero-Claudius-Drusus* et d'*Antonia*, né dix ans avant J.-C.; succède à son neveu Caligula, l'an 41 : meurt empoisonné l'an 54 de l'ère chrétienne.

G.B. { TI. CLAVDIVS. CÆSAR. AVG. P. M. TR. P. IMP. (Sa tête laurée.)
SPES. AVGVSTA. SC. (Femme debout, tenant une fleur de sa main droite, et relevant sa robe de la gauche.) } C

G.B. { TI. CLAVDIVS. CÆSAR. AVG. P. M. TR. P. IMP. (Sa tête laurée.)
EX. SC. OB. CIVES. SERVATOS. (Dans une couronne.) } C

REMARQUES.

Cette médaille battue par ordre de Caligula en l'honneur de ses deux frères, que la cruauté de Tibère avait fait périr, les représente à cheval, comme princes de la jeunesse, c'est-à-dire, chefs de l'ordre Equestre.

Mais ce qui la rend remarquable, c'est sa légende dans laquelle le mot CÆSARES est au pluriel, et rendu déclinable; preuve qu'il avait en quelque sorte cessé déjà d'être un *nom* propre, pour devenir un *titre*.

La 1re. offre à son revers un type qui se présente pour la 1re. fois, mais qui devient bientôt commun. Claude honorait l'*espérance*, étant né le jour même où l'on consacrait des vœux publics à cette espèce de divinité.

La 2e. (comme la semblable de Caligula) rappelle les honneurs que le sénat s'empressait toujours de déférer au nouveau souverain.

MODULE. CLAVDE. DEGRÉ de RARETÉ.

G. B.	TI. CLAVDIVS. CÆSAR. AVG. P. M. TR. P. IMP. P. P. (Sa tête laurée.) NERO. CLAVDIVS. DRVSVS. GERM. IMP. SC. (Arc de triomphe au-dessus duquel une statue équestre entre deux trophées.)	C
P. B.	TI. CLAVDIVS. CÆSAR. AVG. (*Modius* ou boisseau de bled.) PON. M. TR. P. IMP. P. P. COS. II. (Dans le champ S. C.)	C
G. B.	TI. CLAVDIVS. CÆSAR. AVG. P. M. TR. P. IMP. (Sa tête laurée.) IMP. T. VESP. AVG. REST. S. C. (Femme debout tenant une fleur de la main droite et relevant sa robe de la gauche.)	RR

REMARQUES.

La 3e. représente un des arcs de triomphe élevés après la mort de Néron Drusus (père de l'empereur) pour célébrer ses victoires sur les Germains.

La 4e. indique par le type d'un boisseau, les soins que Claude se donnait, pour procurer aux peuples une grande abondance de grains.

La 5e. offre le même type que la 1re., mais avec la légende IMPe*rator.* TITus. VESPa*sianus.* AVGustus. RESTituit. Nous ne repèterons pas ici les remarques qu'on a pû voir dans nos notions préliminaires, au sujet des monnaies restituées. Nous observerons seulement qu'il est fort singulier qu'un prince tel que *Titus* justement appelé les délices du genre humain, rende un pareil honneur au stupide Claude : enfin que cette même médaille parait un peu plus petite, un peu moins pesante que celles de Claude qui lui ont servi de modèle ; ce qui porterait à croire que dans le bronze comme dans l'argent, les monnaies restituées prenaient le poids des monnaies ordinaires du prince qui les faisait battre, et non de celles du règne qu'elles rappelaient.

MODULE. | DEGRÉ de RARETÉ.

MESSALINE (*Valeria-Messalina*), épouse de Claude, fameuse par ses débauches; mise à mort par ordre de son mari l'an 48 de notre ère.

M.B. { ΜΕΣΣΑΛΙΝΑ. ΚΑΙΣ. ΣΕΒΑ. (Messaline sous la figure de la déesse Cérès, est représentée debout, portant du bras droit deux enfans, et de la main gauche des épis.) ΤΙ. ΚΛΑΥΔΙ. ΚΑΙΣ. ΣΕΒΑ. ΓΕΡΜΑΝΙ. ΑΥΤΟΚΡ. Ι. Γ. (Tête de Claude couronnée de lauriers.) } R

BRITANNICVS (*Ti. Claudius Germanicus*, et ensuite *Britannicus*), fils de Claude et de Messaline, né l'an 42, est empoisonné l'an 55 de notre ère.

AGRIPPINE, (*Julia Agrippina*), fille de Germanicus et d'Agrippine, née l'an 16, mariée par Tibère à Cn. Domitius Ahenobarbus, mère de NÉRON; dans la suite, elle épouse Claude; enfin, est mise à mort par ordre de son fils, de ce monstre auquel elle avait procuré l'empire, l'an de notre ère 59.

REMARQUES.

On ne connait point de médailles de Messaline de coin romain; celle que nous offrons, frappée à Alexandrie (et la 3e. année du règne de Claude, comme l'indiquent les lettres L. Γ. initiales (anciennes) des mots ΑΥΚΟΒΑΣ. Γ. *anno-tertio*) ne lui donne que la qualité d'*épouse d'Auguste* mais plus tard le titre d'*Augusta* ou ΣΕΒΑΣΤΗ lui fut donné à elle même, ainsi que nous le prouvent d'autres médailles. On peut croire que les deux enfans que la princesse porte sur le bras, figurent le jeune *Britannicus* et sa sœur *Octavie*.

Les médailles grecques ou de colonies de ce jeune prince sont fort rares : mais on n'en cite qu'une *seule* et unique de coin romain ou plutôt frappée à Rome : elle est de grand bronze, et se trouve maintenant dans la collection de M. l'abbé Canova, frère du fameux sculpteur.

Quoique citée comme véritablement antique par plusieurs auteurs, nous qui l'avons vue et examinée, et qui nous étayons 1°. de l'avis d'Eckel; 2°. de celui de l'habile P. Caronni; nous la croyons fort suspecte. Elle est d'un module plus grand et elle est plus épaisse que le grand bronze ordinaire. Son revers offre le dieu Mars, type inusité pour un jeune prince revêtu seulement du titre de *Cæsar*.

La tête de cette princesse figure sur les monnaies d'or et d'argent de coin romain, et sur celles en bronze de plusieurs villes grecques. *Vaillant* et bien d'autres auteurs prétendent qu'il en existe aussi des médailles en G. B. frappées à Rome, et leur attribuent une tres-grande rareté. Eckhel, que nous aimons toujours à citer comme autorité, assure que ces prétendues médailles si rares, ne sont que des médailles fausses. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'en existe pas de véritables même au cabinet du Roi.

MODULE

DEGRÉ de RARETÉ.

NÉRON, (*Claudius Nero*), fils de Domitius et d'Agrippine, adopté par Claude, règne depuis l'an 54 jusqu'en 68 de notre ère. Son règne (à part la première année) est un tissu de monstruosité.

G.B. { IMP. NERO. CÆSAR. AVG. PONT. MAX. TR. P. P. P. (Sa tête laurée.) ADLOCVT. COH. (Type d'allocution). } R

G.B. { IMP. NERO. CÆSAR. AVG. PONT. MAX. TR. P. PP. (Sa tête laurée). ANNONA. AVGVSTI. CERES. SC. (La Fortune debout vis-à-vis d'elle, Cérès assise). } C

G.B. { NERO. CLAVDIVS. CÆSAR. AVG. GER. P. M. TR. P. IMP. P. P. (Sa tête laurée). DECVRSIO. SC. (Deux cavaliers). } C

G.B. { NERO. CLAVD. CÆSAR. AVG. GER. P. M. TR. P. IMP. P. P. (Sa tête). PACE. P. R. TERRA. MARIQ. PARTA. IANVM. CLVSIT. SC. (Temple de Janus). } C

REMARQUES.

Quoique la plupart des médailles de bronze de ce règne n'offrent point de signes chronologiques, elles sont cependant intéressantes et instructives.

La 1re. nous offre une harangue militaire, et ce type déjà observé dans les médailles de Caligula, se retrouvera souvent dans la suite, attendu l'obligation où étaient les empereurs de caresser les troupes, d'où ils tiraient toutes leurs forces.

La 2e. indique des distributions de grains faites au peuple, distributions dont Néron fut prodigue pendant tout son règne.

La 3e. rappelle des courses ou exercices militaires fort en usage dans les armées romaines, et auxquels Néron, lorsqu'il n'était que *César*, s'était fort adonné.

La 4e. plus intéressante nous représente le temple de Janus fermé, ce qui devait n'avoir lieu qu'aux époques si rares d'une paix universelle; mais la démence de Néron put lui faire affecter une paix qui paraît contredite par quelques historiens.

MODULE	NÉRON.	DEGRÉ de RARETÉ.
G.B.	IMP. NERO. CÆSAR. AVG. PONT. MAX. TR. POT. P. P. (Sa tête). PORT. OST. AVGVSTI. SC. (Port maritime, dans le milieu duquel plusieurs vaisseaux; à son entrée, Neptune couché).	R
G.B.	IMP. NERO. CÆSAR. AVG. PONT. MAX. TR. POT. P. P. (Sa tête). ROMA. SC. (Femme casquée assise).	C
G.B.	NERO. CLAVD. CÆSAR. AVG. GER. P. M. TR. P. IMP. P. P. (Sa tête laurée). SC. (Arc de triomphe).	C
M.B.	NERO. CLAVD. CÆSAR. AVG. GER. P. M. TR. P. IMP. P. P. (Sa tête). ARA. PACIS. SC. (Autel).	C
M.B.	NERO. CLAVD. CÆSAR. AVG. GER. P. M. TR. P. IMP. P. P. (Sa tête laurée). MAC. AVG. SC., et au bas la marque II. (Édifice élégant, probablement une halle aux viandes ou autres comestibles).	R

REMARQUES.

L'empereur Claude avait fait exécuter d'immenses travaux au port d'Ostie, à l'embouchure du Tibre; mais Néron cherchait à s'en faire honneur, ainsi que nous l'indique la présente médaille.

Le revers de la 6e. imité de celui d'anciens deniers d'argent du temps de la république, se rencontrera souvent dans la suite des monnaies impériales. La ville de Rome, personnifiée et divinisée, eut de bonne heure des temples et des statues.

La 7e. médaille nous représente les honneurs et les arcs de triomphe décernés à Néron à l'occasion des victoires remportées en Orient par Corbulon.

La 8e. nous montre un autel à *la Paix* que Néron affectait de chérir. Des autels semblables avaient été érigés par décret du sénat, sous le règne d'Auguste.

Examinons maintenant celles des monnaies de Néron, annoncées dans les notions préliminaires, comme offrant des marques numérales: ce sont les 9e, 10e, 11e et 12e.

MODULE	NÉRON.	DEGRÉ de RARETÉ
M. B.	NERO. CLAVD. CÆSAR. AVG. GER. P. M. TR. P. IMP. P. P. (Sa tête laurée). VICTORIA. AVGVSTI. SC., et au bas II. (Victoire ailée, tenant de la gauche une palme, de la droite une couronne).	C
Entre P et M. B.	NERO. CLAVD. CÆSAR. AVG. GER. P. M. TR. P. IMP. P. P. (Sa tête radiée). GENIO. AVGVSTI. SC., et au bas I. (Un génie nu et debout, tenant de la droite une patère, de la gauche une corne d'abondance, à ses pieds un autel).	R
P. B.	NERO. CÆS. AVG. IMP. (Sa tête laurée). CERTA. QVINQ. ROM. CO. SC., et dans le champ S. (Table sur laquelle une urne et une couronne; au-dessous un disque).	R

REMARQUES.

La 9° et la 10e offrent le chiffre II (signe ordinaire du Dupondius) : pèsent une demi-once, et par conséquent moitié des monnaies de grand bronze.

La 11e. avec le chiffre I (signe ordinaire de l'AS) pèse un quart d'once, poids de l'AS des derniers temps de la républiqne.

Enfin la 4e. avec la lettre S (signe ordinaire du sémis), ne pèse aussi que la moitié de la précédente.

Or Pline nous apprend qu'avec le bronze tiré des mines d'Espagne se fabriquaient des *sesterces* et des *dupondius* : dans un fragment d'Epictète, il est parlé de *numus* de 4 AS à l'effigie de Néron, etc. ; donc, de ces divers rapprochemens, l'on peut encore inférer cette même conséquence, du § XXI des *not. prélim.*, que, malgré le silence de Pline sur la dernière réduction de l'AS au quart de l'once, et avant lui et de son temps, les monnaies impériales *dites* de grand bronze étaient de véritables sesterces valant 4 AS. Au reste des médailles ci-contre, les revers de la 9e. et de la 12e. ont seuls besoin d'explication.

Néron, au dire de Dion, fit construire un marché pour les comestibles : il est figuré sur la 9e. et indiqué par les mots MAC*ellum* AVG*usti*.

Quant au revers de la 12e CERTA*men*. QVINQ*uennale*. ROM*æ*. CON*stitutum*. Il rapelle les concours quinquennaux, pour la musique, la poësie et les exercices gymniques, fondés à Rome par l'empereur, l'an 60 de notre ère, et appelés NERONIA.

MODULE. | DEGRÉ de RARETÉ.

GALBA (*Servius-Sulpicius-Galba*), premier empereur nommé par les troupes : au bout de sept mois est massacré en janvier de l'an 69 de l'ère chr. (822 de R).

G. B.	SER. SVLPI. GALBA. IMP. CÆSAR. AVG. TR. P. (Sa tête laurée). HISPANIA. CLVNIA. SVL. SC. (L'empereur assis, reçoit une victoire des mains d'une femme qui est debout et qui tient une corne d'abondance).	RR
G. B.	IMP. SER. SVLP. GALBA. CÆS. AVG. TR. P. (Sa tête laurée). LIBERTAS. PVBLICA. SC. (Figure de la Liberté, debout).	C
P. B.	SER. GALBA. IMP. CÆS. AVG. (Se tête laurée). S. P. Q. R. OB. CIV. SER. (En inscription dans une couronne).	C
G. B.	SER. GALBA. IMP. CÆS. AVG. TR. P. (Sa tête laurée). ROMA. SC. (Rome-Nicéphore assise).	C
G. B.	IMP. SER. SVLPI. GALBA. CÆS. AVG. TR. P. (Sa tête laurée). SC. (Victoire ailée).	C

REMARQUES.

Galba gouvernait l'Espagne, lorsqu'il fut élevé à l'empire par son armée. Se trouvant dans la ville de CLVNIA où des prophéties favorables l'encourageaient déjà, lorsque le décret du sénat en sa faveur lui fut apporté, il s'y décida à accepter le souverain pouvoir. Par affection et par reconnaissance, il surnomme cette ville SVL*picia*, et la fait figurer ensuite sur le revers de notre 1re médaille.

Quant aux autres, nous nous contenterons d'observer que la mort de Néron ayant excité dans l'empire une joie universelle, excepté chez la plus vile populace, on regarda d'abord le nouveau règne comme une ère de bonheur et de liberté. Aussi les monnaies de Galba font-elles fréquemmeut allusion à ces sentimens ou espérances ?

MODULE — DEGRE de RARETÉ.

OTHON (*M. Salvius Otho*), élevé au trône par les Prétoriens, est obligé de se poignarder au bout de trois mois, l'an 69 (822 de R.).

Flaon épais M.B.	IMP. M. OTHO. CÆS. AVG. (Sa tête). SC. (Dans une couronne de laurier). Médaille d'une fabrique plus grossière que celle des monnaies romaines, cependant nullement barbare.	RRR

VITELLIUS (*Aulus Vitellius*), lieutenant de Galba, en Germanie, est proclamé empereur par son armée, le 2 janvier; passe en Italie, se rend odieux; est massacré en décembre de l'an de R. 822, 69 de notre ère.

M.B.	A. VITELLIVS. IMP. GERMAN. (Sa tête laurée). FIDES. EXERCITVVM. SC. (Deux mains jointes entre les lignes horizontales de l'inscription).	RR

REMARQUES.

Quoique la médaille ci-contre porte au revers les deux lettres SC., elle ne peut avoir été fabriquée à Rome où le sénat ne reconnut jamais formellement l'autorité d'OTHON. Une foule de circonstances, telles que sa fabrique, sa similitude avec d'autres médailles portant des légendes grecques autour des têtes, et particulières à ANTIOCHE de SYRIE, paraissent démontrer qu'elle a dû être frappée dans cette dernière ville à laquelle le droit de battre monnaie avait été conservé dès le temps de *Pompée*, par décret du sénat : c'est ce que signifient les lettres SC du revers.

Le desir de remplir le vide que laissent les monnaies de bronze de coin romain, fait rechercher cette médaille au point de la rendre extrêmement chère. Toutes les autres de bronze avec la tête d'OTHON, et à légende latine, sont reconnues fausses.

Au moyen d'adoptions successives, l'empire avait été en quelque sorte héréditaire depuis Auguste jusqu'à Néron. Après la fin tragique de celui-ci, les armées donnèrent les premiers exemples de ces élections violentes qui déchirèrent si cruellement l'État. Vitellius, ainsi que ses compétiteurs, devant le trône aux soldats, avait soin de célébrer sur ses monnaies, leurs sentimens et leurs promesses en sa faveur. C'est le sujet de la 1re médaille.

VITELLIVS.

MÉDULE.		DEGRÉ de RARETÉ
G.B.	A. VITELLIVS. GERMAN. IMP. AVG. P. M. TR. P. (Sa tête laurée). L. VITELLIVS. CENSOR. II. SC. (Deux figures assises sur une estrade, au bas de laquelle trois fig. debout).	RRR
G.B.	A. VITELLIVS. GERMAN. IMP. AVG. P. M. TR. P. (Sa tête laurée). PAX. AVGVSTI. SC. (Femme debout, tenant de la droite un rameau d'olivier, et de la gauche une corne d'abondance).	RR
G.B.	A. VITELLIVS. GERMAN. IMP. AVG. P. M. TR. P. (Sa tête laurée). VICTORIA AVGVSTI. SC. (La Victoire écrivant sur un bouclier suspendu à un palmier).	RRR

VESPASIEN (*Flavius Vespasianus*), est élevé à l'empire par les légions de Syrie et d'Égypte, l'an de R. 832 (69e de l'ère ch.), meurt l'an 822 ou (79e de l'ère chr.).

G.B.	IMP. CÆS. VESPASIAN. AVG. P. M. TR. P. P. P. COS. (Sa tête laurée). IVDÆA. CAPTA. SC. (Captif debout, et une femme assise au pied d'un palmier).	RR

REMARQUES.

Mais il voulait rappeler aussi qu'il était digne des plus hautes dignités, puisque LVCIVS, son père, avait obtenu toutes celles auxquelles un particulier pouvait prétendre, et qu'entre autres il avait été collègue de l'empereur Claude, à la censure, honneur qui est rappelé par notre 2e médaille.

Quant aux deux médailles suivantes, il n'est pas besoin de dire que leurs revers n'offrent que des sujets banaux, de flatteries, de vœux et d'espérances, dont on saluait toujours l'avénement du nouveau règne.

Notre 1re médaille mérite une attention particulière, non point seulement à cause de son revers, qui offre un des nombreux monumens des victoires de Vespasien sur les Juifs (revers qui du reste est assez commun, et qui reparaît jusqu'à la fin de ce règne), mais pour la particularité que présente la légende de la tête. *Vespasien*, anciennement *consul suffectus*, nommé consul en 823, prit alors le titre de cos. II.; or, notre médaille qui l'appelle simplement cos, paraît donc frappée tout de suite après la mort de *Vitellius*, et dans les derniers jours de 822, tandis que Eckhel n'en connaissait point, en bronze, d'antérieure à l'entrée à Rome du nouvel empereur (1).

(1) Eckhel avait sans doute oublié que Vaillant rapportait une légende semblable à la nôtre, qui détruisait son assertion. C'est la médaille de Vespasien, ayant au revers : CONCORDIA EXERCITVVM. SC., et deux mains jointes. (Vid. *Vaillant*, t. I etc.).

MODULE.	VESPASIEN.	DEGRÉ de RARETÉ.
G.B.	IMP. CÆSAR. VESPASIAN. AVG. P. M. TR. P. P. P. COS. III. (Sa tête laurée). CÆS. AVG. F. DES. IMP. AVG. F. COS. DES. IT. SC. (Titus et Domitien armés et debout).	R
G.B.	IMP. CÆS. VESPASIAN. AVG. P. M. TR. P. P. P. COS. III. (Sa tête laurée). MARS. VICTOR. SC. (Soldat armé, marchant et portant un trophée).	C
G.B.	IMP. CÆS. VESPASIAN. AVG. P. M. TR. P. P. P. COS. VII. (Sa tête laurée). SC. (Temple hexastyle, orné, extérieurement et sur son fronton, de statues; dans l'intérieur une statue assise entre deux debout).	RR
M.B.	IMP. CÆS. VESPASIAN. AVG. COS. VIII. P. P. (Sa tête laurée). VICTORIA. NAVALIS. SC. (Victoire ailée, tenant une palme et une couronne, à ses pieds une proue de vaisseau).	C
G.B.	DIVO. AVG. VESP. S. P. Q. R. (Quadrige d'éléphans, portant la statue de Vespasien). IMP. T. CÆS. DIVI. VESP. F. AVG. P. M. TR. P. P. P. COS. VIII, et au milieu SC.	R

REMARQUES.

La 2e, de l'an 824, nous représente les deux fils de l'empereur dans le type du revers, dont la légende doit être lue ainsi : CÆsar AVGusti. FIlius. DESignatus. IMPerator (pour *Titus*, qui tient la droite comme l'aîné). AVGusti. FIlius. COnsul. DESignatus. ITERum. (pour Domitien qui est à gauche).

Le peuple romain était trop belliqueux pour ne pas aimer l'emblême du dieu *Mars*; aussi le retrouve-t-on souvent sur ses monnaies.

Le temple de *Jupiter-Capitolinus*, brûlé pendant les désordres de la fin du règne de Vitellius, fut rebâti avec magnificence par Vespasien, qui fit reconstruire également les temples de *Vesta*, de *la Paix*, etc. Celui qui est représenté sur notre médaille paraît être le temple de *Jupiter*.

Depuis long-temps les Romains n'avaient plus de guerre navale, et l'histoire n'en mentionne aucune sous ce règne. La victoire navale ici célébrée, ne peut donc être que celle remportée contre les Juifs, sur le lac Génesareth, l'an 820. Cependant notre médaille est de l'année 830, date désignée par le VIIIe consulat. Souvent en effet le même type est répété plusieurs années de suite; mais la date est toujours celle de la monnaie, et non pas celle de l'événement.

Quant à la dernière médaille que nous offrons, et qui représente les cérémonies de l'apothéose de Vespasien, elle a été frappée par ordre de TITVS, et son type est imité des médailles semblables frappées par *Tibère*, en l'honneur d'Auguste.

MODULE. DEGRE de RARETÉ.

DOMITILLA (*Flavia Domitilla*), épouse de Vespasien, meurt avant l'avénement de son mari au trône.

G.B. { MEMORIÆ. DOMITILLÆ. S. P. Q. R. (*Carpentum* traîné par deux mules).
IMP. T. CÆS. DIVI. VESP. F. AVG. P. M. TR. P. P. P. COS. III. (Au milieu du champ SC). } R

TITVS (*T. Flavius Vespasianus*), fils aîné de Vespasien et de Domitilla, créé César l'an de Rome 822, succède à son père l'an 832 (79e de notre ère), meurt l'an de R. 834 (81 après J.-C.).

G.B. { T. CÆS. IMP. AVG. F. PONT. TR. P. COS. VI. CENSOR. (Sa tête laurée).
SALVS. AVGVSTA. SC. (Femme assise tenant une patère). } RR

G.B. { IMP. T. CÆS. VESP. AVG. P. M. TR. P. P.P. COS. VIII. (Sa tête laurée).
PIETAS. AVGVST. SC. (Titus et Domitien, debout et en toge, se donnent la main : entre eux deux une femme voilée, symbole de la piété). } R

REMARQUES.

Les antiquaires sont partagés sur la question de savoir si cette médaille appartient à l'épouse ou à la fille de Vespasien; car toutes deux portèrent le même nom. Il paraît plus vraisemblable de l'attribuer à la fille, qui ne reçut jamais le titre d'Auguste, ni les honneurs de l'apothéose, tandis que ces honneurs furent décernés à *Domitilla* mère, laquelle est en conséquence appelée *Diva Aug* sur les médailles d'or et d'argent qui lui appartiennent incontestablement, et qui sans doute serait honorée de même sur celles de bronze.

Le char à deux mules n'était pas approprié uniquement aux consécrations; et le type de la présente médaille, frappée par ordre de *Titus*, est calqué sur celui des médailles d'*Agrippine*, battues sous le règne de *Caligula*.

La 1re des médailles ci-contre (frappée l'an de Rome 831, ainsi que l'indique le VIe consulat de *Titus*, et avant la mort de *Vespasien*, qui n'eut lieu que l'année suivante), est plus remarquable par la légende de la tête que par le revers, qui n'offre qu'un de ces types banaux de vœux relatifs à la conservation du prince. *Titus*, associé à la souveraineté, prend le titre de IMP*erator*, mais n'est encore que simple pontife.

La 2e offre un revers qui paraît faire allusion aux bons procédés et aux bontés de *Titus* pour son frère; car ce même type se retrouve pour dépeindre la Concorde, soit de deux frères, soit de deux époux, etc.

MODULE. | DEGRÉ de RARETÉ.

TITVS.

G.B.	IMP. T. CÆS. VESP. AVG. P. M. TR. P. P. P. COS VIII. (Sa tête laurée). PAX. AVGVSTI. SC. (Femme debout, tenant de la gauche une corne d'abondance).	C

IVLIE (*Julia-Augusta*), fille de Titus, épouse Flavius Sabinus, son cousin germain, que Domitien, parvenu au trône, fait assassiner ; devenue publiquement maîtresse de son oncle, elle meurt vers l'an 90 de notre ère.

M.B.	IVLIA. IMP. T. AVG. F. AVGVSTA. (Sa tête). VESTA. SC. (Femme assise, tenant le palladium et une haste).	C
G.B.	DIVÆ. IVLIÆ. AVG. DIVI. T. F. S. P. Q. R. (Carpentum traîné par deux mules). IMP. CÆS. DOMIT. AVG. GERM. COS. XV. CENS. PER. P. P. (Au milieu du champ. SC.).	R

REMARQUES.

Quant au revers de la 3e, il n'a besoin d'aucune explication, et il est sans doute superflu d'ajouter que la légende de la tête doit se lire ainsi : IMPerator. Titus. CÆSar. VESPasianus. AVGustus. PONtifex. MAximus. TRibuniciâ. POtestate. PAter. PAtriæ. CONsul. VIII.

Cette médaille, frappée sous le règne de *Titus*, en l'honneur de Julie, sa fille, revêtue par lui du titre d'*Auguste*, a pour revers le nom et la figure de Vesta : de même que les empereurs vouaient un culte aux dieux, les princesses affectaient de vénérer particulièrement les déesses, et les noms de la plupart de celles-ci figurent presque toujours sur les revers des médailles des princesses.

La 2e médaille, frappée après la mort de *Julie* et sous le XVe consulat de *Domitien*, prouve que cette princesse (qui y est qualifiée de *Diva*), avait été mise par son oncle au rang des dieux.

MODULE. | DEGRÉ de RARETÉ.

DOMITIEN (*Domitianus*), second fils de Vespasien, succède à Titus l'an de R. 834 (81e de notre ère); meurt assassiné en l'an 849 ou 96e de l'ère chr.

M.B.	CÆS. DIVI. VESP. F. DOMITIAN. COS. VII. (Sa tête laurée). SC. (Minerve debout).	C
G. B.	IMP. CÆS. DOMIT. AVG. GERM. COS. X. CENS. POT. P. P. (Sa tête laurée). GERMANIA. CAPTA. SC. (Trophée auquel est attaché un captif debout, et une femme assise).	R
G.B.	IMP. CÆS. DOMIT. AVG. GERM. P. M. TR. P. VIII. CENS. PER. P. P. (Sa tête laurée). COS. XIIII. LVD. CÆS. FEC., et sur la base de l'estrade SVF. P. D., au-dessous SC. (L'empereur assis tend quelque chose à une fig. en toge, accompagnée d'une autre plus petite; au bord de l'estrade deux vases; dans le fond un temple).	R

REMARQUES.

Domitien, avide de titres, multiplia beaucoup le nombre de ses consulats : avant la mort de son frère, et n'étant encore que *Cæsar*, il était déjà consul pour la VIIe fois; mais c'était en comptant 5 consulats *subrogés*. (Voyez notions préliminaires, § XLI).

Assis sur le trône, il entreprend bientôt une expédition contre les Germains; mais sans les avoir seulement combattus, il repasse le Rhin, s'arroge cependant le surnom de *Germanique*, et se donne ridiculement les honneurs du triomphe. Notre 2e médaille est un des monumens nombreux de cette démence, qui eut lieu l'an de Rome 837.

L'année suivante, il prend le titre inusité jusqu'alors de CENS*or* PER*petuus*; vers l'an 841, il fait célébrer les jeux séculaires, 104 ans après ceux d'Auguste, et 41 ans après ceux de Claude. On voit que, malgré leur nom, ces solennités n'avaient pas d'époques bien fixes, la volonté des empereurs changeant l'ère d'après laquelle on comptait leur retour.

Diverses particularités de ces jeux se trouvent retracées sur les monnaies.

Notre 3e médaille représente les distributions de parfums pour servir aux *Lustrations*, faites au peuple quelques jours avant les jeux. C'est ce que signifie sa légende, dont les abréviations s'expliquent ainsi : SVF*fimenta*. POPULO. DATA. LVDOS. SÆCU*lares*. FEC*it*.

MODULE.	DOMITIEN.	DEGRÉ de RARETÉ.
G.B.	IMP. CÆS. DOMIT. AVG. GERM. P. M. TR. P. VIII. CENS. PER. P. P. (Sa tête laurée). COS. XIIII. LVD. CÆS. A. POP., et sur la base de l'estrade FRVG. AC. SC. (L'empereur assis et deux fig., dont l'une tient une patère; dans le fond un temple).	R
G.B.	IMP. CÆS. DOMIT. AVG. GERM. COS. XV. CENS. PER. P. P. (Sa tête laurée). MONETA. AVGVSTI SC. (La Monnaie personnifiée, debout, tenant d'une main des balances, de l'autre une corne d'abondance).	R
P.B.	TRIVMP. (Olivier), dans le champ. IO. IO. Deux fers de cheval, au milieu d'un armille terminé par deux têtes de serpens. *Voyez* fig. 6.	R

DOMITIA (*Domitia Longina*), fille du célèbre Corbulon, mariée d'abord à L. Ælius. Lamia, est enlevée à son mari par Domitien, qui l'épouse ensuite. Après les plus grands désordres, elle entre dans la conjuration qui le fait périr; elle meurt sous le règne de *Trajan*.

REMARQUES.

Mais celles de la suivante donnent lieu à deux leçons; les uns lisent COS. XIIII. LVD*is*. S*æcularibus*. A. P*opulo*. FRVG*es*. ACC*epit*., ce qui rappellerait les prémices des récoltes offertes aux dieux par le peuple. Mais le plus grand nombre, de l'avis de Spanheim, pense que l'on doit interpréter : COS. XIIII. LVD*es*. S*æculares* (en sous-entendant *fecit*). A. P*opulo*. FRVG*es*. A*ceptæ*., attendu qu'après les jeux, d'abondantes distributions étaient faites au peuple.

Quant au revers de notre 5e médaille, et qui se retrouve sur beaucoup d'impériales de divers régnes, il est une des preuves positives que ces médailles n'étaient que de véritables monnaies.

Pendant les règnes de Vespasien, de Domitien et de Trajan, il se frappa beaucoup de petit bronze marqué tantôt de la tête, tantôt du nom de ces empereurs, et quelquefois seulement de divers emblêmes ou figures. Nous rapportons celle-ci au règne de *Domitien*, parce que le nom de cet empereur se voit sur une petite médaille dont le revers offre exactement le même type et les mêmes lettres que la première face de la nôtre, qui peut-être n'était qu'une *tessère* pour des jeux du Cirque, et non pas une véritable monnaie.

Les médailles de cette princesse sont en général très-rares, mais celles en bronze de coin romain le sont à un tel point, qu'elles manquent dans la plupart des plus riches cabinets.

MODULE | DEGRÉ de RARETÉ.

NERVA (*Marcus-Cocceius Nerva*), élu empereur par le Sénat et les prétoriens le jour même de la mort de Domitien (18 septembre de l'an 96 de notre ère). Ce bon prince meurt en janvier 98, à l'âge de 66 ans.

G.B. { IMP. NERVA. CÆS. AVG. P. M. TR. P. COS. II. P. P. (Sa tête laurée). FISCI. IVDAICI. CALVMNIA. SVBLATA. SC. (Palmier). } R

G.B. { IMP. NERVA. CÆS. AVG. P. M. TR. P. COS. II. P. P. (Sa tête laurée). LIBERTAS PVBLICA. SC. (La Liberté, debout). } C

G.B. { IMP. NERVA. CÆS. AVG. P. M. TR. P. COS. III. P. P. (Sa tête laurée). CONCORDIA. EXERCITVVM. SC. (Deux mains jointes tiennent une aigle légionnaire, supportée par une proue de vaisseau). } C

G.B. { IMP. NERVA. CÆS. AVG. P. M. TR. P. COS. III. P. P. (Sa tête laurée). PLEBEI. VRBANÆ. FRVMENTO. CONSTITVTO. SC. (Modius, duquel sortent des épis et un pavot). } R

REMARQUES.

Après la conquête de la Judée, les Juifs avaient été soumis par Vespasien à payer, pour la reconstruction du temple de Jupiter, les taxes qu'ils donnaient auparavant pour l'entretien de leur propre temple de Jérusalem : ces taxes, portées à l'excès par Domitien, et perçues d'une manière outrageante (car il paraît que les percepteurs arrêtaient souvent à l'entrée des villes ceux qu'ils soupçonnaient d'appartenir à la nation juive, pour vérifier s'ils étaient circoncis); ces taxes, disons-nous, furent réduites et modérées par *Nerva*, et c'est ce que signifie : CALVMNIA. SVBLATA du revers de notre première médaille. La Judée est caractérisée par le palmier, arbre indigène à cette contrée.

La 2e. et la 3e. médailles ne donnent lieu à aucune observation particulière. L'enseigne militaire, reposant sur une proue de vaisseau, indique le concours et l'union des troupes de terre et de mer.

De tout temps, les pauvres de Rome avaient été habitués à des distributions gratuites de froment. Sous les empereurs, ces distributions devinrent régulières et fixes, et ne doivent pas être confondues avec les largesses faites à tous les citoyens, sous les noms de *liberalitas* ou de *congiarium*, à des époques indéterminées. PLEBS. VRBANA. ne signifie que le petit peuple de Rome; et le pavot est associé aux épis, comme étant aussi consacré à *Ceres*.

MODULE. | DEGRÉ de RARETÉ

NERVA.

G.B. { IMP. NERVA. CÆS. AVG. P. M. TR. P. COS. III. P. P. (Sa tête laurée).
VEHICVLATIONE. ITALIÆ. REMISSA. SC. (Deux mules paissant). } R

TRAIAN (*M.-Ulpius Traianus*), adopté par Nerva, l'an de R. 850 (97e de notre ère), lui succède au bout de quelques mois, meurt l'an de R. 879 (117 de l'ère chr.).

G.B. { IMP. CÆS. NERVA. TRAIAN. AVG. GERM. P. M. TR. P. (Sa tête laurée).
CONG. PR. COS. II. P. P. SC. (L'empereur, assis sur une estrade, et trois figures debout). } R

G.B. { IMP. CÆS. NERVÆ. TRAIANO. AVG. GER. DAC. P. M. TR. P. COS. V. P. P. (Sa tête laurée).
S. P. Q. R. OPTIMO. PRINCIPI. SC. (Port maritime, ou selon d'autres, arche d'un pont, au-dessous duquel se voit une barque). } C

REMARQUES.

Par l'expression VEHICVLATIO on entendait une espèce de poste avec relais pour les transports militaires et les autres besoins de l'administration. Ces relais étaient servis en guise de corvée par les habitans des campagnes, et devenaient souvent pour eux un poids intolérable. Nerva, attentif à tous les besoins des peuples, sut les en soulager.

Les empereurs, pour capter la faveur du peuple, ordonnaient souvent des distributions de denrées, et ces largesses, appelées CONGIARIVM, du nom de la mesure CONGIVS, étaient rappelées avec soin sur la monnaie et distinguées entre elles par *numéro*.

Ce premier *congiaire* de Trajan, indiqué sur notre 1re médaille, eut lieu l'an de Rome 852; il fut suivi d'un second, cinq ans après, et ensuite d'un troisième.

La 2e. représente, selon les uns, le port d'Ancône, et, selon d'autres, une arche de ce fameux pont de pierre que l'empereur fit construire sur le Danube. Remarquons que, depuis l'an de R. 858, les noms et titres de Trajan paraissent toujours au datif.

MODULE | DEGRÉ de RARETÉ

TRAIAN.

G.B. IMP. CÆS. NERVÆ. TRAIANO. AVG. GER. DAC. P. M. TR. P. COS. V. P. P. (Sa tête laurée).
VIA. TRAIANA. S. P. Q. R. OPTIMO PRINCIPI. SC. (Femme assise à terre, tenant de la main droite une roue, et appuyant la gauche sur un rocher). R

G.B. IMP. CÆS. NERVÆ. TRAIANO. AVG. GER. DAC. P. M. TR. P. COS. V. P. P. (Sa tête laurée).
AQVA. TRAIANA. S. P. Q. R. OPTIMO. PRINCIPI. SC. (Le génie d'un fleuve, couché sous une voute, tient une urne, de laquelle l'onde sort, etc.). R

G.B. IMP. CÆS. NER. TRAIANO. OPTIMO. AVG. GER. DAC. PARTHICO. P. M. TR. P. COS. VI. P. P. (Sa tête laurée).
REX. PARTHIS. DATVS. SC. (L'empereur, assis sur une estrade, met le diadême sur la tête du nouveau roi, devant lequel, une femme coiffée du bonnet parthe, est à genoux). R

G.B. IMP. CÆS. NER. TRAIANO. OPTIMO. AVG. GER. DAC. PARTHICO. P. M. TR. P. COS. VI. P. P. (Sa tête laurée).
ARMENIA. ET. MESOPOTAMIA. IN. POTESTATEM. P. R. REDACTÆ. SC. (L'empereur, debout, entre deux fleuves couchés, et une femme). R

REMARQUES.

Ce prince ayant fait ouvrir et paver, avec des dépenses infinies, une grande route à travers les marais Pontins, cette route fut appelée la Voie trajane. Elle est ici figurée sur notre 3e. médaille. La roue indique la *viabilité* du nouveau chemin, et le rocher, les obstacles surmontés pour son établissement.

Enfin ses travaux magnifiques pour l'embellissement de Rome furent tour-à-tour représentés sur les monnaies. Le nouvel aqueduc ne fut point oublié, et c'est lui qui fait le sujet du revers de la 4e.

Sur la fin de son règne, Trajan, ayant vaincu les Parthes et détrôné *Cosroës*, leur roi, leur impose un nouveau souverain. Cette scène, si flatteuse pour l'orgueil romain, est représentée sur la 5e médaille; nous la verrons imitée dans la suite.

La conquête de l'Arménie et de la Mésopotamie est enfin expressément rappelée par la légende et le type du 6e. revers. La 1re. des deux provinces est figurée par la femme coiffée d'une mitre, et la 2e. par les deux fleuves (le Tigre et l'Euphrate).

MODULE. DEGRÉ de RARETÉ.

PLOTINE (*Pompeia Plotina*, épouse de Trajan avant qu'il parvint à l'empire, lui survit, et ne meurt que l'an 129 de notre ère ; vénérée pour ses vertus, est élevée au rang des dieux par Hadrien).

G. B. { PLOTINA. AVG. IMP. TRAIANI. (Sa tête). FIDES. AVGVST. SC. (Femme debout, tenant, de la droite, des épis, et de la gauche, une corbeille). } RRR

MARCIANE (*Marciana-Augusta*, sœur de l'empereur Trajan, reçoit du Sénat le titre d'*Augusta*. Meurt vers l'an 113 de notre ère; est mise au rang des dieux).

G. B. { DIVA. AVGVSTA. MARCIANA. (Sa tête). CONSECRATIO. SC. (Aigle éployée). } RRR

MATIDIE (*Matidia-Augusta*, fille de Marciane, nièce de Trajan, mère de Sabine, femme d'Hadrien, reçoit à son tour les honneurs de l'apothéose, sans qu'on puisse en préciser l'époque).

REMARQUES.

Les médailles de ces trois princesses sont toutes très-rares, surtout en bronze. Mais, comme leurs types n'ont pas besoin d'explication, nous nous contenterons d'observer que, quoique les monnaies romaines retracent, dès les premiers règnes, et de diverses manières, l'apothéose des princes ou princesses, cependant le mot CONSECRATIO ne paraît pour la première fois que sur les médailles de *Marciane*. Avec cette légende, un bûcher, un autel, des chars de diverses formes, etc., servirent à représenter les apothéoses, sans qu'il soit possible de fixer les règles d'après lesquelles un type était plutôt employé qu'un autre. Cependant l'aigle qui prend son essor, type d'abord commun aux deux sexes (comme le prouve notre médaille de Marciane), fut ensuite réservé aux hommes seuls, tandis que le paon (oiseau consacré à Junon) et le char couvert à deux mules, connu par les antiquaires sous le nom de *carpentum*, furent ou devinrent des types particuliers aux seules princesses.

MODULE — DEGRÉ de RARETÉ.

HADRIEN (*P.-Ælius Hadrianus*), adopté par Trajan, lui succède en 117; meurt en 138 de l'ère chrétienne.

M.B.	HADRIANVS. AVGVSTVS. (Sa tête laurée). HADRIANVS. AVGVSTVS. (Sa tête laurée).	R
G.B.	IMP. CÆSAR. TRAIANVS. HADRIANVS. AVG. (Sa tête laurée). LIBERALITAS. AVG. PONT. MAX. TR. P. COS. II. SC. (L'empereur et son collégue, assis sur une estrade, distribuent des dons à plusieurs citoyens debout).	R
G.B.	IMP. CÆSAR. TRAIANVS. HADRIANVS. AVG. P. M. TR. P. COS. II. (Sa tête laurée). RELIQVA. VETERA. HS. NOVIES. MILL. ABOLITA. SC. (Licteur debout, brûlant, avec une torche, des rôles de papier amoncelés par terre).	RR
G.B.	IMP. CÆSAR. TRAIANVS. HADRIANVS. AVG. P. M. TR. P. COS. III. (Sa tête laurée). LOCVPLETATORI. ORBIS. TERRARVM. SC. (L'empereur, assis sur une estrade, à ses côtés *la Libéralité*, qui, d'une corne d'abondance, répand ses dons sur deux figures qui sont au bas).	RR

REMARQUES.

Quoique toutes les médailles dont les deux côtés sont empreints de la même tête soient rares, cependant elles ne le sont point assez pour qu'on doive les attribuer à une faute de monnayage ou à une confusion de coins dont nous avons déjà fait remarquer des exemples; elles paraissent même fabriquées avec beaucoup de soin. Il y a apparence que, pour des circonstances qui nous sont inconnues, on en faisait battre un certain nombre.

La 2e. médaille retrace une distribution faite au peuple. Les largesses des empereurs sont appelées tantôt *congiarium*, tantôt *liberalitas*, et retracées par des types semblables, soit par plusieurs figures, comme ici, soit par une seule femme tenant une *tessere*, c'est-à-dire une petite tablette garnie d'un manche, sur laquelle étaient notées l'espèce et la quantité des distributions. Mais après le règne de Marc-Aurèle, CONGIARIVM ne se retrouve plus, et l'expression LIBERALITAS sera seule employée.

La 3e. est un monument extrêmement remarquable de la munificence de l'empereur, qui remit à ses sujets tous les arrérages d'impôts dûs au fisc ou autres dettes, et qui en fit brûler les titres et les rôles dans le *Forum* de Trajan. D'après la règle de numération donnée dans les notions préliminaires, la somme ici précitée s'élève à 900 millions de sesterces, c'est-à-dire à environ 157 millions de notre monnaie.

Les générosités d'Hadrien, après avoir été retracées sur les monnaies maintes et maintes fois et de diverses manières, sont exaltées toutes ensemble, sur le revers de notre 4e. médaille, par un superlatif d'autant plus remarquable que, ni avant ni après, on ne le voit accordé à aucun autre empereur.

MODULE.	HADRIEN.	DEGRÉ de RARETÉ.
G.B.	HADRIANVS. AVG. COS. III. P. P. (Sa tête laurée). ÆGITPOS. SC. (Femme assise à terre, ayant à ses pieds l'oiseau Ibis).	C
G.B.	HADRIANVS. AVG. COS. III. P. P. (Sa tête). RESTITVTORI. HISPANIÆ. SC. (L'empereur, debout, relève une femme à genoux, qui a devant elle un lapin).	C
G.B.	HADRIANVS. AVG. COS. III. P. P. (Sa tête laurée). ADVENTVI. AVG. MOESIÆ. SC. (L'empereur et le génie de la province, debout, sacrifiant sur un autel : le génie tient de la droite une patère et appuie la gauche sur un arc).	RR
G.B.	HADRIANVS. AVG. COS. III. P. P. (Sa tête nue). EXERCITVS. MAVRETANICVS. SC. (L'empereur, à cheval, et quatre soldats à pied, portant des enseignes militaires).	RR
M.B.	COS. III. P. P. SC. (L'empereur, sur un cheval au galop, et tenant une lance). FELICITATI. AVG. COS. III. P. P. SC. (Galère voguant à toutes rames). *Voyez* fig. 7.	RR

REMARQUES.

L'empereur Hadrien parcourait continuellement les diverses provinces de son vaste empire et inspectait ses armées. Cette sollicitude pour ses peuples fut retracée sur les monnaies avec soin et de plusieurs manières, comme dans les médailles ci-contre. Tantôt les provinces sont simplement représentées par une figure et quelques attributs (comme l'Égypte dans la 5e.); tantôt l'empereur est appelé restaurateur de la contrée, et relève une figure à genoux (comme l'Espagne dans la 6e.); tantôt enfin l'arrivée du prince est expliquée par les mots ADVENTVI. AVG. MOESIAE., et un type analogue (comme dans la 7e.). L'inspection des armées est ordinairement figurée par un type d'adlocution avec le nom de l'armée, comme nous en offrons aussi un exemple (par notre 8e. médaille.)

La suite de ces médailles géographiques (s'il est permis de s'exprimer ainsi) est considérable et recherchée avec raison; quelques-unes sont fort rares, d'autres assez communes.

Nous avons commencé le règne d'Hadrien par une médaille offrant des deux côtés la tête du prince. Ici nous en donnons une qui n'a que des revers, mais des revers connus pour appartenir à la tête d'Hadrien. Cette singularité ne peut sans doute provenir que d'une erreur et d'une confusion de coins dans l'opération du monnayage.

MODULE — DEGRÉ de RARETÉ

SABINE, petite nièce de TRAJAN, et femme d'HADRIEN : haïe par son époux, qui la force de s'ôter la vie, l'an 138.

G.B.	SABINA. AVGVSTA. HADRIANI. AVG. P. P. (Sa tête). CONCORDIA. AVG. SC. (La Concorde assise).	C
G.B.	SABINA. AVGVSTA. HADRIANI. AVG. P. P. (Sa tête). VENERI. GENETRICI. SC. (Femme debout).	C

ÆLIVS-CÆSAR (*L.-Aurelius-Verus*), adopté par Hadrien, l'an 136; il meurt au commencement de l'année 138 de notre ère.

G.B.	L. ÆLIVS. CÆSAR. (Sa tête nue). CONCORDIA. SC. (La Concorde, assise).	R
G.B.	L. ÆLIVS. CÆSAR. (Sa tête nue). SALVS. TR. P. COS. II. SC. (Hygie, assise).	R
G.B.	L. ÆLIVS. CÆSAR. (Sa tête nue). TR. P. COS. II. SC. (L'Espérance, debout, tenant une fleur).	R

REMARQUES.

La qualite de *genetrix* donnée à *Venus*, sur le revers de la 2e, médaille, tient aux anciennes traditions des Romains. Énée étant censé fils de *Vénus*, tout le peuple honorait cette déesse comme mère. Sabine n'eut point d'enfans; et l'épithète dont il est question ne peut donc pas faire allusion à sa fécondité. Il y a, au reste, des médailles d'Hadrien avec ce même revers. La tête de Sabine se montre sur ses médailles, coiffée de deux manières très-distinctes, ce qui prouve la diversité des modes, et fixe l'époque du changement.

Quoique l'on considère ordinairement comme très-peu rares les médailles d'*Ælius Cæsar* en grand bronze, nous osons énoncer une autre opinion, 1° parce que ces médailles sont rares et cheres en Italie (Vaillant l'avoue, en ajoutant qu'elles sont communes en France; mais si elles étaient reellement communes dans notre patrie, bientôt l'Italie en aurait été inondée); 2°. parce qu'une expérience journalière apprend qu'il n'est pas facile de s'en procurer, en France même, quoique dans les livres de numismatique elles soient taxées à bas prix.

MODULE.	ÆLIVS-CÆSAR.	DEGRÉ de RARETÉ.
G.B.	L. ÆLIVS. CÆSAR. (Sa tête nue). TR. P. COS. II. SC. (La Fortune et l'Espérance, debout, distinguées chacune par ses attributs ordinaires).	RR
G.B.	L. ÆLIVS. CÆSAR. (Sa tête nue). PANNONIA. TR. POT. COS. II. SC. (Femme debout, coiffée d'un bonnet, et tenant à la main une pique, au bout de laquelle est un petit étendard).	R

ANTINOVS,

favori d'Hadrien, meurt vers l'an 130 de notre ère.

MÉDAILLON	ΗΡΟϹ. ΑΝΤΙΝΟΟϹ. (Sa tête nue). ΑΔΡΙΑΝΗΣ. ΤΑΡϹΟΥ. ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩϹ. ΝΕΩΚΟΡΟΥ. Fleuve couché, au-dessous duquel ΚΥΑΝΟϹ.	RRR

REMARQUES.

Au reste, des cinq médailles ci-contre, la dernière seulement doit donner lieu à quelques observations. *Ælius*, aussitôt après son adoption, avait été envoyé par *Hadrien* pour gouverner la Pannonie, et la figure représentant cette province est caractérisée sur notre médaille par une sorte de bonnet que les auteurs anciens nous disent avoir été la coiffure des peuples au couchant de la mer Noire. L'étendard carré au bout d'une pique que la Province tient à la main, appelé d'abord *vexillum*, et propre à la cavalerie, prit plus tard le nom de *labarum*, et devint, dans le Bas-Empire, la principale enseigne des armées romaines.

A peine Hadrien eut-il perdu son favori, qu'il lui fit rendre les plus extravagans honneurs. Les villes grecques, toujours promptes à flatter les caprices les plus honteux de leurs maîtres, ne rougirent point de faire figurer *Antinoüs* sur leurs monnaies.

Celle que nous offrons ici a été battue à Tarse, ville de Cilicie, et située sur le fleuve *Cydnus*.

Il n'en existe point à légende latine.

MODULE — DEGRÉ de RARETÉ

ANTONIN-PIE (*Titus-Aurelius-Fulvus-Antoninus*), beau-frère d'Ælius Cæsar, est adopté après la mort de celui-ci par Hadrien, auquel il succède l'an 138 de notre ère; il fait les délices de ses sujets, et meurt le 7 mars de l'an 161.

M.B.	IMP. T. ÆL. CÆS. HADRI. ANTONINVS. AVG. PIVS. (Tête nue). P. M. TR. POT. COS. DES. II. SC. (Femme debout, tenant un rameau et une corne d'abondance).	R
G.B.	ANTONINVS. AVG. PIVS. P. P. TR. P. COS III. (Sa tête laurée). APOLLINI. AVGVSTO. SC. (Figure debout, tenant une patère et une lyre).	R
G.B.	ANTONINVS. AVG. PIVS. P. P. TR. COS. III. (Sa tête laurée). REX. ARMENIIS. DATVS. SC. (L'empereur, debout, met la thiare sur la tête du roi d'Arménie).	RR

REMARQUES.

Nous avons remarqué dans les notions préliminaires que le prince adopté prenait souvent, et joignait aux siens propres, les noms de son bienfaiteur. La 1re. médaille que nous donnons d'*Antonin-Pie*, frappée la 1re. année de son règne, en offre un exemple. Dans la suite, et à divers intervalles, on voit encore ces divers noms réunis; mais le plus souvent on ne trouve sur ses médailles que le nom ANTONINVS, suivi du titre PIVS, qu'il porta le premier, mais que tous ses successeurs s'arrogèrent.

Depuis la bataille d'*Actium*, et Auguste et ses successeurs honorèrent particulièrement *Apollon*, dont le temple dominait le lieu du combat. Notre médaille est un des monumens qui font foi de cette constante vénération.

L'Arménie, située entre l'empire romain et celui des Parthes, recevait ses souverains, tantôt de l'un, tantôt de l'autre. Vaillant conjecture, d'après un passage de *Jamblique* rapporté par *Photius*, que le Roi dont il est ici question s'appelait *Achaemenide :* tous les autres historiens sont muets sur le sujet de ce revers.

MODULE.	ANTONIN-PIE.	DEGRE de RARETÉ
M. B.	ANTONINVS. AVG. PIVS. P. P. TR. P. COS. III. (Sa tête radiée). GENIVS. POP. ROMANI. SC. (Jeune homme debout et presque nu, tenant de la droite une pique, et de la gauche, une corne d'abondance).	R
G. B.	ANTONINVS. AVG. PIVS. P. P. TR P. .COS. III. (Sa tête laurée). GENIO. SENATVS. SC. (Figure virile, debout et en toge, tenant une baguette de la main gauche et de la droite un petit rameau).	C
M. B.	ANTONINVS. AVG. PIVS. P. P. TR. P. XI. (Sa tête laurée). PRIMI. DECENNALES. COS. IIII. SC. (En inscription dans une couronne de chêne).	C
G. B.	ANTONINVS. AVG. PIVS. P. P. IMP. II. (Sa tête laurée). SECVND. DECEM. ANNALES. COS. IIII. SC. (En inscription dans une couronne de chêne).	RR

REMARQUES.

La religion payenne, si compliquée et si contradictoire dans ses dogmes, admettait, outre les dieux, *des génies*, espèce de divinités tutélaires qui étaient censées inspirer particulièrement les États, les villes, les corps et même les hommes illustres. Les monumens antiques, statues, bas-reliefs, inscriptions, médailles, nous donnent de fréquens exemples du culte qu'on leur rendait.

Quoique ces génies soient ordinairement représentés par un jeune homme, celui du sénat est figuré par un homme mûr en toge, vraisemblablement pour mieux faire allusion à la dignité et à la gravité de cet antique et illustre corps.

Les Romains (peuple essentiellement religieux) adressaient souvent aux dieux des vœux solennels, c'est-à-dire des prières accompagnées de sacrifices. Auguste, qui avait eu l'affectation de n'accepter d'abord l'empire que pour dix ans, ensuite pour cinq autres, et ainsi de suite jusqu'à la fin de sa vie, et qui célébrait par des sacrifices ces prétendus renouvellemens de pouvoir, fut imité par ses successeurs dans *les sacrifices décennaux*, offerts principalement pour la conservation du prince et le bonheur de l'empire. Mais ces vœux *décennaux* ne furent expressément mentionnés et distingués sur la monnaie qu'à dater du règne actuel, quoique dès le commencement de l'empire, certains vœux publics y fussent quelquefois rappelés.

MODULE.	ANTONIN-PIE.	DEGRÉ de RARETÉ.
G.B.	ANTONINVS. AVG. PIVS. P. P. (Sa tête laurée). VOTA. SOL. DECENN. II. COS. IIII. SC. (L'empereur, debout, en toge, sacrifie sur un trépied).	C
G.B.	ANTONINVS. AVG. PIVS. P. P. TR. P. XXII. (Sa tête laurée). VOTA. SVSCEPTA. DEC. III. COS. IIII. SC. (Même type que dessus).	C
G.B.	ANTONINVS. AVG. PIVS. P. P. TR. P. XXII. (Sa tête laurée). TEMPLVM. DIV. AVG. REST. COS. IIII. SC. (Temple à huit colonnes, dans l'intérieur duquel deux figures assises).	C
G.B.	DIVVS. ANTONINVS. (Sa tête nue). CONSECRATIO. SC. (Bûcher, à quatre étages, orné, jusqu'au sommet, de statues).	C
G.B.	DIVVS. ANTONINVS. (Sa tête nue). DIVO. PIO. SC. (Colonne antonine, telle qu'on la voit encore à Rome).	C

REMARQUES.

Nous continuons à parler des *vœux décennaux :* à la fin de chaque période, les vœux étaient accomplis (VOTA. SOLUTA) et renouvelés de suite pour la période décennale suivante, comme l'indiquent les mots VOTA. SVSCEPTA.

Mais il se présente une difficulté : des médailles annoncent ce même 3e. renouvellement (VOTA. *suscepta dec.* III), avec la date de la 23e. puissance tribunicienne de l'empereur. Or, si les *premières décennales* datent de la XIe. puissance tribunicienne, les *secondes décennales*, ainsi que le 3e. renouvellement des vœux, devraient coïncider avec la XXIe. puissance tribunicienne, et non pas avec la 22e. ou 23e. ; mais nous avons prévenu que le même événement était quelquefois retracé plusieurs années de suite.

La restauration d'un édifice n'était point non plus passée sous silence. Le rétablissement du temple d'Auguste (qui avait été fondé par Tibère) n'est connu que par les seules médailles. La XXIIe. puissance tribunicienne indique l'an de Rome 912, ou 159 de notre ère.

Les trois dernières médailles, frappées après la mort d'*Antonin Pie*, retracent ou rappellent sa *consécration*, c'est-à-dire son apothéose. La seconde offre en outre la représentation de la *colonne antonine*, superbe monument encore existant à Rome, et élevé à la mémoire d'*Antonin* par *Marc-Aurèle*, son successeur.

MODULE.	ANTONIN-PIE.	DEGRÉ de RARETÉ.
G.B.	DIVVS. ANTONINVS. (Sa tête nue). DIVO. PIO. SC. (Autel).	R

FAVSTINE, la mère (*Annia-Galeria-Faustina*), sœur d'Ælius Cæsar, épouse Antonin-Pie avant qu'il parvienne à l'empire; meurt la troisième année du règne de son mari.

G.B.	FAVSTINA. AVG. ANTONINI. AVG. PII. P. P. (Sa tête). CONCORDIÆ. SC. (Antonin et Faustine se donnent la main; entre eux, et à leurs pieds, deux très-petites figures dans la même position).	RR
G.B.	DIVA. FAVSTINA. (Sa tête). ÆTERNITAS. SC. (Femme debout, tenant sur sa main droite un paon).	C

REMARQUES.

La troisième nous paraît rare, non point à la vérité par la légende ou le type du revers pris isolément, mais par l'union de l'un à l'autre; car ordinairement l'*autel* est accompagné du mot *consecratio*, ou bien la légende *divo pio* entoure le type de la colonne.

La première des médailles ci-contre, frappée du vivant de l'impératrice, et sans doute à l'occasion des noces de la jeune Faustine, sa fille, avec Marc-Aurèle, nous offre en effet, et les deux souverains, et les deux jeunes héritiers de l'empire, exprimant par leur attitude une union que la légende CONCORDIAE. désigne plus positivement encore : mais cette concorde était plutôt souhaitée aux augustes époux que louée chez eux, puisqu'une débauche effrénée souillait si souvent leur couche !

Les médailles suivantes, frappées après la mort de Faustine, ainsi que l'indique l'épithète DIVA qui précède son nom, rappellent plus ou moins directement son *apothéose*. La princesse fut successivement comparée à toutes les déesses. Nous avons déjà prévenu que cette flatterie fut prodiguée jusqu'à satiété.

MODULE.	FAVSTINE.	DEGRÉ de RARETÉ.
G.B.	DIVA. FAVSTINA. (Sa tête). CONSECRATIO. SC. (Femme debout, tenant de la gauche la haste, de la droite une patère; à ses pieds un autel).	C
M.B.	DIVA. AVGVSTA. FAVSTINA. (Sa tête). SC. (Un croissant entre sept étoiles).	C

GALERE-ANTONIN (*Marcus-Annius-Galerius Antoninus*), fils d'Antonin-Pie et de Faustine; mourut probablement avant l'avénement de son père au trône.

MARC-AVRÈLE (*Marcus-Annius-Verus*), adopté par Antonin-Pie, prend le nom de M.-Aurelius-Antoninus; épouse Faustine la jeune, sa cousine; succède à son beau-père l'an 161 de notre ère, et le remplace dignement; meurt l'an 180.

G.B.	AVRELIVS. CÆSAR. AVG. PII. F. COS. SC. (Sa tête nue). ANTONINVS. AVG. PIVS. P. P. TR. P. COS. III. (Sa tête couronnée de lauriers).	R

REMARQUES.

On ne trouve point de médailles latines de ce jeune prince, mais seulement quelques-unes de grecques, et qui sont fort rares. En revanche, il en existe beaucoup de fausses.

Si les médailles dont les deux côtés sont empreints de la même tête sont recherchées pour leur rareté, celles qui présentent deux têtes différentes sont doublement intéressantes. Souvent elles ont servi à fixer un point historique; car la tête connue peut, à défaut d'autres documens, faire connaître et fixer l'âge et les rapports du second personnage. Au reste, la médaille que nous donnons ici indique, par la comparaison des consulats des deux princes, l'an de Rome 893, ou 140 de notre ère.

MODULE.	MARC-AVRELE.	DEGRÉ de RARETÉ
G.B.	AVRELIVS. CÆSAR. AVG. PII. F. COS. (Sa tête nue). PIETAS. AVG. (Vases et instrumens de sacrifices).	C
G.B.	AVRELIVS. CÆSAR. AVG. PII. F. COS. (Sa tête nue). HONOS. SC. (Fig. debout, tenant de la droite une branche de laurier, et de la gauche une corne d'abondance).	R
G.B.	AVRELIVS. CÆSAR. AVG. PII. F. COS. (Sa tête nue). IVVENTAS. SC. (Jeune homme debout, en habit court, touche de la gauche un trophée, et tient de la droite une branche de laurier.	R
G.B.	IMP. CÆS. M. AVREL. ANTONINVS. AVG. P. M. (Sa tête). CONCORD. AVGVSTOR. TR. P. XV. COS. III. SC. (M.-Aurèle et Vérus, son collégue, debout et en toge, se donnent la main).	C

REMARQUES.

La 2e médaille offre un revers qui paraît pour la première fois, mais qui se retrouvera fréquemment ensuite sur les monnaies des jeunes princes créés *Cæsars*. A l'imitation de ce qui avait été pratiqué par Auguste lorsqu'il adopta ses petits-fils, les nouveaux Cæsars étaient adjoints au collége des prêtres : c'est à quoi font allusion les instrumens de sacrifices représentés dans ce type.

L'*honneur* était divinisé et avait un temple à Rome : il en était de même de *Juventas*, déesse de la jeunesse. Ces deux types se rapportent, soit aux espérances que le peuple romain concevait des vertus du jeune *Marc-Aurèle*, soit à des sacrifices à la déesse pour la santé de ce jeune Cæsar, soit enfin au titre (qu'il avait sans doute) de prince de la jeunesse.

La 5e médaille de l'an de Rome 914 prouve que Marc-Aurèle, aussitôt après la mort d'*Antonin-Pie*, associa sur-le-champ à tous les honneurs de la souveraineté *L. Verus*, en se réservant seulement le grand pontificat. Rome vit, pour la première fois, *deux Augustes* égaux en puissance. *La Concorde* entre deux princes si dissemblables fut maintenue par les vertus et la sagesse du premier. Dès sa 18e puissance tribunitienne, Marc-Aurèle avait adopté le surnom d'ARMENIACVS; dans la 20e, il y joint (ainsi que l'indique notre médaille) ceux de PARTHicus. MAXimus., toujours par suite des victoires remportées en Orient par les lieutenans de *Verus*.

MODULE.	MARC-AVRELE.	DEGRE de RARETÉ
G.B.	M. AVREL. ANTONINVS. AVG. ARM. PARTH. MAX. (Sa tête laurée). TR. P. XX. IMP. IIII. COS. III. SC. (Victoire ailée, tenant de la droite une palme, et de la gauche un bouclier, sur lequel est écrit, VIC. PAR.).	C
G.B.	M. ANTONINVS. AVG. TR. P. XXVII. (Sa tête laurée). GERMANICO. AVG. IMP. VI. COS. III. SC. (Trophée entre deux captifs, l'un debout, l'autre assis).	R
G.B.	M. ANTONINVS. AVG. GER. SARM. TR. P. XXXI. (Sa tête laurée). DE. SARMATIS. IMP. VIII. COS. III. P. P. SC. (Trophée d'armes).	R
G.B.	M. ANTONINVS. AVG. TR. P. XXVII. (Sa tête). RELIG. AVG. IMP. VI. COS. III. SC. (Temple soutenu par quatre thermes, et dans le milieu duquel est la statue de Mercure sur un piédestal; dans le fronton paraissent une tortue, un coq, un bélier, etc.).	R
G. B.	DIVVS. M. ANTONINVS. PIVS. (Sa tête nue). CONSECRATIO. SC. (Bûcher à quatre étages).	C

REMARQUES.

La fin du règne de Marc-Aurèle fut agitée par des guerres sanglantes qu'il conduisit lui-même. Ses armes, conservant leur ascendant sur les Barbares, donnent lieu à de nouveaux triomphes et aux surnoms GERM*anicus* et SARM*aticus* qui se voient sur nos deux médailles.

N. B. A l'occasion des puissances tribunitiennes de ce prince, et qui se montent jusqu'à XXXIV (quoique son règne n'ait été que de dix-neuf ans, si son commencement ne date que depuis la mort d'*Antonin-Pie*), observons qu'elles se comptent de l'an de Rome 900 (147 de notre ère), époque où la 1re lui fut accordée par son beau-père, huit ou neuf ans après son adoption.

La légende de ce revers RELIG*io*. AVG*usti* paraît pour la première fois sur les médailles. Mercure passait pour le premier auteur des rites sacrés en Égypte, et c'est sans doute la raison pour laquelle Marc-Aurèle, zélé pour toutes les superstitions païennes, choisit de préférence cette divinité, afin de faire éclater sa *religion*.

Quant aux trois médailles de consécration que nous donnons, elles offrent de nouveaux exemples des types qui représentaient sur la monnaie l'apothéose du prince, et en retraçaient les diverses cé-

MODULE.	MARC-AVRELLE.	DEGRE de RARETÉ
G.B.	DIVVS. M. ANTONINVS. PIVS. (Sa tête nue). CONSECRATIO. SC. (Aigle prenant son essor de dessus un autel).	C
G.B.	DIVVS. M. ANTONINVS. PIVS. (Sa tête nue). CONSECRATIO. SC. (Char, portant sa statue, traîné par quatre éléphans, montés chacun de leur cornac ou conducteur).	R

FAVSTINE la jeune (*Annia Faustina*), fille de Antonin-Pie et de Galeria Faustina, épouse de M.-Aurèle, et indigne de lui; elle meurt l'an 175 de notre ère.

G.B.	FAVSTINA. AVG. ANTONINI. AVG. PII. FIL. (Sa tête). VENVS. SC. (Femme debout, tenant une pomme de la main droite, et relevant sa draperie de la gauche).	C
G.B.	FAVSTINA. AVGVSTA. (Sa tête). SÆCVLI. FELICIT. SC. (Deux petits enfans dans un lit à baldaquin; au-dessus de chacun d'eux une étoile).	C

rémonies. Un bûcher à quatre étages, richement orné de statues, renfermait et consumait ensuite le cadavre étendu sur un lit. Ordinairement au haut de ce bûcher était attachée une aigle qui, délivrée et prenant son essor à l'approche des flammes, figurait l'âme du défunt s'envolant aux cieux.

Le quadrige d'éléphans figurait dans les pompes préliminaires des funérailles, où le nouvel empereur, ou l'époux survivant affectait d'étaler tous les genres de magnificence, etc.

Faustine avait reçu de son père le titre d'*Auguste* pendant que son mari n'était encore que *Cæsar*. C'est de cette époque sans doute que datent les médailles où elle est appelée *fille d'Antonin-Pie*. Sa figure y paraît très-jeune, et sa coiffure un peu différente de l'ordinaire. Voilà pourquoi nous plaçons la médaille ci-contre à la tête des autres.

La 2e médaille représente, sous l'emblême de *Castor* et de *Pollux*, la double naissance, en l'an de Rome 914, du jeune *Commode* et de son frère jumeau appelé *Antoninus*, qui mourut ensuite en bas âge.

MODULE.	FAVSTINE.	DEGRÉ de RARETÉ.
G.B.	FAVSTINA. AVGVSTA. (Sa tête). MATRI. CASTRORVM. SC. (Femme assise, ayant devant elle trois enseignes militaires).	R
G.B.	DIVA. FAVSTINA. PIA. (Sa tête). CONSECRATIO. SC. (Paon, faisant la roue).	C
G.B.	DIVA. FAVSTINA. PIA. (Sa tête). SIDERIBVS. RECEPTA. SC. (Diane-Lucifère, marchant).	C

ANNIVS-VERVS, fils de M.-Aurèle et de Faustine, reçoit en même-temps que Commode, son frère aîné, le titre de Cæsar; meurt âgé de sept ans, l'an 170 de notre ère (923 de Rome).

REMARQUES.

Le revers de la 3e est remarquable : le titre de Mère des Camps, qui reparaîtra plusieurs fois dans la suite, mais qu'aucune impératrice n'avait encore porté, fut donné à Faustine qui avait suivi son mari dans la campagne contre les *Quades* (l'an de Rome 927, c'est-à-dire 174 de notre ère), campagne mémorable par la victoire regardée comme miraculeuse, et attribuée aux prières de la légion *thébaine* dite *fulminante*.

Enfin les deux dernières, battues après la mort de Faustine (qui, malgré ses débordemens, avait été pleurée et mise au rang des dieux par son mari), nous offrent de nouveaux types de *consécration*.

Les médailles de ce jeune prince sont extrêmement rares : sa tête y est au revers de celle du jeune Commode.

MODULE. DEGRÉ de RARETÉ.

L. VERUS (*L.-Cejonus-Ælius-Aurelius-Commodus*), fils de *L.-Ælius Cæsar;* sur l'ordre d'Hadrien est adopté à l'âge de sept ans par *Antonin-Pie:* devenu collégue de Marc-Aurèle, il prend le nom de *Verus;* épouse Lucilla; se plonge dans la débauche; meurt l'an 169 de notre ère.

G.B. { IMP. CÆS. L. AVREL. VERVS. AVG. (Sa tête nue). CONCORD. AVGVSTOR. TR. P. COS. II. SC. (Marc-Aurèle et Verus, debout et en toge, se donnant la main). } C

G.B. { IMP. CÆS. L. AVREL. VERVS. AVG. (Sa tête nue). FELICITATI. AVG. TR. P. III. COS. II. SC. (Vaisseau voguant à la rame). } R

G.B. { L. AVREL. VERVS. AVG. ARMENIACVS. (Sa tête laurée). REX. ARMENIIS. DATVS. IMP. II. TR. P. IIII. COS. II. SC. (L'empereur, assis, entouré de trois figures, et sur une estrade au bas de laquelle le roi d'Arménie, debout). } R

REMARQUES.

Quoique L. Verus, au moyen des adoptions, appartînt doublement à la maison régnante, cependant, avant l'avénement au trône de Marc-Aurèle, il ne fut revêtu, ni de la puissance tribunitienne, ni du nom de Cæsar. A cet avénement, il partage toutes les dignités, sauf le grand pontificat, comme le prouve notre 1re médaille. Son revers, déjà remarqué sous *Marc-Aurèle*, nous fournit l'occasion de prévenir qu'en général, lorsqu'il y a deux collégues à l'empire, les mêmes types se retrouvent ordinairement aux monnaies des deux princes.

Le type d'un vaisseau qu'offre notre 2e médaille peut n'être qu'une allégorie aux vœux de l'empire pour la félicité du prince qui avait quitté Rome pour faire la guerre aux Parthes; mais peut-être aussi exprime-t-il plus particulièrement un voyage sur mer ou sur quelque fleuve.

De même que pour la médaille semblable d'*Antonin-Pie*, frappée vingt-quatre ans auparavant, les historiens ne donnent que peu de lumières sur l'événement retracé dans ce revers-ci. Cependant l'on peut conjecturer qu'il s'agit du roi *Soæmus*, qui, d'abord imposé par les Romains, expulsé ensuite du trône, y remonta par la protection de *Verus*.

MODULE. | L. VERVS. | DEGRE de RARETÉ.

G.B. { L. VERVS. AVG. ARM. PARTH. MAX. (Sa tête laurée).
TR. POT. VI. IMP. IIII. COS. II. SC. (Victoire ailée, debout, tenant de la droite une palme, et de la gauche un bouclier, sur lequel est écrit, VIC. PAR). } C

G.B. { DIVVS. VERVS. (Sa tête nue).
CONSECRATIO. SC. (Quadrige d'éléphans). } R

G.B. { DIVVS. VERUS. (Sa tête nue).
CONSECRATIO. SC. (Aigle prenant son essor de dessus un globe). } C

LVCILLE (*Annia Lucilla*), fille de Marc-Aurèle et de Faustine jeune; épouse *L. Verus*, l'an 164 de notre ère; survit à son mari et à son père; est mise à mort par ordre de Commode, son frère, en 183.

G.B. { LVCILLÆ. AVG. ANTONINI. AVG. F. (Sa tête).
HILARITAS. SC. (Femme debout, tenant de la gauche une corne d'abondance, et de la droite une palme). } C

REMARQUES.

L'an de Rome 919, et après une absence de quatre ans, *Verus*, de retour de cette guerre contre les Parthes (qu'il n'avait faite cependant que de loin et par ses lieutenans), triomphe avec son collègue des peuples vaincus, et lui communique, ainsi que nous avons vu, précédemment, les titres ou surnoms nouveaux de PART*hicus*-MAX*imus*.

Quant aux types de consécration, nous n'avons aucune observation nouvelle à faire à leur sujet.

Après la mort de *L. Verus*, à laquelle on accusa Lucille d'avoir eu part, cette princesse fut remariée par son père à *Claudius Pompejanus*, homme privé; mais elle conserva ses honneurs et son titre.

Elle eut des enfans de ses deux maris, et ses médailles font souvent allusion à sa fécondité; mais rien ne désigne l'époque où elles furent frappées.

MODULE. | DEGRÉ de RARETÉ.

LVCILLE.

G.B. { LVCILLÆ. AVG. ANTONINI. AVG. F. (Sa tête).
IVNONI. LVCINÆ. SC. (Femme assise, tenant de la main droite une fleur, et sur son bras gauche un enfant emmaillotté). } C

G.B. { LVCILLA. AVGVSTA. (Sa tête).
FECVNDITAS. SC. (Femme assise, tenant un enfant sur ses bras, et en ayant deux autres à ses pieds). } C

COMMODE (*L. et M.-Ælius-Aurelius - Commodus - Antoninus*), fils de M.-Aurèle et de Faustine jeune, indigne d'un tel père, lui succède l'an 180; après un règne de démences, d'infamies et de cruautés, il est assassiné par des conjurés, le dernier jour de l'an 192 de notre ère.

G.B. { COMMODO. CÆS. AVG. FIL. GERM. SARM. (Tête jeune, sans couronne).
SPES. PVBLICA. SC. (L'Espérance, debout, tenant une fleur). } C

REMARQUES.

Après avoir prévenu que la suite des puissances tribunitiennes de Commode, et leur chronologie, présente des difficultés qui ont lassé les plus savans, nous observerons que ce prince n'obtint de son père que successivement, mais à de courts intervalles, toutes les dignités qui constituaient la souveraine puissance.

La 1re médaille nous le montre comme *Cæsar*, *fils d'Auguste*, et déjà honoré des surnoms GERM*anicus* et SARM*aticus*.

MOULE — COMMODE. — DEGRE de RARETÉ

G.B.	IMP. L. AVREL. COMMODVS. GERM. SARM. (Sa tête jeune, couronnée de lauriers). COS. TR. P. II. SC. (Quadrige triomphal, sur lequel est le Prince, tenant de la main gauche un long sceptre).	R
G.B.	M. COMMODVS. ANTON. AVG. PIVS. BRIT. (Sa tête laurée). ITALIA. P. M. TR. P. X. IMP. VII. COS. IIII. P. P. SC. (L'Italie, assise sur un globe, tenant de la droite une corne d'abondance, et de la gauche une lance).	R
G.B.	M. COMMODVS. ANT. P. FELIX. AVG. BRIT. (Sa tête laurée). PIETATI. SENATVS. COS. V. P. P. SC. (L'empereur, debout et en toge, donnant la main à un sénateur).	R
G.B.	M. COMMODVS. ANT. FELIX. AVG. BRIT. (Sa tête laurée). LIBERAL. AVG. VI. P. M. TR. P. XI. IMP. VII. COS. V. P. P. SC. (L'empereur sur une estrade, entouré de deux figures, fait remettre ses dons à un citoyen qui est au bas et qui lève les bras).	R

REMARQUES.

Dans la 2e, le titre IMP*erator* qui venait de lui être accordé, est mis avant tous ses noms. Lorsque *Commode* eut été nommé *Auguste*, et voulut désigner le nombre de ses victoires, ce même titre IMP., suivi alors d'un chiffre, ne paraît plus qu'à la suite, ou plutôt dans la suite des autres titres.

Dès sa 9e puissance tribunitienne, Commode avait pris le titre de BRIT*annicus* à l'occasion de quelques avantages remportés par ses armes; et dans le cours de la 10e, il prit ensuite celui de FELIX à l'occasion, dit-on, de la découverte d'une conjuration contre sa vie. L'*Italie* est représentée assise sur un globe, comme reine du monde.

Plus la cruauté de *Commode* augmentait, plus le sénat croyait devoir le flatter. Le type et la légende du revers de la 4e médaille n'offrent donc qu'un nouvel exemple de bassesse.

Les plus méchans princes étaient obligés d'acheter la faveur ou la patience du peuple par des largesses : aussi Commode en fit de fréquentes. Nous rapprochons l'un de l'autre les deux types avec lesquels elles sont ordinairement représentées.

MODULE. | COMMODE. | DEGRE de RARETÉ

G. B.	M. COMMOD. ANT. P. FELIX. AVG. BRIT. P. P. (Sa tête laurée). LIBERAL. AVG. VII. P. M. TR. P. XV. IMP. VIII. COS. VI. SC. (La Libéralité, debout, tenant une corne d'abondance et une tessère).	C
G. B.	M. COMM. ANT. P. FELIX. AVG. BRIT. P. P. (Sa tête laurée). COL. L. AN. COM. P. M. TR. P. XV. IMP. VIII. COS. VI. SC. (L'empereur, voilé, conduit une charrue, tirée par un taureau et une vache).	RR
G. B.	L. ÆL. AVREL. COMM. AVG. P. FEL. (Sa tête recouverte d'une peau de lion). HERCVL. ROMAN. AVGV. SC. (Massue dans une couronne de lauriers).	R

REMARQUES.

N. B. Nous avons déjà observé que, passé le règne de Marc-Aurèle, le mot CONGIARIVM ne se retrouvait plus; et effectivement, rappelant l'ancienne simplicité des distributions de denrées, il n'était plus en rapport avec la magnificence que les empereurs mirent ensuite à faire profusion d'objets précieux par voie de *loteries*, auxquelles des *tesseres* servaient comme de billets.

La démence de Commode augmentant de jour en jour, il imagina de changer le nom de la ville de ROME elle-même, et de la faire appeler COLO*nia*. LU*cia*. AN*toniniana* COMMO*diana*. Le revers de notre 7e médaille représente effectivement, à l'imitation des monnaies des colonies, le cérémonial avec lequel elles étaient fondées. L'enceinte en était tracée par une charrue conduite par un prêtre voilé, et attelée d'un taureau et d'une vache.

Enfin, à l'occasion des preuves de la force athlétique qu'il avait donnée, en abattant dans le cirque divers animaux féroces, il se compara à *Hercule*, en prit le nom, en porta l'acoutrement dans toutes les cérémonies, et jusque sur les monumens publics. Notre médaille en fournit au besoin une nouvelle preuve.

MODULE. DEGRÉ de RARETÉ.

CRISPINE (*Brutia-Crispina*), fille d'un sénateur d'un rare mérite, épouse *Commode* l'an 177 de notre ère; se livre à tous les désordres; exilée à Caprée, ensuite mise à mort par ordre de son mari, vers l'an 183, en même temps que *Lucille*, sa belle-sœur.

G.B. { CRISPINA. AVGVSTA. (Sa tête).
CONCORDIA. SC. (La Concorde assise). } C

G.B. { CRISPINA. AVGVSTA. (Sa tête).
LÆTITIA. SC. (Femme debout, tenant un gouvernail). } C

G.B. { CRISPINA. AVG. IMP. COMMODI. AVG. (Sa tête).
SALVS. SC. (Hygie, assise, tient une patère qu'elle tend à un serpent qui s'élève de dessus un autel). } C

REMARQUES.

Ces types banaux, et si souvent reproduits, ne méritant aucune observation particulière, ne doivent pas nous arrêter.

MODULE. DEGRÉ de RARETÉ.

PERTINAX (*Publius-Helvius Pertinax*), est proclamé empereur par les prétoriens, à la sollicitation des meurtriers de Commode, et confirmé *auguste* par le sénat, le 1er janvier de l'an 193. Voulant mettre un terme à la licence des soldats, il est massacré le 28 mars de la même année.

M.B.	IMP. CÆS. P. HELV. PERTIN. AVG. (Sa tête laurée). LIBERAL. AVG. TR. P. COS. II. SC. (La Libéralité, debout, tenant une corne d'abondance et une tessère).	RRR
G.B.	IMP. CÆS. P. HELV. PERTINAX. AVG. (Sa tête laurée). OPI. DIVIN. TR. P. COS. II. SC. (Femme assise, tenant des épis).	RRR
G.B.	IMP. CÆS. P. HELV. PERTINAX. AVG. (Sa tête laurée). PROVIDENTIÆ. DEORVM. COS. II. SC. (Femme debout, élevant les bras vers un globe ou astre qui paraît en l'air).	RRR

TITIANE (*Flavia-Titiana*), épouse de Pertinax, nommée Auguste par le sénat; survit à son mari.

REMARQUES.

Pour consoler les soldats et le bas peuple de la perte de Commode qui était si prodigue pour eux, *Pertinax* fut aussi forcé de recourir aux largesses, et un historien (J. Capitolinus) raconte qu'il fit distribuer *cent deniers* au peuple, et *six mille sesterces* aux prétoriens (par tête), quoiqu'il en eût promis *douze mille*. Cette libéralité fait le sujet de notre 1re médaille.

Le revers de la 2e peut s'interpréter de deux manières. Ops peut se prendre pour la déesse, épouse de Saturne, qui avait un temple à Rome, ou pour l'Abondance de toutes choses utiles en général : l'Abondance, ici personnifiée, tenant à la main des épis, présent vraiment divin de la nature, ferait allusion aux soins que se donna *Pertinax* pour la subsistance et l'avantage de ses sujets.

Quant à la 3e médaille, son revers est l'un des plus fréquens que l'on puisse rencontrer dans la suite des impériales.

Malgré leurs vices et leurs superstitions, les Romains ne cessaient de croire à la constante intervention des dieux dans les affaires humaines. Tous leurs monumens en font foi.

Pertinax n'avait consenti qu'avec peine aux honneurs accordés à une épouse livrée à la débauche : il s'opposa sans doute qu'on lui accordât celui de figurer sur la monnaie romaine, et effectivement à peine trouve-t-on quelques médailles grecques qui nous offrent son nom et son effigie

MODULE

DIDIVS-JVLIANVS (*M.-Didius-Severus-Julianus*), proclamé empereur, le jour même de la mort de Pertinax, par les soldats prétoriens, qui forcent le sénat d'acquiescer à ce choix méprisable; est mis à mort le 2 juin de la même année 193, à l'approche de *Septime-Sévère*. DEGRÉ de RARETÉ.

G.B. { IMP. CÆS. M. DID. SEVER. IVLIAN. AVG. (Sa tête laurée).
CONCORD. MILIT. SC. (Femme debout, entre deux enseignes militaires). } R

G.B. { IMP. CÆS. M. DID. SEVER. IVLIAN. AVG. (Sa tête laurée).
P. M. TR. P. COS. SC. (La Fortune debout, tenant un gouvernail et une corne d'abondance). } R

G.B. { IMP. CÆS. M. DID. SEVER. IVLIAN. AVG. (Sa tête laurée).
RECTOR. ORBIS. SC. (L'empereur, en toge et debout, tient un globe dans sa main droite). } R

REMARQUES.

Malgré la brièveté du règne de *Didius-Julianus*, on peut s'étonner du peu de variété qu'offrent les revers de ses médailles, car on n'en connaît pas d'autres que les trois suivantes; tandis que des règnes presque aussi courts, et quelquefois plus courts, offrent un nombre bien plus considérable de types diversifiés.

Le 1er de ces revers annonce l'espoir qu'avait *Did.-Julianus* de conserver la faveur et l'union des soldats, de la main desquels il avait le premier donné le pernicieux exemple d'*acheter* l'empire. Son illusion ne fut pas de longue durée.

Le second revers n'offre qu'un type banal de la Fortune avec ses attributs : il est trop commun pour que nous ayons besoin de nous y arrêter.

Mais le 3e, qui donne à cet empereur éphémère le titre RECTOR ORBIS, est remarquable en ce qu'il paraît pour la première fois, et qu'il ne se montrera même que rarement dans la suite. Du reste, on doit être blasé sur toutes les formules de flatteries, et ne s'étonner d'aucune.

MODULE. DEGRE de RARETÉ

MANLIA-SCANTILLA, épouse de Didius-Julianus; reçoit le titre d'auguste; survit à son mari; rentre dans la vie privée.

G.B. { MANL. SCANTILLA. AVG. (Sa tête).
IVNO. REGINA. SC. (Junon, debout) } RR

DIDIA-CLARA, fille unique de *Didius-Julianus* et de *Scantilla*, partage la grandeur éphémère et le sort de sa mère.

G.B. { DIDIA. CLARA. AVG. (Sa tête).
HILAR. TEMPOR. SC. (Femme debout, tenant de la main droite une palme, et de la gauche une corne d'abondance). } RR

PESCENNIVS NIGER (*C.-Pescennius Niger Justus*), gouverneur de Syrie; prend la pourpre à l'instigation secrète du sénat contre *Didius-Julianus* en 193; se laisse prévenir et vaincre dans plusieurs batailles par *Septime-Sévère;* est tué l'an 194 de notre ère.

REMARQUES.

Les médailles de *Manlia-Scantilla* et de sa fille, ne présentent non plus, ni variété, ni rien de remarquable.

Pescennius-Niger, n'ayant jamais été reconnu à Rome, il ne peut exister, et il n'existe en effet de lui aucune monnaie de bronze de coin romain; mais on en a d'argent (battues en Asie), avec des légendes latines. On peut douter de l'authenticité de celles d'*or*. Quant aux grecques, on en a quelques-unes, même en bronze, mais toutes très-rares.

MODULE. DEGRÉ de RARETÉ.

ALBINVS (*Decimus-Clodius-Septimius-Albinus*), gouverneur de la Grande-Bretagne et des Gaules, aspire à la souveraineté après la mort de Pertinax; est reconnu comme *Cæsar* par Septime-Sévère; mais ensuite, attaqué par ce dernier, perd une bataille décisive, près de Lyon, et se tue l'an 197 de notre ère.

G.B. { D. CLOD. SEPT. ALBIN. CÆS. (Sa tête nue).
CONCORDIA. SC. (La Concorde, assise). } R

G.B. { D. CLOD. SEPT. ALBIN. CÆS. (Sa tête nue).
FORD. REDVCI. COS. II. SC. (La Fortune, assise). } R

G.B. { D. CLOD. SEPT. ALBIN. CÆS. (Sa tête nue).
MINER. PACIF. CPS. II. SC. (Minerve, debout, tenant de la main droite une branche d'olivier, de la gauche une haste et un bouclier). } R

G.B. { D. CLOD. SEPT. ALBIN. CÆS. (Sa tête nue).
SÆCVLO. FRVGIFERO. COS. II. SC. (Figure debout, demi-nue, tenant de la main droite un caducée, et de la gauche un trident). } R

REMARQUES.

Albinus, qui régnait dans les Gaules, et qui était parvenu à se faire reconnaître et déclarer *Cæsar* par *Septime-Sévère*, occupé alors à soumettre l'Orient et à combattre *Pescennius-Niger;* Albinus, disons-nous, espérant se maintenir en bonne intelligence avec *Sévère*, lui montrait toutes sortes de déférences, et les types des revers de ses monnaies en font foi. Dans la suite, forcé d'entrer en lutte ouverte contre son insidieux compétiteur, il se déclara *Auguste*, et dès lors les monnaies où il prend ce titre, ne présentent plus le même caractère de modération. Mais il faut observer que ces dernières (avec les titres IMP. AVG.) ne se trouvent qu'en *or* et en *argent*, attendu que les monnaies de bronze se fabriquaient encore uniquement à Rome, et ne pouvaient pas lui accorder un titre que l'empereur et le sénat lui contestaient.

Au reste, aucun des revers donnés ici ne nous semble avoir besoin d'une explication particulière. Le dernier SÆCVLO. FRVGIFERO est moins commun que les autres, mais fait également allusion à l'abondance basée sur le commerce et la paix.

MODULE. | DEGRÉ de RARETÉ

SEPTIME-SÉVÈRE (*Lucius-Septimius-Severus Pertinax*, proclamé *empereur* par l'armée d'Illyrie en 193; à la nouvelle de l'avénement de *Did.-Julianus*, il marche contre lui, entre à Rome, est ensuite vainqueur de *Niger* et d'*Albin*. Après un règne glorieux, mais souillé par ses cruautés, il meurt l'an 211 de notre ère.

G.B.	IMP. CÆS. L. SEPT. SEV. PERT. AVG. (Sa tête laurée). FIDEI. LEG. TR. P. COS. SC. (Figure debout, tenant de la gauche une enseigne militaire).	C
G.B.	IMP. CÆS. L. SEPT. SEV. PERT. AVG. (Sa tête laurée). LEG. XIIII. GEM. M. V. TR. P. COS. SC. (Aigle légionnaire, entre deux enseignes militaires).	R
MÉDAILLON.	L. SEPTIMIVS. SEVERVS. PERTINAX. AVG. IMP. III. (Buste de l'empereur, couronné de lauriers). DIS. AVSPICIBVS. P. M. TR. P. II. COS. II. P. P. (Bacchus et Hercule, debout, avec leurs attributs; à leurs pieds une panthère).	RRR

REMARQUES.

Septime-Sévère, élevé par les soldats, et soutenu par eux à l'empire, devait naturellement invoquer et préconiser la fidélité des légions; mais, indépendamment des témoignages généraux de sa gratitude (comme dans la 1re médaille), il voulait donner à certaines légions des signes particuliers de son affection (comme dans la 2e médaille).

Les abréviations de ce revers se lisent LEG*io*. XIIII. GEM*ina*. M*artia*. V*ictrix*. Et en effet, chaque légion était décorée de surnoms mérités par des actions glorieuses, ou par la bienveillance du prince. Remarquons au reste, que la fabrique grossière des premières médailles de ce règne, porteraient à croire qu'elles furent frappées ou imitées loin de Rome.

L'empereur, en portant la guerre en Orient, affecta de prendre pour *patrons* Bacchus et Hercule, que d'anciennes traditions désignaient comme premiers conquérans de cette contrée : il construisit un vaste temple en l'honneur de ces dieux qui reparaissent fréquemment sur ses monnaies. Notre médaillon a dix-huit lignes de diamètre, et pèse environ dix-sept gros (poids de marc).

MODULE.	SEPTIME-SÉVÈRE.	DEGRÉ de RARETÉ.
G.B.	L. SEPT. SEV. PERT. AVG. IMP. III. (Sa tête laurée). AFRICA. SC. (Femme debout, ayant une trompe d'éléphant sur la tête, porte des épis; à ses pieds un lion).	R
G.B.	L. SEPT. SEV. PERT. AVG. IMP. V. (Sa tête laurée). PART. ARAB. PART. ADIAB. COS. II. P. P. SC. (Trophée entre deux captifs).	R
G.B.	L. SEPT. SEV. PERT. AVG. IMP. VII. (Sa tête laurée). DIVI. M. PII. F. P. M. TR. P. III. COS. II. P. P. SC. (L'empereur, armé, portant de la main droite une petite victoire, et de la gauche une pique, est couronné par une figure casquée).	R
G.B.	L. SEPT. SEV. PERT. AVG. IMP. VIII. (Sa tête laurée). ADVENTVI. AVG. FELICISSIMO. SC. (L'empereur, à cheval, précédé d'un soldat à pied).	R
G.B.	L. SEPT. SEVERVS. PIVS. AVG. (Sa tête laurée, avec une longue barbe). P. M. TR. P. XIII. COS. III. P. P. SC. (Femme assise, ayant devant elle une proue de vaisseau).	C

REMARQUES.

Né en Afrique, *Sévère* affectionna toujours sa terre natale : de plus, quand il marcha contre *Pescennius-Niger*, son premier soin fut d'envoyer des troupes pour occuper et conserver en son pouvoir ce grenier de l'Italie.

Après la défaite et la mort de son rival, il attaqua et vainquit les *Arabes* et les *Adiabeniens*. Notre 4e médaille relate ces victoires. Guidés par l'inscription encore lisible de l'arc de *Septime-Sévère* à Rome, où les mêmes titres sont en toutes lettres, on doit lire ici PART*hicus*. ARAB*icus*. PART*hicus*. ADIAB*enicus*, mais sans pouvoir expliquer la cause de la répétition.

Les Antonins avaient laissé une mémoire si chère, que *Sevère*, pour en profiter eut, la 3e année de son règne, l'impudente politique de feindre une adoption qui n'avait jamais pu exister, et de se faire appeler *fils de Marc-Aurèle*, ainsi que le porte la légende de ce revers. Cette fable, faite uniquement pour la populace et pour les soldats, ne fut point inutile à l'heureux Africain.

Après avoir pacifié l'Orient, et dans le dessein de marcher contre *Albin*, il revient à Rome où son entrée fut magnifique. C'est cet heureux retour qui est ici figuré : il eut lieu l'an de Rome 950 (197 de notre ère), et l'empereur y prend déjà le titre de IMP. (ou victorieux) pour la huitième fois.

Sévère, blasé sans doute sur tous les surnoms honorifiques qui lui avaient été décernés, et voulant tâcher de plus en plus de *légitimer* sa puissance, prend pendant sa 9e puissance tribunitienne (c'est-à-dire dans le cours de l'an de Rome 954), et conserve presque jusqu'à la fin de son règne, le seul titre de PIVS.

G.B. { L. SEPT. SEVERVS. PIVS. AVG. BRIT. (Sa tête laurée).
ÆQVITATI. PVBLICÆ. SC. (Trois femmes debout, portant chacune une corne d'abondance et des balances). } R

IVLIA-DOMNA, épouse de Septime-Sévère, lui survit; conserve son crédit sous le règne de Caracalla, son fils aîné, après la mort duquel elle se laisse mourir de faim l'an 217 de notre ère.

G.B. { IVLIA. DOMNA. AVG. (Sa tête).
VENERI. VICTR. SC. (Vénus, debout, appuyée sur une petite colonne, et tenant une pomme à la main). } C

G.B. { IVLIA. AVGVSTA. (Sa tête).
MATER. DEVM. SC. (Cybèle, assise, entre deux lions). } R

G.B. { IVLIA. PIA. FELIX. AVG. (Sa tête, avec une coiffure différente).
MAT. AVGG. MAT. SEN. M. PATR. SC. (Julie, assise, tenant des épis de la main droite, et une haste de la gauche). } R

REMARQUES.

Cependant, dans le cours de la 18e puissance tribunitienne (vers l'an de Rome 963), il y joint le titre BRITtannicus, bien mérité par les succès de ses armes en Angleterre, couronnés par la construction du célèbre mur qui s'étendant d'une mer à l'autre, défendait ses conquêtes contre les barbares habitans de l'Écosse.

Le type des trois monnaies, figuré sur cette dernière médaille, commence à se montrer fréquemment sous ce règne, et se retrouve dans les suivans.

On ne connaît point l'origine du nom de DOMNA; mais Julie ne le porta que pendant les premières années du règne de son époux, et les médailles où ce nom se trouve, semblables aux premières du règne de *Septime-Sévère*, sont en général d'une fabrique fort grossière.

Sur le revers de la 2e médaille, l'impératrice est comparée à Cybèle, et ses deux fils aux plus puissans des dieux.

Enfin sur la 3e, on voit des titres non-seulement nouveaux, mais qu'aucune autre princesse ne porta jamais MATer. SENatus. MATer. PATriæ. Ils furent la suite de la vénération insensée qu'a fectait pour elle son fils *Caracalla*, sous le règne duquel les surnoms PIA, FELIX lui furent aussi accordés.

MODULE. DEGRÉ de RARETÉ.

CARACALLA (*Bassianus*, appelé *M.-Aurelius-Antoninus*), fils aîné de *Sévère* et de *Domna*; *Cæsar* en 196; *Auguste* et admis à la puissance tribun, en 198; il succède à son père en 211, concurremment avec son frère *Geta*; égorge ce dernier en 212; ce monstre est égorgé lui-même par ordre de *Macrin*, en 217.

G.B. { M. AVR. ANTONINVS. CÆS. (Tête d'enfant, nue). SPEI. PERPETVÆ. SC. (L'Espérance, debout). } R

G.B. { ANTONINVS. PIVS. AVG. PONT. TR. P. VI. (Sa tête laurée). INDVLGENTIA. AVG. IN. CARTH. SC. (Cybèle, assise sur un lion, vis-à-vis un rocher duquel sortent des eaux). } R

G.B. { M. AVREL. ANTONINVS. PIVS. AVG. (Sa tête laurée). VICT. BRIT. TR. P. XIIII. COS. III. SC. (La Victoire posant la main sur un trophée, de l'autre côté duquel est une figure ayant les mains liées, et un captif assis par terre). } R

G.B. { M. AVR. ANTONINVS. PIVS. FELIX. AVG. (Sa tête laurée). SECVRITATI. PERPETVÆ. SC. (La Sécurité, assise). } C

REMARQUES.

Le surnom de CARACALLA donné au fils de *Sevère*, ne paraît dans aucun monument public, et en effet il n'était qu'un sobriquet, tirant son origine d'une sorte de vêtement gaulois, dont ce prince introduisit l'usage.

Nous avons déjà remarqué que Septime-Sévère feignait d'être fils adoptif des Antonins. Pour confirmer cette prétendue adoption, il fit prendre à son fils aîné les noms de M. AVRELIVS. ANTONINVS; mais, comme ensuite *Élagabale* se les arrogea de même, il est quelquefois difficile de faire la distinction des médailles de ses deux princes. Voici quelques règles pour y parvenir :

1° La tête sans couronne, et le titre de César seul, ne peuvent convenir qu'à *Caracalla*, puisque *Élagabale* fut de suite créé *Auguste*.

2° La dignité de PONTIFEX (sans l'épithète de MAX*imus*), dont Caracalla fut revêtu pendant la vie de son père, ne peut convenir à *Élagabale*, qui fut toujours *grand-pontife*.

3° Une tête très-enfantine, ou fortement barbue; les titres PAR*thicus*. MAX*imus*. BRIT*annicus*. GERM*anicus*, n'appartiennent qu'à *Caracalla*, de même que l'épithète AVGG aux légendes de certains revers, attendu qu'il régna simultanément pendant plusieurs années, soit avec son père, soit avec son frère; tandis que *Élagabale* n'eut jamais de collègues.

4° Enfin *Caracalla*, dans son 5e tribunat, fut consul pour la première fois. *Élagabale*, dès son 5e tribunat (époque où il périt), consul pour la quatrième fois : donc toute puissance tribunitienne cotée d'un nombre excédant V, ne peut convenir qu'au fils de *Sévère* etc

Au reste, des médailles ci-contre décrites, plusieurs méritent une attention particulière. Le revers de la 2e relate quelque bienfait en faveur de l'antique Carthage. Mais quel fut ce bienfait? C'est ce qu'on ignore.

MODULE. | CARACALLA. | DEGRÉ de RARETÉ.

G.B. { M. AVREL. ANTONINVS. PIVS. AVG. GERM. (Sa tête laurée).
P. M. TR. P. XVIII. IMP. III. COS. IIII. P. P. SC. (L'empereur, écrasant sous son pied un crocodile, et recevant des épis que lui présente une femme). } R

G.B. { ANTONINVS. PIVS. AVG. GERM. (Sa tête laurée).
P. M. TR. P. XVIII. COS. IIII. P. P. SC. (Esculape, debout, tient une verge, au tour de laquelle un serpent est entortillé; près de lui est un très-petit télesphore, couvert d'une capote; enfin, à son pied gauche, un globe). } R

G.B. { DIVO. ANTONINO. MAGNO. (Sa tête nue).
CONSECRATIO. SC. (Bûcher). } RRR

REMARQUES.

La 5e est un monument de son voyage en Égypte et de son atroce vengeance contre les habitans d'Alexandrie qui l'avaient offensé par des railleries.

La 6e nous retrace des vœux et des sacrifices à Esculape. Depuis l'horrible assassinat de son frère, *Caracalla* était tourmenté par des visions et des terreurs. Pour s'en débarrasser, il eut recours à toutes les divinités qui présidaient à la santé des mortels.

Enfin la dernière médaille a droit d'étonner. Comment les honneurs de la *consécration* et le surnom de *Grand* furent-ils accordés à un monstre abhorré de tous les gens de bien? Mais il faut se rappeler qu'il était regretté des soldats; et, par ménagement pour ceux-ci, le sénat et Macrin descendirent à cette basse flatterie. Caracalla avait follement affecté de se comparer à *Alexandre-le-Grand.*

MODULE

DEGRÉ de RARETÉ.

PLAVTILLA (*Justa-Fulvia-Plautilla*), fille de Fulvius-Plautianus, préfet du prétoire; épouse Caracalla l'an 202 : après la fin tragique de son père, qui eut lieu l'année suivante, est exilée; enfin mise à mort en 211, au commencement du règne de son époux.

M.B. { PLAVTILLA. AVGVSTA. (Sa tête).
VENVS. VICTRIX. SC. (Vénus, debout, tenant la pomme et une palme; à ses pieds, Cupidon). } C

GETA (*L. et P. Septimius-Geta*), second fils de *Septime-Sévère* et de *Domna*, reçoit le titre de *Cæsar* en 198; associé à la souveraineté par son père en 209; est assassiné, par Caracalla, entre les bras de leur mère en 212.

M.B. { P. SEP. GETA. CÆS. PONT. (Sa tête nue).
NOBILITAS. SC. (Femme debout, tenant de la droite une pique, et de la gauche une petite Victoire). } C

REMARQUES.

Nous ne ferons ici qu'une seule remarque, et relative à l'importance que les *curieux* proprement dits, attachent au module. Notre médaille n'a pour eux qu'une valeur très-médiocre. Si, avec le même type et la même légende, elle eût été un peu plus large, un peu plus épaisse; en un mot, si elle eût été de grand bronze, elle serait alors à leurs yeux du plus grand prix, et ferait à elle seule l'honneur de tout un médailler.

Quoique de tout temps les Romains eussent eu pour la noblesse des races une considération qui se confondait en quelque sorte avec l'amour de la patrie, cependant il ne paraît pas que le type de la *noblesse* proprement dite, offert par notre 1re médaille de *Geta*, ait paru sur les monnaies impériales avant le règne de *Commode*. Mais, à l'imitation de celui-ci, beaucoup de ses successeurs la firent figurer sur leurs monnaies, principalement au revers des jeunes héritiers de l'empire, auquel appartint bientôt le titre NOB*ilissimus* CÆSAR.

MODULE. GETA. DEGRÉ de RARETÉ.

G.B. { IMP. CÆS. P. SEPT. GETA. AVG. (Sa tête laurée).
PONTIF. TR. P. II. COS. II. SC. (Caracalla et Geta, sacrifiant sur un trépied, au pied duquel est une victime couchée ; entre les deux Princes, un joueur de flûte). } R

G.B. { P. SEPTIMIVS. GETA. FIVS. AVG. BRIT. (Sa tête laurée).
FORT. RED. TR. P. III. COS. II. P. P. SC. (La Fortune, assise). } R

MACRIN (*M.-Opelius-Severus Macrinus*), préfet du prétoire sous Caracalla ; le fait assassiner en Mésopotamie, l'an 217 ; est élu par les troupes et reconnu par le sénat ; mais au bout d'un an *Élagabale* est proclamé ; Macrin est battu, ensuite pris et mis à mort en 218.

G.P. { IMP. CÆS. M. OPEL. SEV. MACRINVSVS. AVG. (Tête laurée, mais difforme dans le bas).
PONTIF. MAX. TR. P. P. P. SC. (Femme debout, entre trois enseignes militaires). } R

REMARQUES.

L'on sait que *Septime-Sévère* avait associé successivement ses deux fils à l'empire, et les trois princes jouirent alors simultanément des mêmes dignités, sauf celle de *grand-pontife* qui, ne pouvant être partagée, resta d'abord au père, et passa ensuite au fils aîné. Aussi dans notre 2e médaille, on remarquera que Geta continue à s'appeler PONT*ifex*.

Le sacrifice des deux frères représenté au revers, est sans doute un simulacre de concorde, là où existait la haine la plus violente.

Enfin, après la mort de *Sévère*, ses deux fils prennent simultanément le dernier titre qui leur manquait, celui de *Pater Patriæ*. Ils reviennent de suite à Rome; et c'est à ce retour que doit être rapporté le type de notre dernier revers.

Quelquefois des irrégularités dans la légende ordinaire d'une tête, ont donné lieu à des érudits de supposer l'existence d'un personnage dont les historiens n'auraient pas fait mention, et de bâtir un système qu'une attention plus exacte a ensuite renversé. Ces réflexions nous sont suggérées par la médaille ci-contre. Il est aisé de s'apercevoir que la singularité qu'elle présente doit s'attribuer au seul *ressaut* du coin dans l'opération du monnayage. Cet effet devait se reproduire assez fréquemment sous l'effort des lourds marteaux qu'employaient les anciens.

MODULE.	MACRIN.	DEGRÉ de RARETÉ.
G. B.	IMP. CÆS. M. OPEL. SEV. MACRINVS. AVG. (Sa tête laurée). SECVRITAS. TEMPORVM. SC. (Femme debout, tenant de la main droite une haste, et appuyant la gauche sur une colonne).	R

DIADVMENIEN (*M.-Opelius-Antoninus Diadumenianus*), fils de Macrin; nommé *Cæsar* en 217; cherche à se réfugier chez les Parthes, après la déroute de l'armée de son père, mais est atteint et mis à mort par des soldats d'*Élagabale*, en 218).

M. B.	M. OPEL. ANT. DIADVMENIAN. CÆS. (Sa tête nue). SPES. PVBLICA. SC. (L'Espérance, debout).	R
G. B.	M. OPEL. ANTONINVS. DIADVMENIANVS. CÆS. (Sa tête nue). PRINCIPI. IVVENTVTIS. SC. (Diadumenien, debout, entre trois enseignes militaires).	RR

REMARQUES.

Plus les révolutions se multipliaient, plus le trône devenait chancelant, plus les princes de cette époque affectaient d'annoncer ou d'invoquer une *sécurité*, à laquelle peut-être ils ne croyaient pas eux-mêmes. Aussi ce type devient-il extrêmement commun.

L'exemple donné par *Septime-Sevère* fut imité par *Macrin*, qui fit aussi appeler son fils *Antoninus;* mais cette politique usée devint méprisable, et ne se renouvela plus.

Le prince de la jeunesse était le chef de l'ordre équestre. Cette dignité, quoique simplement honorifique, paraît avoir été, depuis le commencement de l'empire, l'apanage des jeunes héritiers du trône, et se trouve rappelée directement ou indirectement sur la monnaie de la plupart d'entre eux. Les types qui y ont rapport nous présentent ordinairement, sous les premiers règnes, des cavaliers ou des chevaux, etc. Mais après *Geta*, le prince n'y paraît plus qu'à pied et en fantassin.

Dans la suite, on rencontre plusieurs exemples d'empereurs qui, devenus *augustes*, semblent avoir conservé ce titre, apanage ordinaire des *Cæsars*.

MODULE. DEGRÉ de RARETÉ.

ÉLAGABALE (*M.-Aurelius-Antoninus*, mais dont le vrai nom était *Varius-Avitus-Bassianus*), est proclamé empereur, par suite des intrigues de Mæsa, son aïeule, et de Soæmias sa mère, à Émèse en Phénicie, l'an 218; ce monstre est enfin poignardé par les prétoriens en 222.

G.B. { IMP. CÆS. M. AVR. ANTONINVS. P. F. AVG. (Sa tête laurée).
LIBERALITAS. AVGVSTI. II. SC. (La Libéralité, debout, tenant, comme à l'ordinaire, une tessère et une corne d'abondance). } R

G.B. { IMP. CÆS. M. AVR. ANTONINVS. PIVS. AVG. (Sa tête laurée).
LIBERTAS. AVGVSTI. SC. (Femme debout, tenant un sceptre, et de l'autre main un bonnet; une étoile en l'air). } R

G.B. { IMP. CÆS. M. AVR. ANTONINVS. PIVS. AVG. (Sa tête laurée).
P. M. TR. P. III. COS. III. P. P. SC. (L'empereur dans un quadrige, et une étoile en l'air). } R

G.B. { IMP. CÆS. M. AVR. ANTONINVS. PIVS. AVG. (Sa tête laurée).
INVICTVS. SACERDOS. AVG. SC. (L'empereur, debout devant un autel enflammé, tenant de la main gauche une palme, par terre un bœuf pour victime; en l'air une étoile). } R

REMARQUES.

Bassianus, connu vulgairement sous le sobriquet d'ELAGABALE, petit-neveu de *Julie Domna*, par conséquent cousin de *Caracalla*, mais peut-être son fils naturel, ne prit dans les monumens publics que les mêmes noms qu'avait portés celui-ci; savoir, ceux de M. AVRELIVS. ANTONINVS.

Nous ajouterons aux remarques, propres à faire distinguer les médailles de ces deux princes, les suivantes :

1° Élagabale, élevé à l'empire à quatorze ans, périt à l'âge de dix-huit.

2° En atteignant sa 5e et dernière puissance tribunitienne, il fut revêtu du consulat pour la quatrième fois (tandis que *Caracalla*, lors de son 5e tribunat, n'était consul que pour la première).

3° Depuis le 3e consulat d'*Élagabale*, ses médailles ont presque toujours une étoile au revers. Cette étoile ou cet astre ajouté aux divers types, rappelait sans doute sa divinité favorite (dont nous parlerons plus bas), et se retrouve aux médailles de ses trois épouses.

4° Enfin, dans la combinaison des noms et des titres, on trouve encore quelques indications. Par exemple (mais sur les médailles de bronze seulement), les titres IMP. CAES. se trouvent au commencement de la légende de la tête pour *Élagabale*, et non pour *Caracalla*.

MODULE.	ÉLAGABALE.	DEGRÉ de RARETÉ
G.B.	IMP. CÆS. M. AVR. ANTONINVS. PIVS. AVG. (Sa tête laurée). SACERDOS. DEI. SOLIS. ELAGABAL. SC. (L'empereur, sacrifiant sur un autel enflammé).	R

IVLIA-PAVLA (*Julia-Cornelia-Paula*), fille de J.-Paulus, préfet du prétoire; première épouse d'Élagabale; ses noces sont célébrées avec une extrême magnificence l'an 219, peu après l'arrivée à Rome de l'empereur; mais elle est bientôt répudiée et rentre dans la vie privée.

G. B.	IVLIA. PAVLA. AVG. (Sa tête). CONCORDIA. SC. (La Concorde, assise; une étoile en l'air).	RR
M.B.	IVLIA. PAVLA. AVG. (Sa tête). CONCORDIA. ÆTERNA. SC. (Les deux époux, debout, se donnant la main; entre eux d'eux une figure voilée).	R

REMARQUES.

Au reste, des médailles ici décrites, nous ne nous arrêterons que sur la dernière. *Bassianus* se trouvait à *Émèse* prêtre du dieu phénicien, appelé ÈLAGABALE ou HÉLIOGABALE, que l'on croit *le soleil*, lorsqu'il fut porté au trône. Conservant pour sa divinité favorite une extravagante vénération, il en apporta à Rome le culte et l'idole (qui était une grosse pierre noirâtre de forme conique), et lui fit bâtir un temple où il remplissait lui-même les fonctions sacerdotales. Enfin de toutes ces démences, dont notre médaille offre un faible monument, il resta à l'infame pontife le nom de son dieu pour sobriquet.

MODULE. DEGRÉ de RARETÉ

AQVILIA-SEVERA (*Julia-Aquilia-Severa*), jeune Vestale, est enlevée au sanctuaire, et épousée par Élagabale en 220; mais elle est à son tour répudiée, enfin reprise par lui sur la fin de son règne, et lui survit.

G.B. { IVLIA. AQVILIA. SEVERA. AVG. (Sa tête).
CONCORDIA. SC. (La Concorde, debout, portant une double corne d'abondance; à ses pieds un petit autel; une etoile en l'air). } RB

ANNIA-FAVSTINA, descendante de M.-Aurèle; mariée d'abord à Pomponius Bassus, qu'Élagabale fait mourir; est forcée de consentir à épouser le meurtrier de son premier époux en 221, et répudiée presque aussitôt; elle rentre dans sa première condition.

REMARQUES.

Les médailles romaines de cette princesse sont si rares, qu'on a douté long-temps de leur existence.

MODULE. DEGRÉ de RARETÉ

SOÉMIAS (*Julia-Soæmias*), mère d'*Élagabale :* elle était fille de *Julia-Mæsa*, sœur de *Domna*, et veuve de *Sex.-Varius-Marcellus ;* elle gagne les troupes campées auprès d'*Émèse*, en faveur de son fils, en 218 ; l'accompagne à Rome ; massacrée ensuite avec lui en 222, et digne d'un tel sort.

G. B. { IVLIA. SOÆMIAS. AVG. (Sa tête).
VENVS. CÆLESTIS. SC. (Femme assise, tenant la haste, et offrant une pomme à un petit enfant vis-à-vis d'elle). } R

MÆSA (*Julia-Mæsa*), sœur de *Domna*, mère de Soæmias et de *Mamée*, et grand'mère d'*Élagabale* et d'*Alexandre-Sévère ;* par ses richesses elle gagne d'abord les soldats et procure le trône au premier ; l'engage ensuite à adopter son cousin qu'elle fait proclamer son successeur ; meurt en 223.

G. B. { IVLIA. MÆSA. AVGVSTA. (Sa tête).
PIETAS. AVG. SC. (Femme debout, aux pieds de laquelle un autel). } C

REMARQUES.

Les médailles de *Soémias* n'ont pu être frappées que sous le règne de son fils Élagabale, pendant lequel elle obtint et conserva une influence qui la rendit odieuse.

La plupart des médailles de *Maesa* doivent appartenir aussi au règne du même prince : je dis la plupart, car *Maesa*, également grand'mère d'*Alexandre-Sévère*, à qui, dans la suite, elle procura encore le trône, vécut pendant plus d'un an sous ce dernier règne, et y conserva ses honneurs et son influence.

MODULE — MAESA. — DEGRÉ de RARETÉ

G.B. { IVLIA. MÆS. AVG. (Sa tête).
SÆCVLI. FELICITAS. SC. (Femme debout, tenant un caducée; à ses pieds un boisseau d'où sortent des épis; en l'air une étoile). } C

ALEXANDRE-SÉVÈRE (*M.-Aurelius-Severus-Alexander*, appelé primitivement *Bassianus*), fils de *Mamée*, petit-fils de *Mæsa*, est adopté l'an 221 de notre ère par Élagabale son cousin; à la mort de ce monstre, en 222, il est salué empereur; il fait la guerre aux Perses, ensuite aux Germains; est assassiné par *Maximin*, l'an 235.

M.B. { M. AVR. ALEXANDER. CÆS. (Sa tête nue).
PONTIFEX. COS. SC. (Quadrige dans lequel le jeune prince, tenant un sceptre, etc.). } R

G.B. { IMP. SEV. ALEXANDER. AVG. (Sa tête laurée).
P. M. TR. P. VIII. COS. III. P. P. SC. (Quadrige dans lequel est l'empereur). } R

REMARQUES.

La 1re médaille, frappée au commencement de l'an de Rome 975 (222 de notre ère), peu de temps après l'adoption du jeune Alexandre, nous indique qu'il venait d'être nommé consul (en même temps qu'Élagabale le devenait pour la quatrième fois). Le quadrige du revers, représentant la prise de possession de cette magistrature, ressemble au type ordinaire du triomphe. Nous le remarquons, afin qu'on n'infère pas toujours l'existence d'un triomphe, de la seule circonstance d'un quadrige sur la monnaie.

Effectivement, la 2e médaille pourrait induire en erreur. La 8e puissance tribunitienne du jeune empereur, se rapporte à l'an de Rome 982. Or, en cette année, Alexandre fut revêtu du consulat pour la troisième fois, mais ne triompha d'aucun ennemi.

MODULE.	ALEXANDRE-SÉVÈRE.	DEGRÉ de RARETÉ.
G. B.	IMP. SEV. ALEXANDER. AVG. (Sa tête laurée). PROFECTIO. AVGVSTI. SC. (L'empereur à cheval, précédé par la Victoire).	R
G. B.	IMP. SEV. ALEXANDER. AVG. (Sa tête laurée). VICTORIA. AVGVSTI. SC. (La Victoire ailée, écrivant sur un bouclier, supporté par un tronc d'arbre, les mots VOT. X).	C
G. B.	IMP. CÆS. M. AVR. SEV. ALEXANDER. AVG. (Sa tête laurée). PAX. AVGVSTI. SC. (La Paix, marchant, et tenant un sceptre et un rameau).	C
M. B.	IMP. SEV. ALEXANDER. AVG. (Sa tête radiée). RESTITVTOR. MON. SC. (L'empereur, debout).	R
G. B.	IMP. ALEXANDER. PIVS. AVG. (Sa tête laurée). P. M. TR. P. XIII. COS. III. P. P. SC. (Le Soleil, debout, élevant la main droite, et tenant un fouet de la gauche).	C

REMARQUES.

Il est vrai que bientôt après cette même époque, la guerre contre *Artaxerces* qui, après avoir vaincu *Artaban*, dernier roi des Parthes, et rétabli l'empire des Perses, entra en lutte contre les Romains ; il est vrai que cette guerre, dis-je, donna lieu au départ de l'empereur à des victoires, à des triomphes, et enfin la paix se conclut.

Les trois médailles ci-contre (3e, 4e et 5e) peuvent donc, avec vraisemblance, se rapporter à cette série d'événemens ; mais cependant, comme elles ne portent point de date, il ne faut point ériger en certitude une simple conjecture. Par exemple, il serait possible que les *vœux décennaux* (VOT. X), écrits par la Victoire sur le bouclier de la 4e médaille, ne fussent que des vœux pour le succès, et non pas un monument de triomphe.

La 6e médaille donne à l'empereur le titre de restaurateur des monnaies : il est impossible d'en expliquer la raison : car ses monnaies (dont nous avons si grand nombre) n'offrent aucune supériorité en titre, poids ou fabrique, sur celles de ses prédécesseurs, et semblent même leur être inférieures.

Dans le cours de la 10e puissance tribunitienne, Alexandre prit, et garda ensuite jusqu'à la fin de son règne, le titre de PIVS. Notre dernière médaille, de la dernière année de son règne, ou du moins des dernières qu'on ait de ce règne, lui donne en effet ce titre.

MODULE. DEGRE de RARETÉ.

ORBIANA (*Gneia. Seia. Herennia. Sallustia. Berbia. Orbiana*), troisième épouse de l'empereur *Sévère-Alexandre*. On ignore toutes les autres circonstances de la vie de cette princesse.

G.B. { SALL. BARBIA. ORBIANA. AVG. (Sa tête).
CONCORDIA. AVGVSTORVM. SC. (L'empereur et l'impératrice, debout, se donnant la main). } R

G.B. { SALL. BARBIA. ORBIANA. AVG. (Sa tête).
CONCORDIA. AVGVSTORVM. SC. (La Concorde, assise). } R

MAMÉE (*Julia Mamæa*), fille de Mæsa et mère d'Alexandre-Sévère; reçoit le titre d'auguste lors de l'avénement de son fils au trône en 222; périt en même temps, et de la même manière que lui, en 235.

G. B. { IVLIA. MAMÆA. AVGVSTA. (Sa tête).
FELICITAS. PVBLICA. SC. (Femme debout, tenant de la main droite un caducée, et appuyée sur une colonne). } C

REMARQUES.

Cette princesse n'est connue que par les seules médailles, et ses trois premiers *prénoms* ne se trouvent même que sur les grecques. Aucun historien n'a fait mention d'elle.

Les antiquaires ont cru assez long-temps que *Orbiana* avait été femme de *Trajan Dece;* mais des médailles ayant été trouvées avec la tête d'*Orbiana* au revers de *Sévère-Alexandre*, le véritable sort de cette princesse a été fixé. D'ailleurs, quelque petites que soient les figures du revers de notre 1re medaille, elles sont si nettes (lorsque la médaille est parfaitement conservée), qu'on retrouve dans les traits de l'empereur la ressemblance du véritable époux, et non point celle toute différente de *Trajan Dece.*

Notre seconde médaille offre le même sujet, et la même légende que la première, avec un type différent. La concorde existant entre époux, ou plutôt celle qu'on leur souhaitait, était représentée, tantôt par l'un, tantôt par l'autre de ces types.

Les revers des médailles de Mamée n'offrent rien de neuf : toujours des allusions au bonheur public; des comparaisons de l'impératrice aux déesses, ou, par plus de recherches encore, des déesses à l'impératrice, et des louanges de sa fécondité, etc.

MODULE.	MAMÉE,	DEGRÉ de RARETÉ
G.B.	IVLIA. MAMÆA. AVGVSTA. (Sa tête). IVNO. AVGVSTÆ. SC. (Femme assise, tenant de la droite une fleur, et de la gauche un petit enfant enveloppé de langes).	C
G.B.	IVLIA. MAMÆA. AVGVSTA. (Sa tête). FECVNDITAS. AVGVSTÆ. SC. (Femme debout, tenant une corne d'abondance; à ses pieds un petit enfant.	C

MAXIMINVS (*Caius-Julius-Verus-Maximinus*), né en Thrace, d'une famille barbare; fait assassiner Alexandre-Sévère en 235, et se fait proclamer empereur; abhorré par son avarice et sa cruauté, il est massacré par ses troupes en 238).

G.B.	IMP. MAXIMINVS. PIVS. AVG. (Sa tête laurée). LIBERALITAS. AVG. SC. (La Libéralité, debout).	R
G.B.	MAXIMINVS. PIVS. AVG. GERM. (Sa tête laurée). FIDES. MILITVM. SC. (Femme debout, tenant de chaque main une enseigne militaire).	C

REMARQUES.

MODULE. | MAXIMINVS. | DEGRÉ de RARETÉ.

G.B. { MAXIMINVS. PIVS. AVG. GERM. (Sa tête laurée). VICTORIA. GERMANICA. SC. (L'empereur, debout, est couronné par la Victoire ; à ses pieds un captif). } R

G.B. { MAXIMINVS. PIVS. AVG. GERM. (Sa tête laurée). P. M. TR. P. IIII. COS. P. P. SC. (L'empereur, debout, tenant sa haste, au milieu de trois enseignes). } R

PAVLINA, épouse de *Maximin*, n'est connue que par les seules médailles; morte au commencement du règne de son mari qui la fit mettre au rang des dieux.

G.B. { DIVA. PAVLINA. (Sa tête voilée). CONSECRATIO. SC. (Paon emportant au ciel l'âme de Pauline). } R

REMARQUES.

La dernière des quatre médailles ci-contre est la plus intéressante, du moins sous le rapport chronologique. Les historiens ne s'accordaient point sur la durée du règne de *Maximin*. Plusieurs ne lui donnaient que deux ans, tandis que d'autres le supposaient de *cinq* ou de *six*. Mais notre médaille prouve, par la 4e puissance tribunitienne qu'elle mentionne, que la 3e année de ce règne était au moins commencée, quand elle a été frappée; et le calcul subsiste, de quelque manière qu'on arrange le renouvellement et le compte des puissances tribunitiennes.

D'un autre côté, sur aucun monument public, on ne trouve pour *Maximin*, de 5e puissance tribunitienne. Donc, puisque les chronologistes qui font remonter le plus haut ce règne, en fixent le commencement au mois de mars de l'an de Rome 988, le 4e tribunat de *Maximin* doit être rapporté à l'an de Rome 991 époque la plus vraisemblable de la mort de ce barbare, et des règnes éphémères des deux *Gordiens* dits d'*Afrique*, et ensuite de *Balbin* et de *Pupien*.

MODULE. DEGRÉ de RARETÉ.

MAXIMVS (*Caius-Julius-Verus-Maximus*), fils de *Maximin* et de *Pauline;* remarquable par sa beauté; associé à la souveraine puissance, et créé *cæsar* par son père; est massacré avec lui en 238.

G.B. { C. IVL. VERVS. MAXIMVS. CÆS. (Sa tête nue). PIETAS. AVG. SC. (Vases et instrumens de sacrifices). } C

G.B. { MAXIMVS. CÆSAR. GERM. (Sa tête nue). PRINCIPI. IVVENTVTIS. SC. (Maxime, debout, tenant de la droite une baguette, de la gauche sa haste, et à côté de lui deux enseignes militaires). } C

GORDIEN d'Afrique, père (*M.-Antonius-Gordianus-Africanus*), proconsul d'Afrique; à l'âge de quatre-vingts ans, est proclamé empereur par ses troupes, révoltées contre la cruauté de Maximin; il est reconnu par le sénat; mais, vaincu par une armée de Maximin, il s'ôte la vie après un règne d'environ quarante jours, l'an de notre ère 238.

G.B. { IMP. CÆS. M. ANT. GORDIANVS. AFR. AVG. (Sa tête laurée). SECVRITAS. AVGG. SC. (Femme assise). } RR

REMARQUES.

Les deux *Gordiens* proclamés en Afrique, et qui y périrent au bout de quelques semaines, n'eurent point le temps d'arriver à Rome, ce qui prouve que le sénat n'attendait point l'entrée du nouvel empereur dans la capitale pour faire figurer son effigie, même sur la monnaie de bronze.

Les médailles ci-jointes des deux *Gordiens* ne nous semblent, au reste, mériter aucune observation particulière : leur rareté en fait le plus grand mérite.

G.B. { IMP. CÆS. M. ANT. GORDIANVS. AFR. AVG. (Sa tête laurée).
VICTORIA. AVGG. SC. (Victoire ailée, marchant). } RR

GORDIEN d'Afrique, le fils (*M.-Antonius-Gordianus-Africanus*), lieutenant de son père, est proclamé empereur en même temps que lui; tué dans la bataille qui les détrône, l'an de notre ère 238.

G.B. { IMP. CÆS. M. ANT. GORDIANVS. AFR. AVG. (Sa tête laurée).
ROMÆ. ÆTERNÆ. SC. (Rome victorieuse, assise). } RR

G.B. { IMP. CÆS. M. ANT. GORDIANVS. AFR. AVG. (Sa tête laurée).
VIRTVS. AVGG. SC. (Figure militaire, debout). } RR

REMARQUES.

L'abréviation des revers AVGG (pour AVGVSTORVM) rappelle qu'il y avait alors deux *Augustes*. Elle s'emploie aussi pour deux époux; et pour le père et le fils, quand bien même ce dernier n'était que césar. Dans la suite, et quand il se trouva trois collègues à l'empire, on verra la même abréviation écrite avec GGG.

MODULE — DEGRE de RARETÉ

BALBIN (*Decimus-Cœlius-Balbinus*), élu empereur avec Pupien en 238, par le sénat soulevé contre la tyrannie de Maximin; est massacré par les prétoriens, après trois ou quatre mois de règne).

G.B. { IMP. CÆS. D. CÆL. BALBINVS. AVG. (Sa tête laurée).
CONCORD. AVGG. SC. (La Concorde, assise). } R

G.B. { IMP. CÆS. D. CÆL. BALBINVS. AVG. (Sa tête laurée).
LIBERALITAS. AVGVSTORVM. SC. (Femme debout, tenant une tessère, et une corne d'abondance). } R

G.B. { IMP. CÆS. D. CÆL. BALBINVS. AVG. (Sa tête laurée).
P. M. TR. P. COS. II. P. P. SC. (L'empereur, en toge et debout, tenant de la main droite un rameau d'olivier, et de la gauche une baguette). } R

REMARQUES.

Balbin et Pupien furent les deux premiers empereurs élus avec des droits absolument égaux : le grand pontificat même leur fut également départi. Il était donc encore plus nécessaire que les deux princes n'eussent, en quelque sorte, qu'un seul cœur et qu'un seul esprit, et c'est à quoi leurs monnaies font continuellement allusion.

MODULE. DEGRE de RARETÉ.

PVPIEN (*Marcus-Claudius-Pupienus-Maximus*), élu empereur avec *Balbin*, partage avec lui la couronne impériale; éprouve avec lui le même sort en 238.

G.B.	IMP. CÆS. M. CLOD. PVPIENVS. AVG. (Sa tête laurée). CONCORDIA. AVGG. SC. (La Concorde, assise).	R
G.B.	IMP. CÆS. PVPIEN. MAXIMVS. AVG. (Sa tête laurée). LIBERALITAS. AVGVSTORVM. SC. (Estrade sur laquelle sont assis les deux empereurs et le jeune Gordien Cæsar, entre deux figures debout, dont l'une tient une tessère; au bas de l'estrade une sixième figure).	RR
G.B.	IMP. CÆS. M. CLOD. PVPIENVS. AVG. (Sa tête laurée). VOTIS. DECENNALIBVS. SC. (En inscription dans une couronne de laurier).	R

REMARQUES.

Nous ne répéterons point ce que nous avons dit plus haut sur les *vœux décennaux*. La nouvelle formule que l'on voit ici, et qui fut dans la suite la plus fréquemment employée, s'appliquait, sans doute, soit au vœu proprement dit, soit à son accomplissement. En effet, et selon les circonstances, on pouvait sous-entendre *susceptis* ou *solutis*. Les vœux *quinquennaux* ne paraîtront que sous *posthume*.

MODULE. DEGRÉ de RARETÉ.

GORDIEN-PIE (*Marcus-Antoninus-Gordianus*), petit-fils de *Gordien* d'*Afrique*, le père, est créé *cæsar* par les empereurs Balbin et Pupien, et leur succède en 238; est assassiné par suite des intrigues de Philippe en 244.

G.B. { M. ANT. GORDIANVS. CÆS. (Sa tête nue).
PIETAS. AVGG. SC. (Vases et instrumens de sacrifice). } R

B.G. { M. ANT. GORDIANVS. CÆS. (Sa tête nue).
LIBERALITAS. AVGVSTORVM. SC. (La Libéralité, debout, tenant une tessère et une corne d'abondance. *Voy.* fig. 8). } ❀

G.B. { IMP. CÆS. M. ANT. GORDIANVS. AVG. (Sa tête laurée).
ROMÆ. ÆTERNÆ. SC. (Rome-Nicéphore, assise). } C

G.B. { IMP. GORDIANVS. PIVS. FEL. AVG. (Sa tête laurée).
P. M. TR. P. III. COS. P. P. SC. (L'empereur en toge et assis, tenant de la main droite un globe, et de la gauche un bâton). } C

REMARQUES.

Le revers de la 1re médaille est fort connu : nous avons remarqué que ce type se retrouvait presque à chaque nouveau *cæsar*. Mais jusqu'à présent, on n'en connoissait pas d'autre aux médailles du jeune *Gordien*, avant son avénement à l'empire; c'est ce qui doit rendre très-remarquable notre 2e médaille.

Déjà nous venons de trouver ce même revers parmi les médailles de *Balbin* et de *Pupien*. Dans d'autres types de *libéralités* de ces deux empereurs, nous avons également vu que trois princes étaient représentés sur l'estrade; savoir : les deux *augustes* et le jeune *Gordien*, qu'ils avaient été forcés, par levœu du peuple, de reconnaître pour *cæsar*. Il n'est donc pas étonnant que la *libéralité* se retrouve ici au revers du jeune *Gordien*, puisque les *Largesses* avaient été faites aussi en son nom : et ce n'est pas le cas de supposer une confusion de coins.

La 3e médaille n'est donnée que pour exemple des noms que porta le nouvel empereur pendant les deux premières années de son règne.

La 4e offre autour de la tête une nouvelle légende et les nouveaux titres PIVS. FELIX, qui lui furent donnés dès la 3e année, et qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie.

MODULE. GORDIEN-PIE. DEGRE de RARETÉ.

G.B. { IMP. GORDIANVS. PIVS. FEL. AVG. (Sa tête laurée).
LÆTIT. MAGN. SC. (Femme debout, tenant de la main droite une couronne, et reposant la gauche sur une ancre). } ❀

TRANQVILLINE (*Furia-Sabinia-Tranquillina*), fille du savant et vertueux *Misithée*, épouse Gordien-Pie en 242; lui survit.

PHILIPPE (*Marcus-Julius-Philippus*), né en Arabie, préfet du prétoire, fait périr *Gordien-Pie* et lui succède en 244; est reconnu par le sénat, apaise différentes révoltes, et finit par être massacré par ses troupes qui se déclarent pour *Trajan-Dece*, en 249.

G.B. { IMP. M. IVL. PHILIPPVS. AVG. (Sa tête laurée).
ADVENTVS. AVGG. SC. (L'empereur à cheval, élevant la main droite, et tenant de la gauche un javelot). } R

REMARQUES.

Enfin, le revers de la 5e présente, avec un type extrêmement commun, une légende qui peut paraître inédite, à moins qu'elle ne soit l'effet d'une transposition de lettres dans la gravure du coin. On voit bien fréquemment LÆTITIA. AVG. N.; mais nous lisons ici LÆTIT (*ia*) MAGN (*a*).

Les médailles latines de cette princesse sont excessivement rares: les grecques le sont beaucoup moins.

Le premier soin de Philippe, après son avènement au trône, fut de conclure la paix avec Sapor, roi de Perse, et de retourner ensuite à Rome. Quoique les conditions de ce traité fussent peu glorieuses pour l'empire romain, cette paix fut mentionnée et rappelée de diverses manières sur la monnaie. Le retour et l'arrivée à Rome de l'empereur furent aussi expressément indiqués, comme on le voit par le revers de notre 1re médaille.

MODULE.	PHILIPPE.	DEGRE de RARETÉ.
G.B.	IMP. M. IVL. PHILIPPVS. AVG. (Sa tête laurée). MILIARIVM. SÆCVLVM. (Cippe, sur lequel est écrit : COS. III).	R
G.B.	IMP. M. IVL. PHILIPPVS. AVG. (Sa tête laurée). SÆCVLVM. NOVVM. SC. (Temple à huit colonnes, dans le milieu duquel une statue).	R
G.B.	IMP. M. IVL. PHILIPPVS. AVG. (Sa tête laurée). SÆCVLARES. AVGG. SC. (Cippe, sur lequel est l'inscription COS. III.).	C
G.B.	IMP. M. IVL. PHILIPPVS. AVG. (Sa tête laurée). SÆCVLARES. AVGG. SC. (Cerf).	C
G.B.	IMP. M. IVL. PHILIPPVS. AVG. (Sa tête laurée). ÆTERNITAS. AVGG. SC. (Éléphant monté de son cornac ou conducteur).	C

REMARQUES.

L'an 1000 de la fondation de Rome, et pour célébrer cet anniversaire mémorable, Philippe fit célébrer, avec une magnificence extraordinaire, des jeux séculaires (ce furent les neuvièmes et les derniers). Cette période de mille ans, justement appelée SIÈCLE MILLENAIRE dans notre 2e médaille, semble autoriser à commencer une nouvelle ère, et à intituler SIÈCLE NOUVEAU celui qui va commencer, ainsi que le porte le revers de la 3e.

Au reste, les chronologistes ne sont pas parfaitement d'accord sur l'année précise de la célébration de ces superbes jeux : les uns pensent qu'ils eurent lieu l'an 247 de notre ère; mais les autres, s'appuyant sur le témoignage des médailles mêmes, où ces jeux paraissent concourir avec le 3e consulat de *Philippe*, les remettent à l'année suivante, c'est-à-dire à l'an de 248, époque de ce consulat, et où les *mille ans*, depuis la fondation de Rome, étaient révolus.

Un nombre prodigieux de médailles retrace, de diverses manières, ces solennités : des animaux de différentes espèces figurent sur leurs types; les uns sauvages et rares, et l'on ne s'étonne point qu'ils eussent concouru à la magnificence des spectacles; mais les autres, si communs, qu'il paraît difficile d'expliquer la cause de la mention expresse qui en est faite sur la monnaie.

Quant au type de la dernière médaille, il nous suffira de rappeler que l'éléphant était pris pour symbole d'une espèce d'*éternité*, d'une très-longue vie. Par ce type, on paraissait donc souhaiter à l'empereur et aux siens une vie plus longue qu'il n'appartenait à l'humanité. Mais, quand il était question de l'éternité de l'empire, le soleil était pris ordinairement pour symbole, comme objet vraiment éternel. Cependant, cette distinction ne fut pas toujours rigoureusement observée.

MODULE. DEGRÉ de RARETÉ

OTACILIA-SEVERA (*Marcia-Otacilia-Severa*), épouse de Philippe; est déclarée *auguste;* survit à son mari et à son fils. Cette princesse fut chrétienne, et par sa protection *les chrétiens* respirèrent en paix sous le règne de son époux.

G.B. { MARCIA. OTACIL. SEVERA. AVG. (Sa tête).
CONCORDIA. AVGG. SC. (La Concorde, assise). } C

G.B. { MARCIA. OTACIL. SEVERA. AVG. (Sa tête).
PVDICITIA. AVG. SC. (Femme assise, se couvrant la figure d'un voile). } C

G.B. { MARCIA. OTACIL. SEVERA. AVG. (Sa tête).
SÆCVLARES. AVGG. SC. (Hippopotame). } R

PHILIPPE fils (*Marcus-Julius-Philippus*), fils de Philippe et d'Otacilia-Severa; est déclaré *cæsar* à l'âge de sept ans, dès l'avénement de son père à l'empire en 244; reçoit le titre d'*auguste* lors de la célébration des jeux séculaires; est massacré par les prétoriens entre les bras de sa mère, en 249.

G.B. { M. IVL. PHILIPPVS. CÆS. (Sa tête nue).
PRINCIPI IVVENT. SC. (Le jeune prince, tenant de la main droite un globe, et de la gauche une haste). } C

REMARQUES.

Indépendamment des types banaux, communs aux médailles de toutes les impératrices, les médailles d'*Otacilia* retracent fréquemment l'époque célèbre, et les solennités qui occupent tant de place dans celles de son époux et de son fils.

MODULE.	PHILIPPE, fils.	DEGRÉ de RARETÉ.
G.B.	IMP. M. IVL. PHILIPPVS. AVG. SC. (Sa tête laurée). SÆCVLARES. AVGG. SC. (Animal désigné sous le nom de *chèvre d'Afrique*).	R
G.B.	IMP. M. IVL. PHILIPPVS. AVG. (Sa tête laurée). LIBERALITAS. AVGG. III. SC. (Les deux Philippe, assis).	C

TRAJAN-DECE (*Cneius-Messius-Quintus-Trajanus-Decius*), envoyé par *Philippe* pour calmer les révoltes des armées de *Pannonie;* est proclamé empereur par ces légions, en 249; marche contre *Philippe;* lui succède; souille sa gloire par sa cruauté contre les *chrétiens;* périt dans une bataille contre les Goths en 251.

G.B.	IMP. C. M. Q. TRAIANVS. DECIVS. AVG (Sa tête laurée). DACIA. SC. (Figure debout, tenant un bâton au bout duquel paraît une tête d'*âne*).	C

REMARQUES.

Depuis l'époque où le jeune Philippe fut déclaré *auguste*, et admis à tous les honneurs de la souveraine puissance, les revers de la plupart des monnaies et du père et du fils, eurent des types semblables.

Trajan-Dece, élevé à l'empire par les légions de la Dace et de la Pannonie, devait affectionner ces deux provinces qu'il défendit plusieurs fois des invasions des Barbares, et où il remporta des victoires signalées. Aussi figurent-elles souvent sur ses monnaies; mais on ne peut guère expliquer l'attribut singulier de la *tête d'âne*, par lequel *la Dace* est caractérisée. Quelques-uns ont cru voir une tête de dragon, enseigne militaire des *Daces*. Cependant, les longues oreilles qui paraissent distinctement, semblent s'opposer à cette explication.

MODULE.	TRAJAN-DECE.	DEGRE de RARETÉ
G.B.	IMP. C. M. Q. TRAIANVS. DECIVS. AVG. (Sa tête laurée). PANNONIÆ. SC. (Deux femmes debout, ayant entre elles deux une enseigne militaire).	C
G.B.	IMP. CÆS. C. MESS. Q. DECIO. TRAIAN. AVG. SC. (Tête laurée). GENIVS. EXERCITVS ILLVRICIANI. SC. (Génie à demi-nu, ayant à sa gauche une enseigne militaire).	C
MÉDALION.	IMP. C. M. Q. TRAIANVS. DECIVS. AVG. (Tête radiée). FELICITAS. SÆCVLI. SC. (Femme debout, tenant de la main droite un caducée, et de la gauche une corne d'abondance).	R
P.B.	IMP. C. M. Q. TRAIANVS. DECIVS. AVG. (Sa tête laurée). SC. (Soldat armé, debout, tenant un bouclier).	R

REMARQUES.

Quant à la *Pannonie*, cette contrée était divisée en deux parties, la *supérieure* et l'*inférieure*, qui sont représentées par deux figures sur notre seconde médaille.

Enfin, l'armée d'*Illyrie* avait trop de droits à la reconnaissance de l'empereur, pour que le revers de la troisième puisse nous étonner.

Mais la 4e et la 5e médailles méritent, sous le rapport de leur module, quelques observations.

Quoique la 4e soit appelée *médaillon* par les antiquaires, tout porte à croire qu'elle a été une monnaie usuelle. Le type du revers, approprié à la nature et à l'usage de la *monnaie proprement dite;* la marque sénatoriale SC, et enfin l'abondance de ces sortes de pièces, et la proportion exacte de leur poids, double de celui des monnaies ordinaires de grand bronze, doivent le faire présumer.

Depuis le règne d'*Antonin-Pie*, il n'existait plus de petit bronze de coin romain : pourquoi donc, sous ce règne-ci, voyons-nous paraître, pour les monnaies, deux modules inusités? Serait-ce par suite de la déférence que Dece témoignait au sénat?

MODUL. — DEGRÉ de RARETÉ.

ÉTRVSCILLE (*Herennia-Etruscilla*), appelée en outre *Cupiennia*, sur les médailles grecques, épouse de *Trajan-Dece*; n'est connue que par les seules médailles.

G. B. { HERENNIA. ETRVSCILLA. AVG. (Sa tête).
FECVNDITAS. AVG. SC. (Femme debout, ayant à ses pieds un enfant). } C

G. B. { HERENNIA. ETRVSCILLA. AVG. (Sa tête).
PVDICITIA. AVG. SC. (Femme assise, se couvrant la figure d'un voile). } C

HERENNIVS (*Quintus-Herennius-Etruscus-Messius-Decius*), fils aîné de *Trajan-Dece* et d'Étruscille; nommé *cœsar* quand son père fut reconnu empereur par le sénat, en 249; est déclaré *auguste* en 251; peu de temps après il périt dans la même bataille que son père.

G. B. { Q. HER. ETR. MES. DECIVS. NOB. C. (Sa tête nue).
PIETAS. AVGG. SC. (Mercure, debout). } R

REMARQUES.

Les historiens n'avaient fait aucune mention de cette princesse; et les antiquaires, réduits aux conjectures, ne s'accordaient point sur le nom de son époux, lorsqu'une inscription, découverte près de Rome, a démontré qu'elle était femme de *Trajan-Dece.* Nous le remarquons, pour faire sentir de nouveau les secours que se prêtent mutuellement les inscriptions et les médailles.

A l'occasion des deux fils de *Trajan-Dece*, nous ferons une observation qui aurait pu déjà précédemment trouver place : elle est relative à la multiplicité de noms qui commença à s'introduire chez les Romains, vers cette époque. Le fils réunissait souvent les noms de son père et de sa mère, ainsi que nous le voyons pour *Hérennius:* d'autres fois, ceux d'un aïeul ou d'une aïeule.

Mercure se voit fréquemment au revers des monnaies de *Trajan-Dece* et de ses fils, soit que ce dieu fût l'objet d'une dévotion particulière à cette famille, soit qu'il fût seulement considéré comme premier instituteur des rites sacrés de la religion païenne, à laquelle l'empereur se montrait fort attaché. Une explication, à peu près pareille, a déjà été donnée au revers d'une médaille de *Marc-Aurèle*, offrant le temple de *Mercure.*

MODULE | HERENNIVS. | DEGRE de RARETÉ.

G.B. { Q. HER. ETR. MES. DECIVS. NOB. C. (Sa tête nue).
PRINCIPI. IVVENTVTIS. SC. (Le prince, debout, tenant la haste et un sceptre). } R

HOSTILIEN (*Caius-Valens-Hostilianus-Messius-Quintus*), second fils de *Trajan-Dece* et d'*Étruscille*, créé *cæsar* en même temps que son frère, l'an 249 : à la mort de son père et de son frère aîné, il est déclaré *auguste* par le sénat et par *Trébonien*, l'an 251 ; il meurt bientôt après.

G.B. { C. VALENS. HOSTIL. MES. QVINTVS. N. C. (Sa tête nue).
PRINCIPI. IVVENTVTIS. SC. (Le prince, debout, tenant sa haste et une enseigne militaire). } R

G.B. { C. VALENS. HOSTIL. MES. QVINTVS. N. C. (Sa tête nue).
PRINCIPI. IVVENTVTIS. SC. (Apollon, assis, appuyant la gauche sur sa lyre, et tenant de la droite une branche de laurier). } R

REMARQUES.

La diversité des noms d'*Hostilien* avait fait croire à quelques savans, que ce jeune prince n'était pas propre fils de *Trajan-Dece,* mais bien peut-être son *gendre* et son *fils adoptif,* puisque les noms VALENS-HOSTILIANVS paraissaient annoncer une autre famille : mais cet argument est bien faible, tant il y a d'exemples, même dans les familles impériales, de noms transmis aux *petits-fils* par les ascendans *paternels* ou *maternels.* Si *Hérennius*, qui était l'aîné, réunit les noms de son père et de sa mère, *Hostilien*, son cadet, put recevoir d'un aïeul les deux noms qui font difficulté.

Apollon, dieu de la jeunesse, figure sur le revers de la 2e médaille, à la place du jeune *Cæsar;* ou, pour mieux dire, le prince est ici représenté sous les attributs d'Apollon. C'est une flatterie dont nous avons déjà vu bien des exemples.

MODULE. | HOSTILIEN. | DEGRÉ de RARETÉ

G.B. { IMP. CÆS. C. VAL. HOS. MES. QVINTVS. AVG. (Sa tête laurée).
SECVRITAS. AVGG. SC. (Femme debout, appuyant le bras gauche sur une colonne, et portant la main droite à sa tête). } RR

TREBONIANVS-GALLVS (*Caius-Vibius-Trebonianus-Gallus*), général des troupes de la Mœsie sous *Trajan-Dece*, se fait proclamer empereur à la mort de celui-ci, l'an 251; il associe à la souveraineté *Hostilien*, et son propre fils *Volusien*; il est vaincu par *Emilien* et poignardé dans sa fuite, l'an 253, auprès de *Terni*.

G.B. { IMP. CÆS. C. VIBIVS. TREBONIANVS. GALLVS. AVG. (Sa tête laurée).
APOLL. SALVTARI. SC. (Apollon, debout, tenant de la main droite une branche de laurier, et de la gauche sa lyre). } C

REMARQUES.

Hostilien mourut si peu de temps après avoir reçu le titre d'*auguste*, que les médailles qui lui donnent ce titre doivent être, et sont effectivement assez rares.

Aux malheurs des règnes précédens, aux déchiremens intérieurs de l'empire, aux invasions des Barbares, s'était joint le fléau d'une contagion affreuse qui ravagea le monde pendant les règnes de *Trébonianus* et de quelques-uns de ses successeurs. Ces princes chancelans sur leur trône invoquaient vainement et successivement celles des fausses divinités du paganisme, à qui ils supposaient du pouvoir sur la santé des mortels. L'épithète donnée à *Apollon*, au revers de notre 1re médaille, rappelle évidemment ces prières et ces vœux.

MODULE. TREBONIANVS-GALLVS. DEGRE de RARETÉ.

G.B. { IMP. CÆS. C. VIBIVS. TREBONIANVS. GALLVS. AVG. (Sa tête laurée). IVNONI. MARTIALI. SC. (Temple rond, dans lequel la statue de la déesse paraît assise). } R

G.B. { IMP. CÆS. C. VIBIVS. TREBONIANVS. GALLVS. AVG. (Sa tête laurée). PAX. AVGG. SC. (Femme debout, tenant une fleur). } C

VOLVSIEN (*Caius-Vibius-Volusianus*), fils de Trébonianus, est nommé *cæsar* par son père, l'an 251, ensuite *auguste* en 252; vaincu et mis à mort avec son père, l'an 253.

G.B. { IMP. CÆS. C. VIB. VOLVSIANO. AVG. (Sa tête laurée). CONCORDIA. AVGG. SC. (La Concorde, assise). } C

B.G. { IMP. CÆS. C. VIB. VOLVSIANO. AVG. (Sa tête laurée). FELICITAS. PVBLICA. SC. (Femme debout). } C

REMARQUES.

Sans doute pour ce même motif, et par suite des mêmes circonstances, des vœux sont offerts à *Junon*, et représentés au revers de la 2e médaille. *Junon* était redoutée et invoquée autant que toute autre divinité. Mais, pourquoi le surnom de *Martiale* lui est-il donné dans cette occasion? Serait-ce comme mère du dieu *Mars*, dont le secours était également nécessaire pour repousser les Barbares?

MODULE. | DEGRÉ de RARETÉ.

VOLVSIEN.

G.I. { IMP. CÆS. C. VIB. VOLVSIANO. AVG. (Sa tête laurée).
VNONI. MARTIALI. SC. (Temple de forme ronde, dans lequel la déesse est assise). } R

ÉMILIEN (*C.* et *M.-Julius-Æmilius-Æmilianus*), gouverneur de la Mœsie, est proclamé empereur par son armée à la fin d'août de l'an 253 de notre ère; mais, à la nouvelle de l'élection de Valérien, il est tué par ses propres soldats, auprès de *Spolète*, au commencement de l'an 254.

G.B. { IMP. CÆS. ÆMILIANVS. P. F. AVG. (Sa tête laurée).
VIRTVS. AVG. SC. (L'empereur, debout, tenant de la main droite sa haste, de la gauche un rameau, et posant le pied sur un casque). } RRR

G.B. { IMP. CÆS. ÆMILIANVS. P. F. AVG. (Sa tête laurée).
VOTIS. DECENNALIBVS. SC. (En inscription dans une couronne). } RRR

REMARQUES.

Ce même revers, cette même légende, commune au *père* et au *fils*, qui régnèrent et périrent ensemble, ne se retrouvent, au reste, sous aucun autre règne.

Quelque variés que soient les types des monnaies romaines, en comparaison de nos monnaies modernes, cependant les mêmes revers se répètent bien souvent d'un règne à l'autre, ce qui doit nous dispenser d'explications superflues. D'ailleurs, il n'est que trop vrai qu'à mesure que nous avançons, l'intérêt historique des types diminue en même temps que l'élégance de la fabrication.

MODULE. DEGRÉ de RARETÉ.

C. CORNELIA-SVPERA,

n'est connue que par les seules médailles, mais vraisemblablement épouse d'Émilien.

VALÉRIEN (*Publius-Licinius-Valerianus*), d'une famille illustre, est élevé au trône par l'armée de Rhétie et reconnu par le sénat, l'an 253 de notre ère; est pris par les Perses, vers l'an 260; meurt dans leurs fers.

G.B.	IMP. C. P. LIC. VALERIANVS. P. F. AVG. (Sa tête laurée). FELICITAS. AVGG. SC. (Femme debout, tenant un caducée et une corne d'abondance).	R
G.B.	IMP. C. P. LIC. VALERIANVS. P. F. AVG. (Sa tête laurée). VICTORIA. AVGG. SC. (Victoire ailée, tenant à la main une couronne).	C
G.B.	IMP. C. P. LIC. VALERIANVS. P. F. AVG. (Sa tête laurée). VIRTVS. AVGG. SC. (Figure militaire debout).	C

REMARQUES.

Presque tous les antiquaires supposaient que cette princesse avait été la femme de Valérien jeune; mais Eckhel se fondant sur deux médailles de *Cornelia-Supera*, l'une grecque de *Aegae* en Cilicie, l'autre de la colonie de *Parium* en Mysie, dont les époques et les revers se retrouvaient exactement sur des médailles d'*Émilien*, n'a pas hésité à en conclure que ce dernier devait être l'époux de l'*auguste inconnue*. Cette opinion a maintenant prévalu.

Reconnaissons donc encore une fois, combien les diverses branches de la numismatique se prêtent mutuellement des secours, et combien il est désavantageux d'en cultiver exclusivement une seule.

Nous venons déjà d'observer qu'en s'éloignant du Haut-Empire, les médailles présentent moins d'intérêt sous les rapports historiques. Effectivement, à l'époque où nous sommes parvenus, les revers n'offrent presque plus que des sujets banaux de vœux ou de flatteries qui contrastrent bien singulièrement avec les malheurs de toute espèce, qui dans ces mêmes temps désolaient l'empire.

MODULE. DEGRÉ de RARETÉ.

MARINIANA,

seconde épouse de Valiéren ; meurt vraisemblablement au commencement du règne de celui-ci.

G.B. { DIVÆ. MARINIANÆ. AVG. (Sa tête voilée).
CONSECRATIO. SC. (Paon faisant la roue). } R

GALLIEN (*Publius-Licinius-Egnatius-Gallienus*), fils de *Valérien* et d'une première épouse nommée probablement *Galliena ;* est associé à l'empire par son père, l'an 253 ; après un règne très-malheureux, asssiégeant *Milan*, où le tyran *Auréole* s'était renfermé, il est assassiné l'an 268 de notre ere.

G.B. { IMP. C. P. LIC. GALLIENVS. P. F. AVG. (Sa tête laurée).
APOLINI. CONSERVAT. SC. (Apollon, debout). } C

G.B. { IMP. C. P. LIC. GALLIENVS. AVG. (Sa tête laurée).
VICTORIA. AVG. SC. (Victoire ailée, tenant palme et couronne). } C

REMARQUES.

Quoique plusieurs auteurs modernes paraissent convaincus que *Mariniana*, captive des Perses ainsi que son époux, mourut dans leurs fers, après avoir éprouvé les mêmes indignes traitemens de ces barbares, nous énonçons, d'après Eckhel, une autre opinion, attendu qu'une médaille de la colonie de *Viminacium* (dans la Mœsie supérieure), portant la date de l'an de Rome 1007, représente cette princesse comme déjà mise au rang des dieux.

Depuis la bataille *d'Actium*, et Auguste, et ses successeurs avaient toujours honoré particulièrement *Apollon*, dont le temple dominait la plage où eut lieu le combat. Son image et son nom avaient figuré fréquemment sur les monnaies romaines. Dans les temps où le paganisme était prêt d'expirer, ses divinités étaient plus que jamais invoquées par les empereurs qui tentaient de s'opposer à sa chute. Mais *Apollon* surtout, comme dieu de la médecine, devait recevoir leurs hommages dans ces temps malheureux où la peste achevait de dépeupler l'empire.

MODULE. GALLIEN. DEGRÉ de RARETÉ.

G.B.	IMP. C. P. LIC. GALLIENVS. P. F. AVG. (Sa tête laurée). VOTIS. DECENNALIBVS. SC. (En inscription dans une couronne).	C
G.B.	GENIVS. P. R. (Tête radiée de Gallien, surmontée du Modius). INT. VRB. SC. (En inscription dans une couronne).	R

SALONINE (*Julia-Cornelia-Salonina-Chrysogone*), épouse de Gallien, remarquable par sa beauté, sa sagesse et son savoir; est assassinée avec son époux).

G.B.	CORNELIA. SALONINA. AVG. (Sa tête). IVNO. REGINA. SC. (Junon, voilée, tenant une patère et une haste).	R

REMARQUES.

Cette dernière médaille, quoique n'offrant point le nom de Gallien, doit cependant lui appartenir, puisque, sous l'emblème de *Serapis*, on reconnaît évidemment ses traits. Elle fut sans doute frappée à l'occasion d'un retour de l'empereur dans la capitale. La légende GENIVS. P*opuli.* R*omani.* INT*ra.* VRB*em.* paraît l'expliquer d'une manière aussi neuve que flatteuse pour le prince.

Les noms de *Julie* et de *Chrysogone* ne se trouvent que sur des médailles grecques.

MODULE. DEGRÉ de RARETÉ

SALONINVS (*Publius-Licinius-Cornelius - Saloninus - Valerianus*), fils de *Gallien* et de *Salonine;* créé cæsar par *Valérien*, son aïeul, l'an 253; envoyé dans les Gaules par *Gallien*, son père; est assassiné à *Cologne* par ordre de *Postume*, en 259.

M.B.	LIC. COR. SAL. VALERIANVS. N. CÆS. (Sa tête nue). PRINCIPI. IVVENTVTIS. SC. (Salonin, debout, tenant un globe et la haste, et ayant à ses pieds une petite figure assise).	R
G.B.	DIVO. CÆS. VALERIANO. (Sa tête nue). CONSECRATIO. SC. (Bûcher).	RR

VALÉRIEN le jeune, fils de *Valerien Ier* et de *Mariniana*, périt avec *Gallien* son frère, sous les murs de Milan, âgé d'environ trente ans.

REMARQUES.

Pendant long-temps, les antiquaires induits par l'assertion du seul *Trebellius-Pollio*, et surtout par la variété des noms qui sont donnés à SALONINVS sur ses médailles, n'avaient pu croire qu'elles appartinssent au même prince : ils lui en laissaient bien le plus grand nombre; mais, d'après quelques différences dans la légende, ils attribuaient les autres au jeune VALÉRIEN, second fils de l'empereur *Valérien* et de *Mariniana*. Cependant ils ne pouvaient s'accorder sur les distinctions et le classement, et les médailles qui réunissaient les noms divers, les jetaient dans de nouvelles incertitudes, augmentées par la ressemblance des têtes.

Eckhel, le premier, a osé rejeter l'ancienne opinion, et il a prouvé d'une manière très-plausible : 1° que le fils de *Mariniana* n'avait jamais obtenu, ni le titre de *cæsar*, ni celui *d'auguste*, ni l'honneur de figurer sur la monnaie; 2° que toutes les combinaisons de noms, de titres et de dates offertes par les médailles en question, pouvaient et devaient convenir au fils de *Gallien*, au seul SALONINVS.

Ce sentiment d'Eckhel paraît avoir été généralement adopté : mais il reste une difficulté. Pourquoi quelques médailles d'argent donnent-elles le titre *d'auguste* à *Salonin* qui, à sa mort même, ne porta légalement que le titre de *cæsar*, ainsi que le prouve notre 2e médaille?

Pour contester au jeune *Valérien* tout droit aux honneurs de la souveraineté, Eckhel se fonde, 1° sur le silence de tous les autres historiens; 2° sur les contradictions de *Trebellius-Pollio*; 3° sur l'absence de toute monnaie qui, présentant les traits d'un homme de son âge, ou toute autre caractéristique, puisse réellement lui appartenir; 4° sur les médailles mêmes de *Gallien*, qui prouvent que ce prince, après la mort de Valérien, n'eut point de collègues, attendu que, dans la légende des revers des dernières années, l'épithète AVG. n'est plus au pluriel; 5°, etc.

MODULE. DEGRÉ de RARETÉ.

POSTUME (*Marcus-Cassianus-Latinius-Postumus*), préfet des Gaules; y prend la pourpre vers l'an 258 de notre ère; fait périr *Saloninus* à Cologne; après un règne brillant, qui le fait considérer comme le plus illustre des trente tyrans, il est assassiné par ses soldats vers l'an 267.

G.B.	IMP. C. M. CASS. LAT. POSTVMVS. P. F. AVG. Sa tête radiée). P. M. TR. P. COS. II. P. P. SC. (Figure militaire debout, ayant à ses pieds un captif.	C
G.B.	IMP. C. POSTVMVS. P. F. AVG. (Sa tête laurée). FELICITAS. AVG. (Trophée militaire, au bas duquel deux captifs assis et enchaînés).	C
G.B.	VIRTVS. POSTVMI. AVG. (Sa tête casquée). LÆTITIA. AVG. (Galère avec des rameurs).	R
G.B.	IMP. C. M. CASS. LAT. POSTVMVS. P. F. AVG. (Sa tête radiée). HERC. DEVSONIENSI. (Hercule, debout, tenant de la droite sa massue, et de la gauche un arc).	R

REMARQUES.

Postume ne fut jamais reconnu par le sénat de Rome, parce qu'il n'étendit pas son pouvoir sur l'Italie. Néanmoins, il affecta de se parer de tous les titres ordinaires des empereurs légitimes; peut-être même se créa-t-il un simulacre de sénat, car il fit mettre la marque sénatoriale SC sur plusieurs de ses monnaies de bronze, mais non sur la plupart. Ses médailles nous présentent sa tête ordinairement *radiée*, quelquefois cependant *laurée*, plus rarement *casquée*.

Au reste, beaucoup de monnaies de ce prince ou de ce tyran, comme on voudra l'appeler, paraissent avoir été, non pas *frappées*, mais *coulées*. D'autres, évidemment refrappées, conservent l'empreinte d'empereurs ou d'impératrices qui avaient précédé; ce qui prouve qu'il fit rebattre avec précipitation, et à son effigie, une partie de la monnaie en circulation.

Hercule était particulièrement honoré dans la Gaule; et Postume affectait beaucoup de dévotion pour cette divinité nationale. Le surnom dont fait mention notre dernière médaille venait d'un temple fameux, situé, à ce que l'on croit, sur la rive gauche du Rhin, vis-à-vis Cologne.

MODULE. DEGRÉ de RARETÉ

TETRICVS fils (*C.-Pius-Esuvius-Tetricus*), fils du gouverneur de l'Aquitaine, à qui le sceptre des Gaules fut déféré après la mort de Postume et de Victorin; est créé cæsar par son père vers l'an 268 : il règne avec lui, et avec lui se soumet à Aurelien, l'an 273 de notre ère.

G. B. { C. PIVS. ESVVIVS. TETRICVS. CÆS, (Sa tête nue).
ÆTERNITAS. AVGG. (Apollon ou le Soleil dans un quadrige, élevant la droite vers un globe qui paraît en l'air, et tenant de la gauche un sceptre ou un fouet. *Voy.* la fig. 9). } ❀

Nous ne saurions mieux terminer notre catalogue que par cette belle médaille, que nous devrions plutôt appeler médaillon, attendu que, depuis le règne de Postume, il ne se frappa plus de monnaies ordinaires de grand bronze.

Il a été trouvé depuis peu sur les bords du Rhône, à *Andancette* (l'ancienne *Figlinæ*, station romaine entre Valence et Vienne).

REMARQUES.

Les antiquaires n'étaient point d'accord sur les noms des deux *Tétricus*. Les différentes abréviations qui se montraient sur leurs médailles (d'ailleurs si communes, mais toutes de petit module) avaient donné lieu à plusieurs combinaisons que notre médaillon peut servir à rectifier, quoique malheureusement deux ou trois lettres de la légende soient assez altérées pour qu'on ne puisse opposer quelques doutes à notre manière de les lire.

Le travail, du reste, en est très-beau, et contraste singulièrement avec celui de la plupart des *petits bronzes* des deux *Tetricus*. Cependant, ce beau travail se retrouve aussi dans leurs médailles d'*or*, et même dans quelques-unes de petit bronze; et, par conséquent, il ne peut faire naître aucun soupçon contre l'authenticité de notre médaillon, qui est de tout point incontestable.

Le revers offre un type et une légende dont on trouve, sous d'autres règnes, plusieurs exemples. Le soleil était le symbole de l'*Éternité;* et, quoique cet astre fût proprement emblême de l'éternité de l'empire, tandis que l'éternité souhaitée aux empereurs ou à leurs familles était ordinairement désignée par l'*éléphant*, le *phénix*, ou de toute autre manière encore; cependant, cette distinction délicate n'était pas toujours observée, surtout dans les derniers temps.

Enfin, pour dernière observation, nous remarquerons que, quoique *Tetricus fils* ne fût que *cæsar*, il suffisait de la dignité du père, pour qu'on se servît de l'épithète AVGG, afin de désigner la famille impériale.

MANIÈRE

DE DISCERNER

LES MÉDAILLES ANTIQUES

DE CELLES QUI SONT CONTREFAITES.

Extrait de l'Histoire des Empereurs,

PAR M. BEAUVAIS.

COMME le discernement des médailles antiques de celles qui sont contrefaites, est la première connaissance nécessaire à un curieux qui entreprend de former des collections de médailles, il doit paraître étonnant, que, dans la foule des auteurs, qui depuis près d'un siècle, ont écrit sur l'art métallique, il ne s'en trouve aucun qui se soit attaché à prescrire des règles sûres, pour parvenir à démêler le vrai d'avec le faux.

Il est vrai que le P. Jobert, jésuite, dans son livre de la *Science des Médailles*, a traité en passant, et en peu de mots, la matière que j'entreprends d'éclaircir aujourd'hui; mais cette partie de son ouvrage est si superficielle, qu'on a dû sentir qu'il n'en a parlé que pour qu'on ne pût pas lui reprocher d'avoir omis cet article essentiel dans un ou-

vrage qui était destiné à embrasser toutes les parties de la science des médailles.

Il ne fut cependant jamais plus nécessaire de donner aux amateurs de médailles antiques, des moyens de se défendre contre les différens artifices des faussaires, que dans un temps où la France et plusieurs autres pays se trouvent inondés d'un nombre prodigieux de médailles fausses qui sont venues et qui viennent encore tous les jours d'Italie. J'ai cru, par cette considération, pouvoir être autorisé à faire part au public des nouvelles observations que j'ai faites sur l'art de discerner les médailles antiques de celles qui sont fausses. Je me flatte que les curieux, qui ne sont pas encore fort avancés dans la science mécanique des médailles, me sauront quelque gré de les aider dans cette étude, et de leur épargner par là bien des dépenses inutiles : l'amour du vrai que je souhaite leur inspirer, est le seul motif qui m'a fait travailler à cet ouvrage.

Ce n'est pas seulement de nos jours, que l'appas du gain et l'envie d'en imposer aux curieux, a fait entreprendre à d'habiles ouvriers, de contrefaire les médailles antiques.

Guillaume du Choul, qui vivait il y a deux cents ans, et qui est un des premiers curieux qui aient écrit sur les monumens de la Grèce et de Rome, fit graver dans son livre, *de la Religion des anciens Romains*, deux médailles d'Agrippa; une de grand bronze, au revers de laquelle on voit le *Panthéon ;*

l'autre d'argent, qui avait au revers un *Neptune* dans un char traîné par deux chevaux marins, avec cette légende *æquoris hic omnipotens :* ces deux médailles étaient sûrement fausses.

Antoine Lepois, qui vivait dans le même temps et qui a écrit (en français) fort amplement sur les médailles à la manière de son siècle, en cite aussi plusieurs de la même espèce, tels qu'un *Scipion l'Africain*, de bronze, le *pont Ælius*, au revers d'*Hadrien*, et un *Pescennius Niger*, d'or, qu'on ne connaissait pas alors, mais dont on a trouvé depuis une médaille qui est au cabinet du Roi, etc. Ce qui nous fait connaître, qu'à peine a-t-il paru en France, ou dans les autres États, des curieux qui ont commencé à amasser des médailles antiques, qu'il y a eu aussitôt des fourbes qui ont cherché à les tromper.

Peu de temps après parurent en Italie ces faussaires célèbres, connus sous les noms de Padouan et du Parmesan.

Depuis ce temps, Michel Dervieu de Florence, et Cogornier, se sont extrêmement distingués : le premier, en contrefaisant toutes les especes de médailles antiques, principalement les médaillons de bronze; le second, en imitant, entre autres, les tyrans sous les règnes de Valerien et de Gallien.

En Hollande, un nommé Carteron, et quelques autres aussi habiles, repandirent aussi chez les curieux un nombre infini de médailles fausses; la

plupart sont, à la vérité, d'un travail exquis; mais elles n'approchent ni de la force, ni de la tendresse de l'antique. C'est sous le nom de Padouan que la plus grande partie de ces médailles est connue aujourd'hui, et ce sont les premières dont je vais parler dans ce traité que j'ai divisé en dix articles.

Dans le premier, je traite des médailles que je viens d'annoncer, qui sont de coins modernes, connues généralement sous le nom de Padouan;

Dans le second, des médailles moulées sur celles qui sont de coins modernes;

Dans le troisième, des médailles moulées sur les antiques;

Dans le quatrième, des médailles antiques, refaites, et dont on change les têtes et les types;

Dans le cinquième, des médailles martelées et encastées;

Dans le sixième, des médailles qui ont des fentes et des contremarques;

Dans le septième, des médailles fourées et de celles qui sont incuses;

Dans le huitième, des médailles moulées qui sont antiques, et des médaillons composés de plusieurs cuivres;

Dans le neuvième, des médailles que les faussaires ont inventées, et de celles dont on trouve peu de fausses.

L'article dixième, est ce qui me restait à dire sur la matière de cet ouvrage.

J'expose, comme on le verra dans chaque article, les différentes manières dont on a contrefait les médailles, et j'ai tâché de donner des règles pour discerner le vrai du faux, quelque artifice qu'on ait employé pour en imposer.

Je vais, sans contredit, dévoiler un des plus grands mystères d'iniquité que les hommes aient conçus pour en tromper d'autres; et j'avoue de bonne foi que, lorsque j'ai commencé à connaître tous les écueils dont on était environné dans la science des médailles, j'ai eu mille fois le dessein de renoncer à cette étude; et je l'aurais abandonnée entièrement, si je ne m'étais senti une très-forte inclination pour cette sorte de connaissance.

ARTICLE PREMIER.

Médailles de coin moderne, dont la plupart sont connues sous le nom de Padouan.

Les médailles qu'on appelle en général du *Padouan*, sont des médailles frappées dans des coins modernes, que les plus habiles ouvriers, soit d'Italie, soit d'ailleurs, ont gravées avec beaucoup d'art et de goût, en tâchant, autant qu'il était possible, d'imiter l'antique qu'ils copiaient d'après les véritables médailles. Nous avons une quantité prodigieuse de ces pièces modernes que l'antique seul

peut effacer par sa beauté et sa noblesse. On en peut former d'assez belles collections, soit en médaillons, soit en médilles grecques d'or, d'argent et de bronze, soit en médailles romaines, également dans les trois métaux, mais surtout dans les médaillons de cuivre et le grand bronze. La plupart des médaillons de cuivre de l'empire romain, qui sont faux, ont été copiés d'après l'antique; on y a même gravé plusieurs revers nouveaux qui n'ont jamais paru sur les médailles antiques, et qu'on a eu soin de fonder sur des faits historiques.

Les douze premiers empereurs ont été contrefaits une infinité de fois en grand bronze; on s'est principalement attaché à imiter les têtes les plus rares en ce genre, tel que le *Tibère*, l'*Othon*, qu'on ne trouve antique latin que de la colonie d'Antioche, ou de fabrique égyptienne dans les trois grandeurs de bronze; le *Vitellius*, le *Pertinax*, et les deux *Gordiens d'Afrique*, l'*Agrippine* de *Claude*, la *Domitia*, qui ne se trouve presque point, les trois femmes de la famille de Trajan, l'*Annia Faustina* et la *Tranquilline*.

Il ne serait pas difficile à un curieux, qui aurait vu quelques cabinets un peu choisis, d'éviter le piége de cette espèce de médailles. Mais comme la plupart résident dans des provinces éloignées, et ne font point de voyages à Paris, où est la source de la science des médailes, ainsi que de tous les beaux-arts; ils ne sont, par conséquent, jamais à portée

de profiter des lumières que nos habiles antiquaires communiquent avec autant de facilité que de politesse.

J'en ai vu plusieurs qui avaient passé une partie de leur vie en province à amasser des cabinets de médailles, et qui, au bout, de plusieurs années n'étaient pas encore en état de distinguer un coin moderne de l'antique; ce que j'avance est si vrai que les curieux de Paris conviennent unanimement que, de toutes les médailles rares des cabinets de province ou des pays étrangers qu'on y envoie pour vendre, après la mort de ceux qui les ont formés, même dans les suites les plus renommées, il se trouve que la plupart des grandes pièces sont fausses.

Il n'est cependant pas difficile de reconnaître celles dont je parle dans cet article, vu les règles que peut suivre un curieux qui ne s'est pas encore formé ce coup d'œil qui fait qu'on se méprend rarement.

1° Toutes les médailles de grand bronze, qu'on appelle du *Padouan*, et dont il est ici seulement question sont, ordinairement d'un flanc bien moins épais que les antiques.

2° Elles ne sont ni usées ni rognées.

3° Les lettres en paraissent modernes, c'est-à dire du même caractère que celui des médailles de notre temps.

4° Elles n'ont jamais de vernis, à moins qu'il ne soit faux ; et alors il est fort aisé de le reconnaître,

car il est pour l'ordinaire noir, gras et luisant, et tendre à la piqûre, au lieu que le vernis antique est extrêmement brillant et aussi dur que la médaille même.

5° Les rebords en ont toujours été limés, ce qui se reconnaît d'une façon plus ou moins sensible, pour peu qu'on y fasse attention.

6° Enfin, ces médailles sont toujours fort rondes, au lieu que les antiques ne le sont jamais si régulièrement, surtout depuis le règne de Trajan.

Voilà pour ce qui regarde en général les médailles de grand bronze de coin moderne.

Les médaillons de même métal sont aussi aisés à discerner, et cela par les mêmes règles. On ne risquera d'abord rien de regarder comme infiniment suspects, tous ceux qui se présenteront depuis Jules-César jusqu'à Hadrien ; on n'en trouve presque point de véritables pendant ces quatorze premiers règnes de l'empire romain ; ainsi tous ceux de ce temps peuvent être regardés comme des pièces supposées, à un très-petit nombre près, qui ne se trouvent véritablement antiques que dans les premiers cabinets. Ceux des règnes suivans ne sont pas plus difficiles à distinguer ; ils portent les mêmes marques de fausseté que ceux de grand bronze : c'est la même fabrique, le même vernis, les mêmes rebords, en un mot, le même coup d'œil.

Les médailles impériales d'argent ou d'or, et les

médailles grecques de coins modernes, de quelques métaux qu'elles soient, sont aussi aisées à reconnaître. Si les rebords en imposent quelquefois davantage, les lettres décèlent aisément la médaille; et c'est la première connaissance qu'on doit acquérir que celle du caractère, ce qui n'est pas difficile, pour peu qu'un curieux qui a du penchant pour la science des médailles veuille s'y appliquer. Car, de quelque façon qu'une médaille soit fausse, soit qu'elle soit de coin moderne, moulée sur l'antique ou sur le moderne, réparée ou martelée, les lettres en sont toujours fausses. C'est là (il faut l'avouer ici) l'art principal, ou plutôt unique de reconnaître une médaille suspecte, quand on n'a pas encore acquis ce goût sûr de la fabrique des anciens, qui fait reconnaître sur-le-champ le vrai du faux.

ARTICLE II.

Des médailles moulées sur celles qui sont de coin moderne.

Les médailles moulées sur celles de coin moderne, sont en si grand nombre, que tous les cabinets qui n'ont pas été formés de main de maître en sont remplis. Il est en effet bien plus aisé de les contrefaire de cette façon que si on les moulait sur l'antique. La plupart des médailles rares antiques, qui sont les seules qu'on a intérêt de contrefaire, sont usées, et ont laissé une partie de leurs charmes en chemin, ex-

cepté celles d'or qui sont presque toujours à fleur de coin ; au lieu que les médailles du Padouan sont encore dans toute leur beauté, et qu'elles prennent bien mieux dans un moule que celles que le temps a usées : de là la facilité des faussaires (qui n'ont point assez de talent pour graver) à mouler ces sortes de médailles. Elles sont quelquefois plus difficiles à reconnaître que leurs originaux, parce qu'en les moulant, on leur donne l'épaisseur qu'on souhaite.

En second lieu, on remplit avec du mastic les cavités que le sable y a laissées ; on en retouche les lettres, qu'on répare parfaitement avec le burin, et l'on passe sur toutes ces fourberies un vernis qui achève de les masquer. On ne doit pas s'étonner si la plupart des curieux, surtout ceux qui ne font que commencer, donnent dans ces sortes de médailles.

Elles ne sont cependant pas plus difficiles à dévoiler que celles de coin moderne ; dès qu'on suivra les mêmes règles pour les reconnaître, qu'on fera attention que ces sortes de médailles sont plus légères que celles qui ont été frappées, par la raison que le feu raréfie le métal fondu, au lieu que celui qui est battu se condense, et devient par conséquent plus pesant ; que les lettres n'en sont point franches, outre que le mastic et le faux vernis sautent d'eux-mêmes aux yeux.

Celles qui sont moulées sur le moderne en or et en argent, sont plus aisées à reconnaître, parce qu'on ne peut les déguiser, ni avec le mastic, ni avec un vernis supposé ; elles montrent donc, pour

ainsi dire, leur turpitude à découvert, et il faut qu'un curieux soit encore novice pour s'y méprendre.

La plupart des rebords de toutes les espèces de médailles fausses, en imposent assez souvent; aussi voit-on que c'est ordinairement la première règle par où les curieux examinent une médaille; le plus grand nombre a pour maxime que les rebords justifient le champ de la médaille, et que le champ sert à son tour à justifier les rebords; mais rien de plus trompeur dans un sens. Nous avons à la vérité un grand nombre de médailles d'argent, dont les rebords ont été limés et arrondis du temps des Romains, pour être ensuite enchâssées dans des bagues, autour de certains vases ou d'autres monumens semblables, qu'on trouve encore quelquefois. On a souvent regardé ces pièces comme suspectes, et la plupart des curieux s'en méfient encore, quoiqu'elles soient sûrement antiques.

D'ailleurs, une infinité de médailles fausses ont les rebords piqués et mangés, comme s'ils avaient essuyé les outrages de plusieurs siècles, ce qui se fait de la manière suivante : on couvre les rebords d'une médaille fausse avec de la cire, qu'on pique ensuite en plusieurs endroits; les trous que la piqûre a faits, on les remplit d'eau-forte, qui mange et ruine les rebords de la medaille, autant et quelquefois mieux que s'ils étaient de la première antiquité. Il est donc impossible qu'ils justifient dans cec as le champ de la médaille; ainsi rien en général

de moins décisif que les rebords, puisque, par les raisons que je viens d'apporter, une médaille qui aura ses rebords limés, peut être antique, et que celle qui les aura mangés et usés, tels qu'une médaille antique doit naturellement les avoir, pourra être fausse.

ARTCLE III.

Médailles moulées snr les antiques.

Les médailles dont il est ici question, qui sont moulées sur les antiques, sont moins aisées à reconnaître que celles du Padouan, ou celles qui sont moulées sur les pièces modernes; parce que, lorsqu'il s'agit de fondre ces médailles, on a soin de choisir pour l'empreinte du moule la médaille antique la mieux conservée qu'on puisse trouver, et qui produise des pièces assez bien imitées pour en imposer souvent aux plus éclairés. On en peut fondre de cette façon de toutes les grandeurs et de tous les métaux; et quand un habile faussaire a réparé ces sortes de médailles avec le burin, elles paraissent souvent aussi naturelles que les antiques, d'autant mieux que, comme on ne contrefait que des têtes et des revers rares, les ouvriers ont soin, pour en imposer davantage, d'employer pour leur matière des médailles antiques communes, fabriquées dans le temps de celles qu'ils contrefont, afin que l'argent soit au même titre. Par exemple, un ouvrier voudra contrefaire l'*Arc-de-triomphe* de *Septime-*

Sévère, qui est un revers fort rare en argent, il aura soin de fondre une médaille commune d'argent du même empereur, pour en fabriquer sa pièce fausse et la rendre plus méconnaissable par l'égalité du titre de l'argent.

Il faut convenir que ces sortes de médailles sont ordinairement moins aisées à démasquer que les précédentes; parce qu'ayant été, comme je viens de le dire, moulées sur les médailles antiques les plus parfaites, elles ont conservé le goût de leur modèle, et ont réellement un coup d'œil qui surprend; aussi voit-on la plupart des curieux s'y tromper, principalement en fait de médailles impériales d'argent; c'est l'espèce la plus aisée à imiter par la petitesse du volume. Il n'y a guères de cabinets où on ne trouve de ces médailles. Telle était une médaille d'argent fin de l'*impératrice Magnia Urbica*, que j'ai vue dans un cabinet de Paris. Cette médaille en avait imposé à plusieurs médaillistes, et entre autres, au P. Banduri, qui l'a citée dans son Catalogue comme une pièce extrêmement rare; elle fut cependant reconnue pour une médaille moulée et réparée avec beaucoup d'art et d'adresse, mais qui était fausse.

Les antiquaires doivent être extrêmement en garde sur ces sortes de médailles, par la ressemblance qu'elles ont avec les antiques. Il faut surtout se défier de toutes les grandes têtes en argent. Les femmes qui appartiennent à Trajan, le *Pertinax*, le *Didius Julianus*, le *Pescennius Niger*, les deux

Gordiens d'Afrique, la *Tranquilline* et la *Cornélia Supéra*, ont été imitées mille et mille fois; et j'ai reconnu par expérience que, sur vingt médailles de cette rareté qu'on verra dans des cabinets de province, à peine en trouvera-t-on une ou deux de véritables.

Il est nécessaire, pour reconnaître ces médailles, d'examiner deux choses, 1° les lettres, 2° le champ de la médaille. Dès qu'une médaille n'a point été frappée dans un coin, comme le sont les monnaies d'aujourd'hui, et comme l'ont été les médailles antiques, à l'exception de quelques-unes de bronze, dont je parlerai en son lieu, les lettres en sont plus irrégulières, elles ne sortent point du champ de la médaille avec netteté, elles sont plus patées, et, si le burin y a travaillé, on reconnaît qu'elles ont été altérées. Il faut suivre une légende d'un bout à l'autre, examiner si toutes les lettres sont du même goût et uniformes, si aucune ne cloche, et si elles sortent toutes avec la même égalité; quand ces conditions ne se rencontrent pas, la médaille doit paraître suspecte.

Le champ doit encore servir à assurer le sort de la médaille; quand elle est moulée, il n'est jamais si uni que lorsqu'une médaille a été frappée; on y voit toujours un certain creux et des cavités causées par le sable. Ces défauts ne peuvent se cacher, comme aux médailles de bronze, par le mastic et le faux vernis; il faut qu'ils paraissent à découvert sur les médailles d'or et d'argent, et alors le coup d'œil y fait beaucoup pour les distinguer prompte-

ment, surtout quand on l'a acquis à un point où il n'est guères possible de se tromper.

ARTICLE IV.

Médailles antiques refaites, et dont on change les têtes et les types.

Voici l'espèce de médailles qui surprendra sans doute le plus et dont on a moins lieu de se défier, et je conviens qu'il faut être très-versé dans la mécanique des médailles pour ne pas s'y laisser surprendre. Ce sont des médailles antiques auxquelles on substitue de nouvelles légendes, et dont on falsifie les têtes et les revers avec un art étonnant. Un curieux croit être en sûreté quand il acquiert ces sortes de médailles, dont on se défie d'autant moins qu'elles sont réellement antiques ; mais elles n'en sont pas moins fausses, en ce que ce sont en effet des médailles différentes de ce qu'elles représentent. Il est d'abord aisé d'imaginer qu'il n'y a que les têtes les plus rares et les grands revers qu'on travestit ainsi. La plus grande partie de ces médailles nous viennent d'Italie, où on a commencé à les déguiser de cette façon, quand on s'est aperçu que les autres espèces de médailles fausses étaient trop connues.

Alors on s'est avisé de faire d'une médaille commune antique une médaille rare ; de travestir, par exemple, un *Claude* de bronze de la colonie d'Antioche en *Othon ;* une *Faustine* la mère, médaillon de potin, en *Titiane ;* une *Julie* de *Sévère* d'argent en *Didia Clara ;* un *Macrin* de colonie en *Pescen-*

nius Niger; une *Orbiana* de grand bronze en *Annia Faustina;* une *Mamée* en *Tranquilline;* le *Philippe* le père ou le *Valérien* de grand bronze en *Emilien;* ainsi du reste.

Quand les têtes ne sont pas à peu près ressemblantes, telles que celles dont je viens de parler, cette difficulté n'arrête pas pour cela la fourberie. On sait les retoucher avec le burin d'une façon à les rendre semblables; on se sert ordinairement d'un *Marc-Aurèle* de bronze, pour en faire un *Pertinax;* mais, comme ces deux empereurs ne se ressemblent pas tout-à-fait, on a soin de prendre un *Marc-Aurèle* au revers de sa consécration, qui est un revers qu'on trouve dans Pertinax; on épaissit la barbe de *Marc-Aurèle*, telle que Pertinax la portait; on lui grossit le nez, et, quand le nom est changé avec adresse, une pareille pièce, qui a le revers franc, et qui a d'ailleurs de vraies marques d'antiquité, est fort capable de séduire un curieux, qui sera charmé d'acquérir une tête de cette conséquence.

Toutes ces médailles antiques, ainsi travesties, sont très-communes dans les cabinets, surtout dans les suites de grand et de moyen bronze, que le vernis déguise toujours mieux. Il est donc de l'intérêt des personnes qui forment des collections de médailles, de s'appliquer de bonne heure à démasquer cette fourberie, qui consiste presque toujours dans les lettres: la chose n'est pas aisée. Il y a, en Italie, des ouvriers qui ont passé toute leur vie à ce manége;

qui possèdent l'art d'ôter d'une médaille les lettres qui nuisent à leur dessein, et d'en graver d'autres en place, qui paraissent si naturelles, que la plupart des curieux y sont trompés. J'ai vu de grands connaisseurs partagés de sentimens sur une *Titiane* de Potin, fabrique égyptienne, qui, dans le fond, n'était qu'une *Faustine* travestie. La *Césonie* d'or, du cabinet de feu M. Lebret, était de cette espèce. Elle fut reconnue, à son arrivée à Paris, pour une *Agrippine*, la mère, au revers de Caligula, dont on avait ôté le nom pour y substituer celui de *Césonie*, et en faire par-là une médaille qui en avait imposé à tous les antiquaires de Provence.

J'ai vu nombre de médailles des empereurs *Claude* et *Néron*, de la colonie d'Antioche, déguisées en *Othon*, et travaillées avec beaucoup d'art.

Ces sortes de médailles se reconnaissent principalement par les lettres, qu'il faut examiner avec la sévérité que j'ai prescrite à la fin de l'article précédent.

Outre les têtes, on refait de même les revers; une médaille sera belle du côté de la tête, et fruste, c'est-à-dire gâtée du côté du revers. Si c'est un revers qui soit rare, et que la médaille soit de bronze, on le retravaille avec le burin, et on en fait revivre toutes les figures, en creusant un peu dans le champ de la médaille; il faut prendre garde alors que ces sortes de revers, ainsi refaits, n'ont point de relief, et ne

sortent pas hors du champ, et c'est principalement à cette marque qu'on les reconnaît.

Un grand nombre de médailles (je parle encore ici de celles de bronze) ont des revers rares, qui sortent à fleur de coin, mais qui sont totalement postiches ; ce sont encore des médailles antiques, à la tête desquelles on ne touche point ordinairement; on creuse seulement le revers, qu'on remplit d'un mastic de la couleur que le temps a donnée à la médaille, et qu'on attache au métal avec tant de solidité, qu'il ne le quitte que par force. On grave alors sur ce revers les lettres, les figures, ou les autres ornemens qu'on veut y laisser, pour en faire des médailles rares et d'une grande conservation ; on les vernit des deux côtés, et elles sont, dans cet état, d'autant plus capables d'en imposer, qu'un acquéreur, qui voit que le côté de la tête est franc, ne s'avise pas toujours d'examiner le rever à la rigueur; cependant, une partie des plus beaux revers du grand bronze a été, du plus au moins, refaite de cette façon. Quoiqu'ils ne soient pas tous refaits en entier, et qu'il y en ait beaucoup qui n'ont que quelques parties de retouchées, c'est toujours, en ce cas, selon moi, un très-grand défaut dans une médaille, et qui en diminue le mérite et le prix, du tout au tout.

Il y a peu de suites de grand bronze où l'on ne trouve abondamment de ces médailles. Pour les reconnaître, il faut un grand usage, et s'être formé un

goût sûr de la fabrique des Romains; alors ces sortes de pièces ne peuvent échapper ; en attendant, un curieux doit se défier d'une médaille qu'il verra couverte d'un faux vernis ; en piquer les parties les plus suspectes avec le burin, pour voir si elles résistent, ou si elles sont de mastic ; examiner principalement si toutes les parties d'un revers forment un tout uniforme, tel qu'il faut imaginer qu'une médaille doit être, quand elle a été fabriquée dans un coin gravé avec art et avec justesse ; s'il s'aperçoit de quelques inégalités, la médaille doit lui être suspecte. Quand on ne connaît pas par soi-même si les médailles sont légitimes ou falsifiées, il faut avoir recours, dans les acquisitions qu'on fait, à un habile connaisseur qui ne nous laisse pas tromper, ou, du moins, être sûr de la probité et du discernement du vendeur, et l'on ne risque rien dans l'un de ces deux cas.

ARTICLE V.

Des médailles martelées et encastées.

Les médailles que nous nommons martelées, sont à peu près de l'espèce de celles dont je viens de parler. Ce sont encore des médailles antiques communes qui doivent être bien conservées ; on en lime totalement les revers, et on en frappe de nouveaux en place avec un coin moderne, qui imite assez bien l'antique, ce qui se fait en posant le côté de la tête, auquel on ne touche point, sur plusieurs cartons,

afin qu'il ne puisse point s'applatir ; on met ensuite le coin moderne sur le revers de la médaille, et on lui en fait prendre l'empreinte à coups de marteau ; comme ces revers, ainsi martelés, sortent du coin, ils sont très-nets et uniformes, et imitent l'antique du plus au moins, suivant l'habileté du graveur. Ces sortes de revers sont, pour l'ordinaire, frappans par leur rareté, et la plupart même ne se trouvent point sur les médailles légitimes : tels sont *Aquas Claudiam ex fontibus*, etc., au revers de *Claude ; Pontem Ælium*, au revers d'*Hadrien ; expeditio judaïca*, que j'ai vu au revers du même empereur, et d'autres monumens semblables. Ce sont donc ces médailles mêmes qui indiquent leur fausseté, parce qu'on doit savoir que la plupart de ces revers ont été imaginés à plaisir, et n'ont jamais existé sur les médailles antiques ; ce qui doit engager un curieux à connaître exactement les médailles qu'on trouve antiques, principalement dans le genre où il donne. Il est d'ailleurs facile, pour peu qu'on ait usage des médailles, de distinguer celles qui sont martelées, par la différence toujours sensible de la fabrique de la tête à celle du revers ; ce qui fait un contraste aisé à remarquer.

Après avoir parlé des médailles martelées, il est naturel que celles que nous appelons encastées, trouvent ici leur place ; ce sont deux moitiés de médailles communes qu'on joint ensemble, et qui en font une rare. C'est ordinairement sur les médailles de bronze et d'argent, qu'on exerce cette nouvelle fraude.

On emploie, par exemple, un *Antonin*, dont on creuse le revers dans son entier; on prépare ensuite une tête de *Faustine*, qu'on applique dans ce revers, ce qui forme une médaille rare. Si c'est une médaille de bronze, on a soin de choisir deux médailles d'un cuivre de la même couleur et du même vernis. Il y a de ces médailles, jointes de cette façon avec tant de justesse, qu'il n'y a guère que la certitude où on est qu'elles sont encastées, qui les fait découvrir, d'autant plus que les rebords de la médaille qu'on creuse, restent toujours.

J'ai vu nombre de médailles d'argent, de la famille de *Septime-Sévère*, qui avaient deux têtes, et qui n'étaient que des médailles encastées proprement. Il faut encore une grande attention pour reconnaître ces pièces; quand on les examine avec soin et qu'on est prévenu, comme je le suppose, on découvre toujours quelques traces à l'entour du grénétis qui les font découvrir.

Ces médailles sont la plupart composées de deux têtes; mais on en trouve aussi avec des revers qui sont appliqués de la même façon, tel que l'*amphithéâtre de Titus*, qu'on a quelquefois vu, en grand bronze, au revers de Domitien, etc.

Quoique ces pièces soient formées d'une tête et d'un revers antique, elles n'en sont pas plus estimables, ce sont toujours des médailles fausses, et on doit les rejeter avec autant de mépris, que toutes les autres espèces de médailles falsifiées dont j'ai déjà parlé.

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

Il y a encore des médailles, soit de bronze, soit d'argent, qui sont deux demi-médailles soudées ensemble par des ouvriers, qui n'ont pas assez d'adresse pour les encaster; mais elles se reconnaissent à la seule inspection du rebord, qui est toujours limé, et qui fait remarquer, au premier examen, les deux pièces.

Il ne faut cependant pas confondre les médailles encastées avec une infinité de médailles antiques, que nous avons dans les trois métaux et dans toutes les grandeurs, qui ont des revers qui n'appartiennent point aux têtes qu'elles représentent. Ces erreurs ont été causées, dans le temps, par la faute des ouvriers employés à frapper les médailles, qui, prenant un carré pour un autre, ont souvent joint à un empereur ou à une impératrice, un revers d'un règne précédent, ou qui appartenait à une autre tête différente. Il y a peu de cabinets où on ne trouve quelques-unes de ces médailles. J'en ai plusieurs dans ma suite de grand bronze, que j'ai citées dans une autre occasion, et qu'il est inutile que je répète ici. J'ai commencé à faire un catalogue de ces sortes de médailles, que je pourrai donner quelque jour au public, par la seule raison que rien ne doit être ignoré dans la science des médailles, et que ces pièces sont toujours très-curieuses par le défaut même de leur fabrique.

Ces revers, ainsi transposés d'une médaille à une

autre, sont très-fréquens dans le petit bronze du commencement du bas-empire métallique, je veux dire sous le règne de Gallien. Les trente tyrans qui s'élevèrent successivement sous ce prince ne faisoient la plupart que paraître sur la scène, et étaient aussitôt détruits par des rivaux qui se mettaient en leur place et qui, à leur tour, ne régnaient pas plus qu'eux. Les monétaires des provinces envahies avaient quelquefois à peine le temps de graver les têtes de leurs nouveaux maîtres, auxquelles ils joignaient des revers des règnes précédens. De là, le *Pacator orbis*, au revers d'une médaille de Marius qui ne régna que trois jours, et une infinité d'autres semblables, dont il est nécessaire d'être prévenu, afin de n'être pas arrêté à tout moment dans l'explication de ces médailles.

ARTICLE VI.

Des médailles qui ont des fentes et des contre-marques.

Les fentes qu'on trouve sur quantité de médailles antiques, principalement sur celles de grand bronze, qui ont été sujettes à cet accident par l'étendue de leur flan, a donné lieu aux faussaires d'imiter ce défaut, afin qu'à la faveur d'une fente bien contrefaite, la médaille passât plus aisément. La plupart des médailles fausses ont cette marque équivoque d'antiquité, surtout, comme je viens de le dire, celles de grand bronze, par la raison que plus une

médaille a de largeur, plus elle a été sujette à éclater : or il est constant qu'il n'y a que la force du coin qui puisse faire fendre une médaille. Nous voyons peu, ou même nous ne voyons point de nos monnaies avec cette marque, parce qu'un seul coup de balancier leur donne l'empreinte qu'elles portent; au lieu que les anciens qui fabriquaient à coup de marteau redoublés (ce qu'une infinité de médailles où on voit des têtes, des revers et des légendes marquées à plusieurs reprises prouvent invinciblement) étaient sujets à faire éclater la médaille. On s'est donc encore avisé d'imiter ces fentes sur quantité de médailles fausses, soit qu'elles aient été frappées, telles que celles du Padouan, ou qu'elles soient seulement moulées. Il faut, pour reconnaître si la fente a été ajoutée après coup, l'examiner des deux côtés, voir si elle est égale dans sa forme, si elle est naturelle, si elle serpente et va toujours en finissant par de certains filamens imperceptibles; alors, quand ces conditions se rencontrent, on doit regarder la médaille, ou, pour mieux dire le flan, comme antique, puisque la médaille pourrait avoir d'ailleurs quelques-uns des défauts que j'ai décrits dans ce traité.

Si au contraire la fente est large dans son commencement, et droite, et qu'elle ne finisse pas comme je viens de l'exposer, on doit juger de là qu'elle a été ajoutée avec la lime, et il ne faut pas chercher alors d'autres marques de la fausseté de la médaille.

Les médailles qui sont contre-marquées, sont des pièces qui ont une empreinte antique qu'on frappait dessus quand les monnaies de l'empire changeaient de prix, ou plutôt quand on les faisait servir de méreaux que l'on délivrait aux ouvriers employés dans les travaux publics. Ces pièces, ainsi contre-marquées, tenaient lieu d'une somme qu'on leur délivrait en monnaie ordinaire dans les jours indiqués pour les paiemens.

On voit donc, sur un grand nombre de médailles de grand et de moyen bronze, des contremarques de différentes façons. Sur les médailles des premiers empereurs ou des princes de leur famille, on trouve ordinairement ces lettres frappées dans un quarré creux N. C. A. P. R. que l'on a expliquées par ces mots : *Nobis concessa à populo romano.* Sur d'autres médailles, on voit les noms des empereurs marqués en monogrammes, ou mis naturellement en abrégé, comme AUG. *Augustus*, sur la colonie de Nîmes et une médaille en moyen bronze de Tibère ; CÆ. *Cæsar*, sur des médailles d'Auguste en moyen bronze ; TIB. IM. *Tiberius imperator*, sur des médailles d'Auguste et de Tibère ; TI. C. AV. *Tiberius Claudius Augustus*, sur une médaille de Caligula ; DACICVS. en sous-entendant *Trajanus*, sur une de Domitien. M. O. A. *Marcus Otho Augustus*, sur une médaille de Néron. On voit encore ces lettres, PRO., *probatus*, en sous-entendant *nummus* ; ainsi des autres contre-marques. Il y a des médailles sur lesquelles on en trouve deux, telles que IMP. AVG. et TIB. AVG. D'autres

qui portent les noms des princes sur les médailles desquels elles sont empreintes. Enfin, on voit pour contre-marques sur les médailles grecques les plantes et les fruits des pays, les animaux les plus remarquables, et quelquefois des têtes de divinités.

Il est hors de doute que toutes les médailles de bronze contre-marquées sont antiques, et je n'ai jamais reconnu qu'on y eût frappé de contre-marques fausses; c'est donc une marque assurée que la médaille est légitime, dès qu'on y voit une contre-marque. Il ne s'agit plus que d'examiner si elle est d'ailleurs franche dans toutes ses parties, et si ce n'est point une médaille commune refaite au burin, et convertie en une médaille rare, telle que j'ai vu quelquefois l'*Agrippine de Germanicus* contre-marquée, et avec le revers du *Senatus-consulto* convertie en *Agrippine de Claude.*

ARTICLE VII.

Des médailles fourrées, et de celles qui sont incuses.

Les médailles d'or et d'argent qu'on appelle fourrées paraissent devoir être hors de toute suspicion. Ce sont des pièces de fausse monnaie que l'on contrefaisait chez les anciens, et qu'on faisait passer pour de la monnaie légitime. On n'aura pas de peine à croire qu'il y a eu des faux monnayeurs aussitôt qu'on a établi chez les peuples policés l'usage de la monnaie d'or et d'argent. Cette fourberie s'est perpétué jusqu'à notre temps, et ne finira vraisemblable-

ment qu'avec le monde ; mais il faut convenir que chez les Romains les faux monnayeurs étaient d'habiles fourbes, et surtout d'excellens graveurs. Comme les monnaies de l'empire, soit d'or, soit d'argent, étaient d'une fabrique parfaite, il fallait de nécessité les imiter pour faire passer dans le public les pièces contrefaites : aussi le sont-elles à un point que nous sommes obligés de les piquer quand elles ne sont poin; entamées, pour reconnaître si elles sont fourrées, c'est-à-dire si elles sont de cuivre en dedans.

La fabrique des médailles contrefaites était extrêmement difficile à pratiquer ; il ne s'agissait pas, comme aujourd'hui, d'allier un peu d'or avec du cuivre, ou de blanchir simplement une pièce de billon. Les faux monnayeurs romains couvraient leurs pièces d'une feuille d'or ou d'argent pur, assez épaisse pour ne se découvrir qu'après un long usage dans le commerce, et qui se comprimait tellement avec le cuivre du dedans, quand on les fabriquait, qu'il étoit impossible de les apercevoir, à moins de les entamer avec un burin ou un autre instrument.

Cette circonstance nous fait bien connaître que l'argent était rare dans l'empire romain, puisque un ouvrier risquait d'être puni, pour contrefaire une médaille d'argent, qui vaut à peine aujourd'hui quinze sols, et qui était alors d'un bien plus bas prix.

On doit donc être assuré qu'une médaille est in-

dubitablement antique et frappée, dès qu'elle est fourrée. Comme ces pièces se fabriquaient à la hâte, et toujours dans des lieux souterrains, elles sont sujettes à avoir des défauts dans les légendes, qui les rendent, pour la plupart, singulières, soit par la transposition des lettres, ou par d'autres défauts. Il faut les examiner avec attention, et l'on en trouvera peu, surtout en argent, qui n'entrent dans une suite.

L'épaisseur et le relief des médailles d'or et d'argent, ayant donné lieu aux faux monnayeurs de les fourrer plus aisément, il s'en trouva à la fin un si grand nombre, que, lorsqu'on rétablit, sous le règne des enfans de Constantin, une fabrique de monnaie d'argent pur (qui n'avait été presque que de billon, depuis le règne de Caracalla), on prit, pour la sûreté publique, le parti de la diminuer de la moitié ou environ du poids, et de la faire si mince, qu'il ne fût plus possible de la falsifier; c'est ce qu'on jugea de plus efficace pour empêcher la fourbe. J'ai cependant vu un Valentinien d'or fourré dans le cabinet de feu M. Mahudel; c'était le seul antiquaire que j'aie connu en France, qui avait pris soin d'amasser toutes les singularités imaginables qui se trouvent sur les médailles antiques, tant pour leur fabrique, que pour l'histoire, et dont il avait fait une collection unique.

Les médailles d'argent fourrées sont donc sûrement antiques; on ne peut en refaire les lettres, comme sur celles qui sont de bon aloi, parce que

la médaille n'étant couverte que d'une feuille d'argent, elle ne peut soutenir d'être travaillée; on s'est cependant encore avisé, pour pousser le déguisement jusqu'au point où il pouvait aller, de percer des médailles d'argent fausses, mais bien contrefaites, avec une aiguille de fer rougie, et dont le feu noircit et rougit la médaille en dedans, et la faire croire fourrée à ceux qui n'examinent pas la chose de près. Il faut, quand on voit ces sortes de médailles, ainsi percées et qu'on croit fourrées, si on n'est pas assez habile pour reconnaître la fausseté de la médaille, la piquer, ou dans le champ, ou aux rebords, et s'assurer par là si elle est effectivement fourrée, et par conséquent antique.

Les médailles incuses n'ont, je crois, jamais été contrefaites, et on peut les regarder toutes comme des pièces sûrement antiques. Celles que nous appelons ainsi, sont des médailles qui ont, des deux côtés la même tête, en relief d'une part, et en creux de l'autre; ce défaut provient de la précipitation du monnayeur, qui, avant que de retirer la médaille qu'on venait de frapper, remettait un nouveau flan, qui, trouvant en dessus le carré, et en dessous la médaille qu'on n'avait pas retirée, marquait, des deux côtés, la même tête en relief et en creux; mais toujours frappée plus imparfaitement du côté du creux, l'effort étant beaucoup plus faible du côté de la médaille, que de celui du carré. Ces médailles, qui sont rares, ne servent, dans les cabinets, que pour la curiosité; il y en a d'or, d'argent, et quel-

ques-unes de bronze, surtout en moyen : je ne me souviens point d'en avoir vu en grand. On trouve quelquefois des têtes rares de cette façon ; tel est un *Pertinax* d'argent, que j'ai vu autrefois dans le cabinet de feu M. de Pont-Caré, premier président du parlement de Normandie. Ce cabinet a passé dans celui de M. d'Ennery.

ARTICLE VIII.

Des médailles moulées qui sont antiques, et des médaillons qui sont de plusieurs cuivres.

Quoique j'aie avancé que toutes les médailles antiques étaient frappées au marteau, et que celles qui sont moulées doivent être regardées comme des pièces fausses, fabriquées sur l'antique ou sur le moderne, il est cependant certain qu'il y a des médailles de bronze antiques qui ont été moulées. Je n'entends point parler ici de ces pièces d'un volume très-étendu, qui représentent la tête de Rome, et qui servaient de poids chez les Romains, ainsi que de celles à peu près d'un poids semblable, où on voit les têtes des *Ptolémées*, rois d'Égypte, qui étaient destinées au même usage, et qui n'ont pu être fabriquées qu'à la faveur du moule ; mais je parle des médailles qu'on voit dans tous les cabinets, et qui ont été moulées : telles sont la plupart des médailles de bronze égyptiennes, ou les médaillons de Potin, de la même fabrique, qu'on a faits sous les règnes des empereurs ; d'autres qui sont grecques, de la

fabrique d'Antioche, ou de quelques autres colonies de la Grèce, sont aussi moulées, mais d'un moule et d'une fabrique si visiblement antiques, qu'il est impossible de les méconnaître. Il est vrai qu'un nouveau curieux rejettera ces médailles; mais, quand on s'est formé un goût sûr de la fabrique des anciens, elles ne sont plus suspectes.

Je ne connais, dans les médailles latines, que celles de *Postume*, en grand et moyen bronze, parmi lesquelles on en trouve de moulées; en effet, la plupart des médailles de ce tyran le sont visiblement, mais avec ce goût de l'antique, qui rassure d'abord un curieux connaisseur. On ne manquait pourtant pas alors d'habiles graveurs dans les Gaules, témoin une bonne partie des médailles de bronze, du règne des *Postumes*, et principalement celles d'or, de *Postume*, le père, qui sont d'un goût et d'une délicatesse dignes des plus beaux règnes de l'empire. Il ne faut pas qu'un curieux rejette indistinctement toutes les médailles moulées, ou celles qui paraissent l'avoir été; il est bon d'observer que la plupart des médailles que l'on trouve dans la terre, sont couvertes (quelque intrinséquement qu'elles soient conservées) d'une rouille épaisse qui en couvre toute la figure. Les artistes qui les achètent, les mettent au feu pour les découvrir; et comme il y a toujours de l'alliage, soit dans l'argent, soit dans le bronze (comme, par exemple, de l'étain), il arrive que le métal le plus tendre se fond et se dissipe en fumée, tandis que l'autre s'échauffe simplement sans s'ébranler, d'où il résulte que le métal évaporé

laisse des cavités sur la surface de la médaille, ce qui la fait soupçonner d'être fondue, quoiqu'elle ne le soit pas, et qu'elle n'ait d'autre défaut que d'avoir été mise au feu pour être nettoyée. J'ai fait là-dessus beaucoup d'expériences auxquelles on peut ajouter foi, et je possède, dans ma suite de grand bronze, plusieurs médailles ainsi découvertes.

Les pièces les plus rares que nous possédons, en fait de médailles antiques, sont celles que nous appelons médaillons, qui n'étaient point de la monnaie courante, comme toutes les autres espèces de médailles. On frappait les médaillons comme des monumens publics qu'on répandait parmi le peuple, dans les cérémonies des jeux ou des triomphes, ou qu'on donnait aux ambassadeurs et aux princes étrangers. Les Romains nommaient ces pièces *Missilia*, et les Italiens les appellent aujourd'hui *Médaglioni*, nom que nous avons emprunté d'eux, pour indiquer les médailles du premier volume.

Il y a, comme je l'ai dit, une infinité de médaillons qui sont faux, soit qu'ils soient de coin moderne, ou seulement moulés. Outre les règles que j'ai données ci-dessus pour les reconnaître sûrement, on peut faire attention s'ils ne sont pas de plusieurs cuivres, et, en ce cas, ils sont antiques; la fabrique de ces pièces est d'être de différens cuivres, qui ne sont point alliés, mais dont seulement l'un enchâsse l'autre, et qui sont frappés du même coin. On peut y remarquer que les caractères de la légende portent quelquefois sur les deux métaux; d'autres fois, ils ne

sont que sur les rebords du flan du médaillon, auquel le premier rebord, qui est d'un cuivre différent, ne sert que de cercle. Ces pièces sont sûrement antiques et hors de tout soupçon, et je ne m'étendrai pas davantage sur leur article; on a seulement le malheur d'en trouver très-peu.

ARTICLE IX.

Des médailles qu'on a inventées, et de celles dont on trouve peu de fausses.

Je ne ferai, en quelque façon, qu'indiquer les médailles qu'on a inventées à plaisir, pour en imposer à des curieux novices, qui sont charmés d'acquérir des médailles singulières. Telles sont des médailles grecques de *Priam*, de *Paris*, d'*Hélène*, d'*Énée*, d'*Hercule* et de plusieurs autres rois, capitaines ou philosophes, qui ont, dans le temps, rempli l'univers de leur nom, mais dont on n'a pas eu soin de conserver la mémoire sur le métal. Il y en a pareillement de latines d'*Annibal*, de *Scipion*, de *Cicéron*, et d'autres semblables héros des républiques de Carthage et de Rome, qui sont de la même classe.

Toutes ces pièces, qu'on sait n'avoir jamais existé antiques, portent d'ailleurs des marques si visibles de fausseté, ayant été pour la plupart moulées, qu'il n'est pas possible de les méconnaître; et il serait inutile que je m'étendisse davantage sur leur compte, parce qu'un curieux qui entre dans la carrière des

médailles, ne tarde pas à être instruit de la fausseté de toutes ces têtes.

Les médailles consulaires, dont on ne forme ordinairement de suite qu'en argent, parce qu'on en trouve peu en bronze, et encore moins en or, n'ont point été contrefaites si fréquemment que les médailles des rois grecs et les impériales. Comme on a moins d'empressement à rechercher cette espèce de médailles, dont il y a peu de belles suites, les faussaires n'ont pas eu autant de soin de les contrefaire que les autres. Outre qu'on en trouve peu d'une conservation assez parfaite pour être propre à former un beau moule, c'est de plus qu'à l'exception de celles qui ont été restituées par ordre de l'empereur Trajan, et de très-peu d'autres, toutes ces médailles ne valent guère que leurs poids, ce qui n'a pas donné lieu aux faussaires de les imiter. Je ne crois pas qu'il y en ait de coin moderne, mais je n'assurerai pas non plus qu'on ne puisse en trouver quelques-unes de moulées; ainsi, un curieux qui donne dans le goût des médailles consulaires, risque bien moins d'être trompé que dans les autres collections.

Les médailles qui ont été fabriquées dans les colonies romaines, sont, sans contredit, les monumens les plus curieux qui nous restent des débris de l'empire romain; elles ont été encore moins sujettes à être contrefaites que les médailles consulaires, par le goût de rudesse de leur fabrique, qu'il serait, en quelque façon, impossible d'imiter. On en trouve très-peu de belles, et on est heureux,

quand, sur celles qu'on acquiert, les figures en sont un peu conservées, et les légendes lisibles. C'est l'espèce de médailles la plus savante que nous ayons, mais la plus disgracieuse pour la beauté des pièces, et par conséquent la moins aisée à contrefaire, parce qu'un habile ouvrier ne sera jamais capable d'imiter que ce qu'il y aura de plus beau. On peut donc regarder toutes les médailles des colonies comme antiques, et je ne me souviens pas d'en avoir vu de fausses; si on en trouve quelques grecques, telles que celles de la colonie d'Antioche, de Samosate, ou d'autres de cette espèce qui paraissent moulées, elles n'en sont pas moins antiques, comme je l'ai dit dans l'article précédent.

Les médailles qu'on nomme *Quinaires*, qui est l'espèce la plus petite que nous ayons, ont été imitées comme les autres médailles impériales. Il s'en trouve nombre de moulées, soit en or, soit en argent; il est même nécessaire de les examiner avec plus de sévérité que les médailles ordinaires, parce qu'elles sont plus rares. On ne voit que peu de ces médailles répandues dans les différens cabinets; M. Vaillant en avait amassé une suite à M. le duc du Maine : elle se trouve aujourd'hui (considérablement augmentée) dans le cabinet du roi d'Espagne. Il se trouve, parmi les médailles d'argent des familles consulaires, des pièces dont les rebords sont dentelés; on en voit même de cette façon dans les premières têtes impériales, telles que *Jules*, *Marc-Antoine* et *Auguste*. Ces médailles ont,

dans le temps de leur fabrique, été rajustées de cette manière par les monétaires romains, pour indiquer que c'était de la monnaie légitime, et qui n'était point sujette à être fourrée. Ces médailles sont sûrement antiques, et n'ont jamais été contrefaites.

Les médailles que nous appelons *Contorniates*, du mot italien qui marque la manière dont elles sont frappées, sont de deux espèces : il y en a de grecques, que l'on croit avec raison avoir été fabriquées, dans la Grèce, à l'honneur des grands hommes qu'elles représentent; et d'autres qui ont été frappées pour des empereurs romains : ce sont ces dernières qui se trouvent plus facilement, et qu'on range dans la suite du grand bronze, ou parmi les médaillons. Les antiquaires sont fort partagés sur le temps où ces médailles ont été fabriquées; les uns prétendent qu'elles ont été restituées par *Gallien*, dans le temps que ce prince fit restituer toutes les consécrations de ses prédécesseurs; d'autres reculent, je crois, avec plus de raison, le temps de leur fabrique jusqu'à *Valentinien*. Quoi qu'il en soit, ces médailles, qui sont de la fabrique la plus singulière et la moins imitable, n'ont point, à ce que j'ai remarqué, été contrefaites; j'en ai seulement vu quelques-unes, dont les figures avaient été effacées par le temps, et qu'on avait retravaillées au burin; ce qui est aisé à reconnaître par les traces du burin même, qui sont encore récentes, et qu'on remarque aisément. Toutes ces médailles sont rares et curieuses; on n'en forme point de collections particulières,

mais on les place, comme je viens de le dire, parmi les médaillons, ou avec les médaillons de grand bronze.

Les dernières espèces de médailles antiques, dont plusieurs sont parvenues jusqu'à nous, sont des médailles de plomb. Les faussaires en ont fabriqué dans ces derniers temps qui ne valent pas la peine d'être regardées, et qu'on doit rejeter avec mépris. Celles qui nous restent antiques sont en petit nombre. J'en ai vu d'*Antonin* et de quelques autres empereurs; elles se reconnaissent aisément au plomb qui est blanchâtre et terreux, et à la fabrique qu'il est bien plus difficile d'imiter en plomb que dans les autres métaux.

ARTICLE X.

Nous avons, parmi les médailles qui composent tous les cabinets, des pièces qui se trouvent antiques dans une sorte de métal, ou dans une grandeur, et qu'on ne trouve point dans les autres suites. On ne doit cependant pas conjecturer que, parce qu'on ne les a pas découvertes jusqu'à présent, on ne les trouvera jamais antiques; la raison et l'expérience prouvent le contraire, puisqu'il est hors de doute que, dès qu'on a fabriqué des médailles, soit pour un empereur, ou pour quelque personne de sa famille, on peut en avoir frappé dans les trois métaux d'or, d'argent et de bronze, et même de différentes grandeurs, quoique, jusqu'à présent, il y ait des

suites où il manque plusieurs têtes. Nous n'avons point d'*Othon* fabriqué à Rome du consentement du sénat, par la raison que le sénat ne se déclara pas pour ce prince; il voulut, avant que de le reconnaître pour son maître, et faire en conséquence fabriquer de la monnaie de bronze en son nom, voir terminer la guerre civile qui s'était élevée entre ce prince et Vitellius, son compétiteur à l'empire; mais cette raison, qui subsiste pour les médailles de bronze à l'égard d'*Othon* et de *Pescennius Niger*, ne peut avoir lieu pour les autres règnes, puisque, comme je viens de le dire, on ne fabriquait pas pour une seule sorte de médailles, et que, dès qu'on en a trouvé d'une espèce, on peut en découvrir de celles qui nous ont manqué jusqu'à présent.

La terre n'a pas encore rendu tous les trésors de médailles que les débris de tant de siècles lui ont confiés. On ne connoissait pas l'*Annia Faustina* d'argent qu'on a heureusement trouvée, et qui a passé dans le cabinet du roi d'Espagne, et depuis deux siècles qu'on a commencé à former des cabinets de médailles, elle était échappée aux recherches des antiquaires. Il en est de même de l'*Orbiana* d'or, et M. Vaillant avait assuré qu'elle ne se trouvait point; cependant il en a passé depuis ce temps une à fleur de coin dans le cabinet du Roi. On fait assez souvent de ces heureuses découvertes; il y a peu de curieux passionnés qui ne rencontrent avec le temps des pièces singulières ou même uniques. J'ai trouvé, en mon particulier, un magnifique médaillon de

bronze d'*Hadrien*, au revers duquel est COS. III., avec la louve et les deux enfans.

Cette pièce était inconnue. J'ai découvert une médaille encore plus singulière, c'est un *Sévere-Alexandre* de grand bronze, dont la légende du revers est POTESTAS. PERPETVA., avec le type de la Sécurité assise. Elle n'est nullement équivoque; c'est un titre qu'on n'avait point encore vu à aucun empereur romain; il ne doit pourtant pas paraître étranger à ce prince, puisqu'on trouve au revers de ses médailles d'argent PERPETVITATI. AVG., qu'on ne voit que sur ses médailles.

Ces médailles, ainsi que nombre d'autres que je pourrais citer, soit pour les têtes, soit pour les revers, ne resteront vraisemblablement point uniques, et l'on n'en a pas fabriqué un assez petit nombre pour désespérer de les voir multipliées. Il est vrai que leur degré de rareté subsiste jusqu'à de nouvelles découvertes. Ainsi, quoique nous n'ayons point encore vu de *Gordiens d'Afrique*, de *Maximus* et de *Pauline* d'or, etc., il n'est pas impossible qu'on en découvre dans la suite, puisque, dès qu'on en a fabriqué en argent et en bronze, il est naturel de penser qu'on peut en avoir fait en même temps en or, et ainsi des autres.

Il y a des auteurs qui ont avancé qu'ils n'avaient jamais trouvé deux médailles qui parussent avoir été frappées dans le même coin, et qu'il n'était pourtant pas croyable que l'on eût gravé un nouveau coin pour chaque médaille. Cela ne peut être en

effet, car j'en ai vu plusieurs, et entre autres deux de Galba en grand bronze, parfaitement conservées, qui avaient été fabriquées dans le même coin; et on en trouverait beaucoup si les médailles de bronze nous étaient toutes parvenues à fleur de coin, mais on les trouve la plupart frustes, c'est-à dire usées et hors d'état, par conséquent, de pouvoir être comparées avec celles qui n'ont point de défauts.

Après l'exposition que j'ai faite du nombre prodigieux de médailles fausses de toutes espèces, qui sont répandues dans presque tous les cabinets de l'Europe, on aura peine à croire qu'il y en ait quelques-uns d'exempts d'une contagion aussi générale. Il y a cependant de grands cabinets qui ont été formés par d'habiles connaisseurs qui ne sont composés que de médailles légitimes, et sur lesquelles les historiens et les autres savans peuvent travailler en sûreté; tel est, sur tous les cabinets du monde, celui du Roi. C'est un trésor précieux où se trouve rassemblé ce qu'il y a de plus rare et de mieux conservé dans les différens genres de la science numismatique. Point de collections plus nombreuses. Les suites des médailles grecques et romaines y sont aussi immenses que choisies, en sorte qu'il n'y a aucun cabinet qui puisse entrer en comparaison avec celui du Roi.

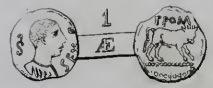
1
Æ

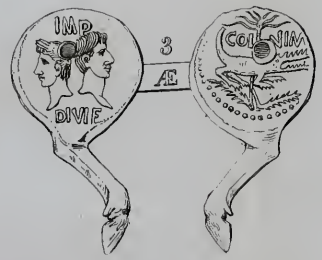
IMP
DIVIE
3
Æ
COL NIM

2
Æ
SVATENO

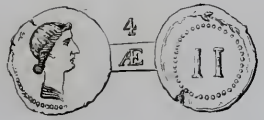
4
Æ
II

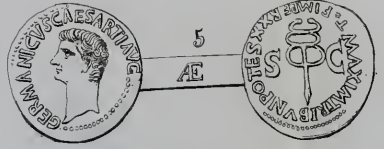
5
Æ
S C

6
Æ

7
Æ
S C

8
Æ
S C

9
Æ
AETERNITAS
AVGG

PRIX

DES MÉDAILLES LATINES,

EXTRAIT DE L'OUVRAGE DE M. BEAUVAIS.

Le prix de l'or étant augmenté, on a mis les Médailles communes du haut Empire à 26 francs, et celles du bas Empire à 15, ce qui est à peu près la valeur intrinsèque.

O signifie que la médaille ne se trouve pas.
C ——— que la médaille est commune.
rare. ——— que le prix n'est pas fixé.
G.B. ——— grand bronze.
M.B. ——— moyen bronze.
P.B. ——— petit bronze.

NOMS.	Or.	Arg.	G.B.	M.B.	P.B.
A.					
Achillee, tyran.	0	0	0	0	0
Ælien, tyran.	0	0	0	0	0
Ælius (Lucius), César.	72	5	3	2	0
Agrippa (Marcus Vipsanius). . . .	800	100	0	c	20
Agrippa le jeune.	0	0	0	0	0
Agrippine la mère.	80	24	4	0	0
Agrippine la jeune.	40	8	400	0	0
Albin.	400	5	6	5	0
Alexandre, fils de Cléopâtre et d'Antoine.	0	0	0	0	0
Alexandre, tyran.	0	0	0	72	60
Alexandre, fils de Basile le Macédonien.	0	0	0	12	0
Alexis Ier, Comnène.	24	0	0	10	0
Alexis II, Comnène.	0	0	0	0	24

NOMS.	Or.	Arg.	G.B.	M.B.	P.B.
Aleois III, Lange.	0	0	0	0	10
Alexis IV, Lange.	0	0	0	0	0
Aleois V, Murtzuphle.	0	0	0	0	0
Allectus, tyran.	600	100	0	0	8
Amand, tyran.	0	0	0	0	100
Anastase Ier.	15	2	c	c	c
Anastase II.	36	0	0	0	0
Andronic Ier, Comnène.	24	0	0	7	0
Andronic II. Paléologue.	0	0	0	0	0
Andronic III, Paléologue.	0	0	0	0	0
Andronic IV, Paléologue.	0	0	0	0	0
Annius Vérus. César.	0	0	200	50	0
Anthémius (Procopius).	24	120	0	0	0
Antinôus.	0	0	60	20	12
Antoine (Marc).	100	2	0	5	0
Antoine le fils (Marc).	600	0	0	0	0
Antoine (Caïus), frère de Marc-Antoine.	0	72	0	0	0
Antoine (Lucius), frère de Marc-Antoine.	0	20	0	0	0
Antonia, femme de Néron Drusus.	60	45	0	c	0
Antonin, le Pieux.	26	c	c	c	0
Antoninus (Sulpicius), tyran.	0	0	0	0	0
Arcadius (Flavius).	15	2	24	c	c
Artavasde.	600	0	0	0	0
Athalaric, roi d'Italie.	0	0	0	0	2
Attale (Priscus).	72	50	0	0	12
Attila.	6	1	0	0	10
Auguste.	26	1	8	c	c
Avitus.	60	48	0	0	12
Aurèle (Marc).	26	1	c	c	0
Aurélien.	60	0	0	c	c
Auréole, tyran.	600	0	0	0	50
B.					
Baduéla Totila, roi d'Italie.	0	0	0	40	5
Balein.	500	5	8	60	0
Baliste, tyran.	0	0	0	0	0
Basile, le Macédonien.	24	6	0	0	6
Basile II.	24	0	0	c	c
Basilisque.	40	36	0	0	0
Baudouin Ier.	0	0	0	0	0
Baudouin II.	0	0	0	0	0
Bonosius, tyran.	0	0	0	0	0

NOMS.	Or.	Arg.	G.B.	M.B.	P.B.
Britannicus.	0	0	0	0	100
Brutus (Marcus Junius).	500	150	0	0	0
C.					
Caius, César, fils aîné d'Agrippa.	0	0	0	40	20
Caligula (Caïus).	100	12	6	c	0
Caracalla (Antonin).	40	c	c	c	0
Carausius, tyran.	600	72	0	0	6
Carinus.	80	48	0	12	c
Carus.	60	48	24	40	c
Cassius (Caïus).	40	0	0	0	0
Celsus (Titus Cornélius), tyran.	0	0	0	0	0
Censorin, tyran.	0	0	0	0	0
César (Caïus Julius).	100	6	10	0	0
Césarion, fils de César et de Cléopâtre.	0	0	0	0	0
Césonie, femme de Caligula.	0	0	0	0	0
Christophe.	30	0	0	0	0
Clara (Didia), fille de Didius Julianus.	200	200	20	0	0
Claude Ier (Tiberius).	30	3	2	c	c
Claude II.	400	48	20	3	c
Claudia, fille de Claude.	0	0	0	0	0
Claudia, fille de Néron.	0	0	0	0	rare.
Cléopatre.	600	24	0	12	12
Commode.	80	c	c	c	0
Constance Ier, Chlore.	72	5	30	c	c
Constance II (Flavius Julius Valérius).	15	c	20	c	c
Constance III.	400	0	0	0	0
Constant Ier (Flavius Julius).	15	c	12	c	c
Constant II.	24	8	0	6	6
Constant, fils du tyran Constantin.	0	30	0	0	0
Constantia, femme de Licinius.	0	0	0	0	0
Constantia, femme de Gratien.	0	0	0	0	0
Constantin Ier (Flavius Valérius).	30	6	20	c	c
Constantin II, ou le jeune.	80	0	24	0	c
Constantin III, tyran (Flavius Claudius).	50	6	0	0	rare.
Constantin IV, Pogonat.	24	6	12	0	6
Constantin V, Copronime.	20	0	0	0	0
Constantin VI.	60	0	0	0	0
Constantin VII.	0	0	0	0	0
Constantin VIII.	24	0	0	6	6
Constantin IX.	0	0	0	0	0
Constantin X, Porphyrogénète.	24	0	0	2	0
Constantin XI.	24	0	0	c	0
Constantin XII, Monomaque.	0	0	0	0	0

NOMS.	Or.	Arg.	G.B.	M.B.	P.B.
Constantin XIII, Ducas.	24	0	0	10	0
Constantin, Ducas Porphyrogénète.	0	0	0	0	0
Constantin XIV, Paléologue.	0	0	0	0	0
Constantine (Flavia Julia).	0	0	0	0	0
Crispe, César.	120	0	0	0	c
Crispine.	150	c	c	c	0
Cyriade.	0	0	0	0	0
D.					
Décence, tyran.	60	72	30	c	c
Delmatius, César (Flavius Julius).	200	0	0	0	6
Désidérius, frère de Décence	0	0	0	0	0
Diadumenien, César.	1000	18	50	6	0
Dioclétien.	60	3	12	c	c
Dominica (Albia), femme de Valens.	0	0	0	0	0
Domitia.	100	50	500	100	0
Domitius, tyran.	0	0	0	15	0
Domitien.	26	c	c	c	c
Domitille (Flavie).	600	100	10	0	0
Donata (Julia).	rare.	0	0	0	0
Drusus, fils de Tibère.	0	200	3	c	0
Drusus (Néro Claudius), frère de Tibère.	48	18	3	0	0
E.					
Elagabale.	40	c	8	c	0
Emilien.	500	4	80	50	rare.
Emilien (Alexandre), tyran.	0	0	0	0	0
Etrucille (Hérennia).	100	c	2	0	0
Etienne.	0	0	0	0	0
Eudocia (Ælia), femme d'Arcadius.	72	48	0	0	3
Eudoxia (Ælia), femme de Théodose II.	72	36	0	0	3
Eudoxia (Licinia), femme de Valentinien III.	100	0	0	0	0
Euphémie, femme de Justin Ier.	200	0	0	0	0
Eugène, tyran.	60	8	0	0	40
Eusébie (Flavie).	0	0	0	0	0
F.					
Fauste (Flavia Maxima).	500	50	0	0	c
Fauste, Nobilissima Femina.	0	0	0	0	9
Faustine, la mère.	26	c	c	c	0
Faustine, la jeune.	26	c	c	c	0
Faustine (Annia).	0	1000	600	0	0

NOMS.	Or.	Arg.	G.B.	M.B.	P.B.
Filépique Bardane.	24	0	0	0	0
Firmius (Marcus), tyran.	0	0	0	0	0
Flacilla (Ælia).	80	50	0	3	3
Florien.	100	0	12	6	c
G.					
Galba.	50	2	3	c	0
Galère Maximien.	72	5	40	c	c
Galère Antonin, fils d'Antonin.	0	0	0	0	0
Gallien (Publius Licinius).	48	c	3	c	c
Gallien (Jules).	0	0	0	0	0
Galliena (Licinia).	0	0	0	0	0
Gallus (Treboniamus).	120	c	c	c	0
Gallus (Constantius).	100	12	48	c	c
Germanicus.	120	24	300	c	c
Géta.	150	c	8	2	0
Glycérius.	72	0	0	0	0
Gordien d'Afrique, le père.	0	100	50	0	100
Gordien d'Afrique, le fils.	0	100	50	0	0
Gordien-Pie.	48	c	c	c	0
Gratien (Flavius).	15	c	20	c	c
H.					
Hadrien.	26	c	c	c	c
Hanniballien, roi de Pont.	1000	0	0	0	50
Hélène (Flavia Julia), mère de Constantin Ier.	1000	0	0	0	c
Hélène, crue femme de Crispe.	0	0	0	0	12
Hélène, femme de Julien II.	0	0	0	0	3
Henri, de Courtenai.	0	0	0	0	0
Héracléonas.	0	0	0	0	0
Héraclius.	18	12	6	c	c
Héraclius Constantin.	24	12	0	6	6
Hérennien, fils d'Odenat et de Zénobie.	0	0	0	0	0
Hérennius, fils aîné de Trajan Dèce.	600	c	8	6	0
Hérodien, fils aîné d'Odenat.	0	0	0	0	0
Hilderic, roi des Vandales.	0	20	0	0	0
Honoria (Justa Gratia).	200	0	0	0	0
Honorius.	15	2	12	c	c
Hostilien, second fils de Trajan Dèce.	600	3	10	12	0
I.					
Ingénuus, tyran.	0	0	0	0	0
Irène, mère de Constantin IV.	48	0	0	0	0

NOMS.	Or.	Arg.	G.B.	M.B.	P.B.
Isaac Ier, Comnène.	30	0	0	0	0
Isaac II, Lange.	30	8	0	6	6
J.					
Jean, tyran.	80	48	0	0	50
Jean II, Comnène.	24	8	0	6	4
Jean III, Ducas Vatace.	0	0	0	0	rare.
Jean IV, Lascaris.	0	0	0	0	0
Jean V, Paléologue.	0	0	0	0	0
Jean VI, Cantacuzène.	0	0	0	0	0
Jean VII, Paléologue.	0	0	0	0	0
Jean VIII, Paléologue.	0	0	0	0	0
Jovien.	72	3	30	2	c
Jovin, tyran	80	16	0	0	0
Juba, le père, roi de Mauritanie.	0	3	0	0	0
Juba, le jeune.	0	60	0	0	0
Julie, fille d'Auguste.	0	0	0	0	0
Julie, fille de Titus.	300	24	9	3	0
Julie, femme de Septime-Sévère.	72	c	c	c	0
Julie Drusile, seconde fille de Germanicus.	0	0	0	0	0
Julie Liville, troisième fille du même.	0	0	0	0	0
Julien Ier (Marcus Didius Severus).	200	100	12	80	0
Julien II (Flavius Claudius).	36	c	20	c	c
Julien (Marcus Aurélius).	300	120	0	0	50
Justin Ier.	15	4	c	c	c
Justin II.	24	rare.	rare.	c	c
Justine (Flavie), seconde femme de Valentinien Ier.	0	0	0	0	0
Justinien Ier.	15	2	c	c	c
Justinien II (Rhinotmetus).	24	0	0	0	0
L.					
Lælien, tyran.	300	100	0	0	5
Léon Ier.	15	0	0	0	0
Léon II, le jeune.	60	0	0	0	0
Léon III, l'Isaurien.	15	0	0	0	0
Léon IV, Chazare.	0	0	0	0	0
Léon V, l'Arménien.	0	0	0	0	0
Léon VI, le Philosophe.	30	6	0	0	4
Léonce.	36	0	0	0	0
Lépide (Marcus).	300	20	0	0	0
Licinius, le père.	72	0	72	c	c
Licinius, le jeune.	150	0	0	0	c

NOMS.	Or.	Arg.	G.B.	M.B.	P.B.
Livie.	0	0	0	1	0
Lollien, tyran.	0	0	0	0	0
Lucille, femme de Vérus.	30	c	c	c	0
Lucius, second fils d'Agrippa.	0	0	0	40	20
M.					
Macer (Lucius Claudius).	0	50	0	0	200
Macrien, le père, tyran.	0	0	0	0	0
Macrien, le jeune, tyran.	0	12	0	0	12
Macrin.	240	3	15	2	0
Mæsa (Julie).	200	c	c	c	0
Magnence, tyran.	30	20	12	c	c
Majorien (Jules).	24	36	0	0	12
Mamée (Julie).	100	c	c	c	0
Manuel Ier, Comnène.	24	0	0	4	4
Manuel II, Paléologue.	0	0	0	0	0
Marciana, sœur de Trajan.	120	100	150	0	0
Marcien.	30	0	0	0	12
Maria (Flavia), femme d'Honorius.	0	0	0	0	0
Marin (Corvilius), tyran.	0	0	0	0	0
Mariniana, femme de Valérien père.	0	3	12	5	2
Marius, tyran.	400	0	0	0	2
Martinien, tyran.	0	0	0	0	60
Mathieu, Cantacuzène.	0	0	0	0	0
Matidia, nièce de Trajan.	120	100	150	0	0
Maurice.	20	12	c	c	c
Maxence.	72	150	72	c	c
Maxime (Caïus Julius Vérus).	0	20	3	3	0
Mamimien (Marcus Aurélius Valérius).	60	3	12	c	c
Maximin Ier (Caïus Julius Vérus).	100	c	c	c	0
Maximin II, Daza.	80	100	30	c	c
Maximus (Magnus), tyran.	24	6	0	c	c
Memmia (Sulpicia).	0	0	0	0	0
Méonius, tyran.	0	0	0	0	0
Messaline (Valéria), quatrième femme de Claude.	0	0	0	0	0
Michel Ier, Rhangabé.	20	0	0	1	1
Michel II, le Bègue.	24	0	0	1	1
Michel III.	30	0	0	0	0
Michel IV, le Paphlagonien.	0	0	0	0	0
Michel V, Calafate.	0	0	0	0	0
Michel VI, Stratiotique.	0	0	0	0	0
Michel VII, Ducas.	24	0	0	0	0

NOMS.	Or.	Arg.	G.B.	M.B.	P.B.
Michel VIII, Paléologue.	0	0	0	0	0
Michel IX, Paléologue.	0	0	0	0	0
N.					
Nepos (Jules).	36	48	0	0	0
Népotien (Flavius Popilius), tyran. .	0	0	0	100	100
Néron et Drusus.	0	0	0	1	0
Néron.	26	1	3	c	c
Nerva.	48	1	c	c	c
Nicéphore, fils d'Artavasde. . . .	rare.	0	0	0	0
Nicéphore Ier.	24	0	0	0	0
Nicéphore Phocas.	30	0	0	12	0
Nicéphore III, Botoniate.	30	0	0	0	0
Niger (C. Pescennius).	1200	200	0	0	0
Nigrina (Arria), femme de Carinus. .	0	0	0	0	0
Nigrinien, fils de Carinus.	0	150	0	24	12
Numérien.	80	Q.48	30	15	c
O.					
Octavie (Claudia)) première femme de Néron.	0	0	0	0	0
Odenat, souverain de Palmyre. . .	0	0	0	0	0
Olybrius (Anicius)	200	0	0	0	0
Orbiana, femme de Sévère Alexandre.	600	10	18	6	0
Oriuna, femme de Carausius. . . .	0	0	0	0	0
Otacilia Severa, femme de Philippe.	120	c	c	c	0
Othon.	100	6	0	0	0
P.					
Pacatien, tyran.	0	240	0	0	0
Paula (Julia), première femme d'Elagabale.	300	3	40	10	0
Pauline, femme de Maximien Ier. . .	0	30	15	0	0
Perpenna (Aufidius), tyran. . . .	0	0	0	0	0
Pertinax.	90	50	100	25	20
Pétrone Maxime.	60	40	0	0	40
Philippe, le père.	150	c	c	c	0
Philippe, le fils.	150	c	c	c	0
Phocas.	18	6	0	1	1
Pierre, de Courtenai.	0	0	0	0	0
Pison (L. Calpurnius), tyran. . . .	0	0	0	0	0
Placidia, femme de Constance III. . .	120	48	rare.	0	0
Plautiane (Pescennia), femme de Pescennius Niger.	0	0	0	0	0

NOMS.	Or.	Arg.	G.B.	M.B.	P.B.
Plautille, femme d'Antonin Caracalla.	200	2	300	6	0
Plotine, femme de Trajan.	100	100	120	0	0
Polémon, roi de Pont.	0	0	0	0	0
Polémon, le jeune.	0	0	0	0	0
Pompée (Cneius).	400	8	3	2	0
Pompée (Sexte).	400	72	0	0	0
Poppée (Sabine), seconde femme de Néron.	0	0	0	0	0
Postume, le père, tyran.	60	c	2	c	c
Postume, le fils, tyran.	150	c	48	0	0
Probus.	50	Q. 20	24	10	c
Procope, tyran.	250	50	0	0	24
Proculus (T. Ælius), tyran.	0	0	0	0	0
Ptolémée, fils de Juba jeune.	0	100	0	0	0
Pulchérie, femme de Marcien.	80	48	0	0	0
Pupien.	500	5	8	40	0
Q.					
Quiétus (Fulvius), tyran.	0	12	0	0	12
Quintillus (Marcus Aurélius Claudius).	800	0	0	0	c
R.					
Régillien (Q. Nonius), tyran.	0	0	0	0	0
Robert, de Courtenai.	0	0	0	0	0
Romain Ier, Lécapène.	30	0	0	0	0
Romain II, le jeune.	36	0	0	10	0
Romain III, Argyre.	0	0	0	0	0
Romain IV, Diogène.	24	0	0	10	0
Romulus, César.	1200	200	0	12	12
Romulus, Augustulus.	60	0	0	0	0
S.					
Sabine, femme d'Hadrien.	30	c	3	c	0
Salonin, fils aîné de Gallien.	150	c	40	6	c
Salonin Gallien, cru fils de Gallien.	0	0	0	0	0
Salonine (Cornélie), femme de Gallien.	150	c	12	3	c
Saturninus (Sempronius), tyran.	0	0	0	0	0
Saturnin (Sextus Julius), tyran.	0	0	0	0	0
Saturnin, troisième tyran de ce nom.	0	0	0	0	100

NOMS.	Or.	Arg.	G.B.	M.B.	P.B.
Scantilla (Manlia), femme de Didius Julianus.	240	200	20	100	0
Sébastien, tyran.	0	60	0	0	0
Septimius, tyran.	0	0	0	0	0
Sévéra (Julia Aquilia), seconde femme d'Elagabale.	800	18	50	12	0
Sévéra (Valéria), première femme de Valentinien 1er.	0	0	0	0	0
Sévère Alexandre.	30	c	c	c	0
Sévère (Septime).	48	c	c	c	0
Sévère II (Flavius Valérius).	150	0	40	2	6
Sévère III (Libius).	20	20	0	0	0
Séverine (Ulpia), femme d'Aurélius.	100	0	0	c	c
Silvain (Flavius), tyran.	0	0	0	0	0
Soémias (Julia), mère d'Elagabale.	200	c	8	3	0
Staurace.	24	0	0	0	0
Supéra (Cornélia), femme de Valérien jeune.	0	300	0	0	0
T.					
Tacite.	60	6	40	20	c
Tétricus, le père, tyran.	100	0	300	0	c
Tétricus, le jeune, tyran.	200	0	0	0	c
Théias, roi des Ostrogoths.	0	0	0	0	0
Théodat, roi d'Italie.	0	0	0	6	2
Théodebert.	100	0	0	0	0
Théodora (Flavia Maximiana).	0	50	0	0	1
Théodora Despuna.	0	0	0	0	0
Théodora, fille de Constantin XI.	0	0	c	0	0
Théodore 1er. Lascaris.	rare.	0	0	0	0
Théodore II, Lange.	0	0	0	0	0
Théodore III. Lascaris.	0	0	0	0	0
Théodoric Amale, roi d'Italie.	0	10	0	0	0
Théodose 1er.	15	c	rare.	c	c
Théodose II.	15	0	0	c	c
Théodose III, Adramitène.	30	0	0	0	0
Théophanon, femme de Romain le jeune.	0	0	0	24	0
Théophile.	24	0	0	c	c
Tibère 1er.	26	c	100	c	c
Tibère II, Constantin.	20	12	c	c	c
Tibère III, cinquième fils d'Héraclius.	0	0	0	0	0
Tibère IV, fils de Justinien.	30	0	0	0	0
Tibère V, Absimare.	30	0	0	0	0

NOMS.	Or.	Arg.	G.B.	M.B.	P.B.
Timolaus, second fils d'Odenat. . .	0	0	0	0	0
Titiane, femme de Pertinax. . . .	0	0	0	0	0
Titus.	26	c	c	c	c
Trajan.	26	c	c	c	c
Ttajan Dèce.	100	c	c	c	c
Tranquilline, femme de Gordien-Pie.	0	400	500	200	0
Trébellien, tyran.	0	0	0	0	0
U.					
Uranius Antoninus, tyran.	1500	0	0	0	0
Urbica (Magnia), femme de Carus. .	400	100	60	20	6
V.					
Vabalathe (Héroias), dernier fils d'Odenat.	0	0	0	0	4
Valens (P. Valérius), tyran. . . .	0	0	0	0	0
Valens, César (L. Valérius). . . .	0	0	0	0	0
Valens (Flavius).	15	c	10	c	c
Valentinien Ier (Flavius).	15	c	10	c	c
Valentinien II, le jeune.	15	c	40	c	c
Valentinien III (Placide).	15	20	12	0	0
Valéria (Galéria), femme de Galère Maximien.	200	0	0	3	3
Valérien (Publius Licinius). . . .	100	c	c	c	c
Valérien, le jeune.	150	c	50	10	c
Vérine (Ælia), femme de Léon Ier. .	120	0	0	0	0
Vérus (Lucius Aurélius).	26	c	c	c	0
Vespasien.	26	c	c	c	c
Vespasien, le jeune.	0	0	0	0	0
Vétranion. . . . . , . . .	600	200	0	30	15
Victor (Flavius) fils, tyran. . . .	rare.	6	0	0	3
Victorin, le père (Piauvonius), tyran.	150	30	0	0	c
Victorin, le jeune.	0	0	0	0	3
Victorine (Aurélie), mère de Victorin le père.	0	0	0	0	100
Vitalien.	0	0	0	0	0
Vitellius (Aulus).	72	2	80	12	0
Vitellius, le père (Lucius). . . .	150	60	0	0	0
Volusien (Caïus Vibius).	120	c	c	c	0
W.					
Witigès, roi d'Italie.	0	0	0	0	6

NOMS.	Or.	Arg.	G.B.	M.B.	P.B.
Z.					
Zénobie, reine d'Orient, femme d'Odenat.	0	0	0	0	0
Zénon	15	6	0	6	3
Zénonide (Ælia), femme de Basilisque.	80	0	0	0	0
Zimiscès (Jean).	0	rare.	0	0	0
Zoé Carbonopsine, quatrième femme de Léon VI. . . , ...	0	0	0	3	0
Zoé, femme de Romain Argire. . .	0	0	0	0	0

FIN.

ERRATA.

Page 6, ligne 21, continue, *lisez* : continua.

P. 33, l. 7, cinquante millions, *lisez :* cinquante millions de sesterces.

P. 19, l. 21 et 22, séparez ces deux lignes par §. XIX.

P. 76, l. 8, M. AGRIPPA, *lisez :* M. VGRIPPA (sic).

P. 85, l. 2 et 3, d'Antonia. Sa mère, etc., *lisez :* d'Antonia sa mère, etc.

P. 85, l. 9, Varius, *lisez :* Varus.

P. 95, l. 4 et 5, L. Γ. initiales (anciennes) des mots ΑΥΚ:ΒΑΣ. Γ. anno tertio, *lisez :* L. Γ., dont la première (qui est l'ancien *lambda* grec) figure comme initiale du mot ΑΥΚΑΒΑΣ, et la deuxième comme chiffre. Elles équivalent donc à l'expression latine *anno tertio.*

P. 101, l. 7, enfin la 4me, *lisez :* enfin la dernière.

P. 102, l. 16, P. B., *lisez :* G. B.

P. 114, l. 15, COS. XIIII. LVD. CAES. etc., *lisez:* XIIII. LVD. SAEC., etc.

P. 116, l. 4, COS. XIIII. LVD. CAES. etc., *lisez:* COS. XIIII. LVD. SAEC., etc.

P. 117, l. 6, LVDos, *lisez :* LVDos.

P. 120, l. 6, TRAIAN, *lisez :* TRAJAN.

P. 122, l. 1, *Id.* *lisez :* *I.I.*

P. 126, l. 3, en 138, *lisez :* l'an 138.

P. 128, l. 3, AEGITPOS., *lisez :* AEGIPTOS.

P. 132, l. 2 et 3, RR, *lisez :* R.

P. 157, l. dernière, SARM*athicus*, *lisez :* SARM*aticus.*

P. 164, l. 4, et confirmé *auguste, lisez :* et confirmé comme *auguste.*

P. 178, l. 4, tribun, *lisez* : tribunicienne.

P. 184, l. 18, MACRINVSVS., *lisez :* MACRINVSVS (sic).

P. 200, l. 2, Berbia, *lisez :* Barbia.

P. 209, l. 3, *supprimez* pour deux époux.

P. 212, l. 1, Claudius, *lisez :* Clodius.

P. 214, l. 1 et 2, Antoninus, *lisez :* Antonius.
P. *Id.*, l. 12, B. G., *lises :* G. B.
P. 218, l. 5, *lisez :* C.
P. 224, l. 13, MÉDALILON, *lisez* MÉDAILLON.
P. 232, l. 20, B. G., *lisez* G. B.

Nous devons encore signaler comme fautes la méprise du compositeur, qui, dans la légende des médailles, a constamment employé la diphthongue Æ au lieu de AE, ainsi que l'exigeait l'imitation fidèle de l'orthographe romaine. Enfin, les remarques ne sont pas toujours parfaitement en regard des médailles qu'elles expliquent, ce à quoi l'intelligence du lecteur voudra bien suppléer.

FIN.